

**LES CONTRIBUTIONS SOCIALES ET ÉCONOMIQUES
DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES
DE LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT
COMMUNAUTAIRE DU ROC**

**Sous la direction de:
Marielle Tremblay
Pierre-André Tremblay**

**Avec la collaboration de:
Miriam Alonso
Daniel Coté
Nathalie Courtois
Suzanne Tremblay**

**Corporation de développement communautaire
du Roc de Chicoutimi**

GRIR
éditeur
Université du Québec à Chicoutimi

Mars 1998

Nous remercions le ministère du Développement des ressources humaines Canada, le Fonds Fodar et la Députée de Chicoutimi, Madame Jeanne Blackburn, de leur participation financière pour la réalisation de cette recherche.

Coordination à l'édition: Suzanne Tremblay

Édition finale: Esther Cloutier

© Université du Québec à Chicoutimi
Dépôt légal — 1^{er} trimestre 1998

Bibliothèque du Canada
Bibliothèque du Québec

ISBN: 2-920730-47-9

Distribution: GRIR
555, boul. de l'Université
Chicoutimi (Québec)
G7H 2B1
Tél.: (418) 545-5534

Il est à noter que dans ce rapport l'emploi du féminin est destiné à alléger le texte.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--------------------------------|----------|
| LISTE DES TABLEAUX..... | 8 |
|--------------------------------|----------|

INTRODUCTION

| | |
|----------------------------------------------------|----|
| Présentation du contexte de l'étude..... | 13 |
| Sources de financement | 14 |
| Quelques considérations sur le macro-contexte..... | 14 |
| Objectifs de la recherche | 17 |
| Éléments méthodologiques | 19 |
| Les parties du rapport | 21 |

PARTIE 1

| | |
|---------------------------------------------------------------------|-----------|
| 1. Qui sont les groupes?..... | 23 |
| 1.1 Les structures des groupes..... | 23 |
| 1.1.1 Les statuts juridiques | 23 |
| 1.1.2 Le numéro de charité..... | 24 |
| 1.1.3 Les membres des groupes de la CDC du Roc | 25 |
| 1.1.3.1 Les membres individuels, les membres femmes et hommes..... | 26 |
| 1.1.4 Les membres du conseil d'administration..... | 29 |
| 1.1.5 Les bénévoles | 33 |
| 1.1.6 Les personnes rejoints directement..... | 38 |
| 1.1.7 Les membres corporatifs..... | 38 |
| 1.1.8 Les instances décisionnelles..... | 39 |
| 1.1.9 Les avantages d'être membre d'un groupe..... | 43 |
| 1.2 Modes de fonctionnement des groupes..... | 45 |
| 1.2.1 Fondation des groupes..... | 45 |
| 1.2.2 Localisation des groupes..... | 47 |
| 1.2.3 Champs d'action des groupes..... | 48 |
| 1.2.4 Buts et objectifs de la fondation des groupes..... | 49 |
| 1.2.5 Modification du mandat des groupes depuis leur fondation..... | 55 |
| 1.3 Le portrait du personnel..... | 57 |
| 1.3.1 Le portrait de la main-d'œuvre salariée | 57 |
| 1.3.1.1 Le nombre d'employées par groupe..... | 58 |
| 1.3.1.2 Le genre des employées..... | 59 |

| | | |
|---------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 1.3.1.3 | Les fonctions | 60 |
| 1.3.1.4 | Le nombre d'heures/semaine | 62 |
| 1.3.1.5 | L'âge des employées..... | 63 |
| 1.3.1.6 | Les salaires horaires..... | 64 |
| 1.3.1.7 | Le nombre de semaines travaillées par année..... | 66 |
| 1.3.1.8 | Le domaine de formation et de scolarité des employées..... | 67 |
| 1.3.1.9 | Le nombre d'années de service..... | 68 |
| 1.3.2 | L'utilisation des programmes d'employabilité | 69 |
| 1.3.3 | Les impacts des programmes d'employabilité dans les groupes et dans le milieu communautaire | 71 |
| 1.3.3.1 | Les impacts des programmes d'employabilité dans les groupes | 71 |
| 1.3.3.2 | Les impacts des programmes d'employabilité dans le milieu communautaire | 74 |
| 1.3.3.3 | Les motifs et les raisons de ne pas utiliser les programmes d'employabilité | 76 |
| 1.3.4 | Le bénévolat dans les groupes | 77 |
| 1.3.5 | La main-d'oeuvre salariée et le bénévolat..... | 79 |
| 1.3.5.1 | Bénévolat des employées au sein du groupe..... | 80 |
| 1.3.5.2 | Nombre d'heures de bénévolat des employées au sein du groupe..... | 80 |
| 1.3.6 | Les types d'ententes qui régissent les salariées..... | 81 |
| 1.4 | La définition d'un organisme communautaire | 82 |
| 1.4.1 | Les éléments de définition d'un organisme communautaire..... | 82 |
| 1.4.2 | La définition d'un groupe communautaire: la perception des groupes | 83 |
| 1.4.3 | L'adhésion à la CDC du Roc: raisons et motifs | 85 |

PARTIE 2

| | | |
|-----------|---------------------------------------------------------------------------|----|
| 2. | Que font les groupes? | 89 |
| 2.1 | Les problématiques touchées et les services offerts par les groupes | 89 |
| 2.1.1 | Les problématiques des groupes..... | 89 |
| 2.1.2 | Les services ou modes d'intervention des groupes..... | 91 |
| 2.1.3 | Les services les plus utilisés par les usagères | 92 |
| 2.1.4 | Les services les plus importants pour les groupes | 93 |
| 2.1.5 | Des organismes de services, d'entraide ou de promotion | 95 |
| 2.1.6 | Les moyens utilisés pour rejoindre la clientèle..... | 96 |

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 2.2 Profil des usagères..... | 96 |
| 2.2.1 Les catégories de personnes rejoindes par les organismes communautaires..... | 96 |
| 2.2.2 Le genre des usagères..... | 100 |
| 2.2.3 L'âge des usagères..... | 101 |
| 2.2.4 Le revenu moyen des usagères..... | 101 |
| 2.2.5 La provenance des usagères..... | 102 |
| 2.2.6 Le nombre d'usagères..... | 103 |
| 2.2.7 La fréquence d'utilisation des services par les usagères et la disponibilité des groupes..... | 104 |
| 2.2.7.1 Les heures d'ouverture | 105 |
| 2.2.7.2 Le nombre de semaines d'ouverture annuellement..... | 105 |
| 2.2.7.3 Les périodes d'achalandage des groupes | 106 |
| 2.3 Les pratiques de mise en réseaux..... | 107 |
| 2.3.1 La constitution des réseaux..... | 107 |
| 2.3.2 L'étendue et le territoire | 108 |
| 2.3.3 La nature des liens avec les groupes communautaires..... | 112 |
| 2.3.4 La nature et les types de lien avec les organisations publiques et autres institutions..... | 113 |
| 2.3.4.1 Les liens financiers | 114 |
| 2.3.4.2 Les liens d'échanges de services..... | 115 |
| 2.3.4.3 Les liens de références..... | 115 |
| 2.3.4.4 Les liens de support technique..... | 115 |
| 2.3.4.5 Les liens de réflexion et d'échange | 116 |
| 2.3.4.6 Les liens de formation..... | 116 |
| 2.3.4.7 Les liens de contribution ou appui | 116 |
| 2.3.4.8 Les liens pour des stagiaires | 116 |
| 2.4 La contribution sociale..... | 117 |
| 2.4.1 Les valeurs portées par les groupes | 117 |
| 2.4.2 Les aspects sur lesquels les organismes ont des impacts sociaux sur les usagères..... | 118 |
| 2.4.3 Les domaines sur lesquels les organismes ont des impacts sociaux sur la communauté | 120 |
| 2.4.4 Le chevauchement des services avec les secteurs publics et privés..... | 121 |
| 2.5 Conclusion sur les activités des groupes..... | 123 |

PARTIE 3

| | |
|----------------------------------|-----|
| 3. Les impacts économiques..... | 125 |
| 3.1 Le portrait économique | 125 |

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| 3.1.1 Présentation de l'analyse des données économiques..... | 125 |
| 3.1.2 Les données économiques pour l'ensemble des organismes membres de la CDC du Roc..... | 126 |
| 3.1.2.1 Les revenus des groupes de la CDC du Roc..... | 126 |
| 3.1.2.2 Les dépenses des groupes de la CDC du Roc..... | 132 |
| 3.1.3 Les données économiques selon les catégories de groupes..... | 133 |
| 3.1.3.1 La catégorie <i>personnes âgées</i> | 133 |
| 3.1.3.2 La catégorie <i>famille</i> | 135 |
| 3.1.3.3 La catégorie <i>jeunesse</i> | 138 |
| 3.1.3.4 La catégorie <i>santé physique</i> | 141 |
| 3.1.3.5 La catégorie <i>solidarité sociale et défense des droits</i> | 143 |
| 3.1.3.6 La catégorie <i>condition féminine</i> | 145 |
| 3.1.3.7 La catégorie <i>santé mentale</i> | 148 |
| 3.1.3.8 La catégorie <i>personnes handicapées</i> | 151 |
| 3.1.3.9 La catégorie <i>multi-services en milieu rural</i> | 153 |
| 3.1.4 La synthèse des données économiques selon les catégories de groupes | 156 |
| 3.1.4.1 Synthèse et analyse des revenus des groupes selon les catégories..... | 156 |
| 3.1.4.2 Synthèse et analyse des dépenses des groupes selon les catégories..... | 161 |
| 3.2 Les retombées économiques | 164 |
| 3.2.1 Les retombées économiques de la présence des groupes de la CDC du Roc | 164 |
| 3.2.2 Les retombées économiques de la présence des groupes de la CDC du ROC localisés dans le secteur du centre-ville de Chicoutimi..... | 166 |
| 3.2.3 Les fournisseurs des groupes de la CDC du Roc..... | 167 |
| 3.3 L'évolution et la difficulté de financement des groupes de la CDC du Roc..... | 169 |
| 3.3.1 Les actifs des groupes communautaires..... | 171 |
| 3.3.2 Les difficultés de financement des groupes de la CDC du Roc..... | 172 |
| 3.3.3 Le niveau de financement des groupes de la CDC du Roc en lien avec leurs activités | 175 |
| 3.4 Conclusion sur les dimensions économiques..... | 179 |
| CONCLUSION..... | 181 |
| BIBLIOGRAPHIE..... | 185 |

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| ANNEXE 1..... | 189 |
| Tableau 1 Les buts de la fondation des groupes de la CDC du Roc regroupés selon des objectifs globaux d'intervention des groupes..... | 191 |
| ANNEXE 2 | 193 |
| Tableau 1 Indicateurs d'activités des groupes ayant un budget de 50 000\$ et moins | 195 |
| Tableau 2 Indicateurs d'activité des groupes ayant un budget entre 50 001\$ et 100 000\$..... | 196 |
| Tableau 3 Indicateurs d'activité des groupes ayant un budget entre 100 001\$ et 150 000\$..... | 196 |
| Tableau 4 Indicateurs d'activité des groupes ayant un budget entre 150 001\$ et 200 000\$..... | 197 |
| Tableau 5 Indicateurs d'activité des groupes ayant un budget de 200 001\$ et plus | 197 |
| ANNEXE 3..... | 199 |
| Questionnaire sur les impacts socio-économiques des groupes membres de la CDC du Roc..... | 201 |

LISTE DES TABLEAUX

| | | |
|--------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Tableau 1.1 | Le statut des organismes de la CDC du Roc | 23 |
| Tableau 1.2 | Le nombre de groupes de la CDC possédant un numéro de charité | 24 |
| Tableau 1.3 | Le nombre de groupes possédant un numéro de charité selon les catégories de groupes | 25 |
| Tableau 1.4 | Le nombre total des membres individuels dans les groupes de la CDC sans distinction de genre et selon les genres..... | 27 |
| Tableau 1.5 | Les niveaux du nombre de membres dans les groupes de la CDC..... | 28 |
| Tableau 1.6 | Le nombre de membres individuels selon les catégories de groupes..... | 28 |
| Tableau 1.7 | Le nombre de membres dans les conseils d'administration des groupes de la CDC du Roc | 30 |
| Tableau 1.8 | La représentation des femmes et des hommes dans les conseils d'administration des groupes de la CDC..... | 32 |
| Tableau 1.9 | Le nombre de membres dans les conseils d'administration selon les catégories de groupes selon le genre..... | 33 |
| Tableau 1.10 | Les bénévoles dans les groupes de la CDC du Roc | 34 |
| Tableau 1.11 | Le nombre de bénévoles dans les groupes de la CDC selon le genre..... | 35 |
| Tableau 1.12 | Le nombre de bénévoles selon les catégories de groupes sans distinction de genre et selon le genre..... | 37 |
| Tableau 1.13 | Les membres corporatifs dans les groupes de la CDC du Roc..... | 39 |
| Tableau 1.14 | Les instances décisionnelles dans les groupes de la CDC du Roc..... | 40 |
| Tableau 1.15 | Les instances décisionnelles selon les catégories de groupes..... | 42 |
| Tableau 1.16 | Les avantages d'être membre d'un groupe de la CDC du Roc..... | 43 |
| Tableau 1.17 | Les années de fondation des groupes..... | 46 |
| Tableau 1.18 | La localisation des groupes..... | 47 |
| Tableau 1.19 | Répartition des groupes de la CDC du Roc selon le champ d'action..... | 49 |
| Tableau 1.20 | Les buts de la fondation des groupes de la CDC du Roc selon la typologie de groupes..... | 50 |

| | | |
|--------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Tableau 1.21 | Les objectifs globaux ayant mené à la fondation des groupes de la CDC | 53 |
| Tableau 1.22 | Les objectifs globaux de la fondation des groupes de la CDC selon les catégories de groupes..... | 54 |
| Tableau 1.23 | Le nombre de groupes de la CDC du Roc qui ont modifié leurs objectifs depuis leur fondation | 56 |
| Tableau 1.24 | Nombre d'employées qui travaillent dans les organismes communautaires..... | 59 |
| Tableau 1.25 | Le genre des employées des organismes membres de la CDC du Roc..... | 60 |
| Tableau 1.26 | Les fonctions des employées des organismes communautaires | 61 |
| Tableau 1.27 | Le nombre d'heures travaillées par semaine par les employées des organismes communautaires..... | 63 |
| Tableau 1.28 | L'âge des employées des organismes communautaires..... | 64 |
| Tableau 1.29 | Le salaire horaire des employées des organismes communautaires..... | 66 |
| Tableau 1.30 | Le nombre de semaines travaillées par année par les employées des organismes communautaires..... | 67 |
| Tableau 1.31 | La scolarité des employées des organismes communautaires..... | 68 |
| Tableau 1.32 | Le nombre d'années de service des employées des organismes communautaires..... | 69 |
| Tableau 1.33 | Nombre de programmes d'employabilité employés par les groupes | 71 |
| Tableau 1.34 | Impacts des programmes d'employabilité sur les organismes communautaires par type de groupes | 72 |
| Tableau 1.35 | Impacts des programmes d'employabilité dans le secteur communautaire par type de groupes..... | 74 |
| Tableau 1.36 | Raisons pour lesquelles certains groupes communautaires n'utilisent pas de programmes d'employabilité par type de groupes..... | 76 |
| Tableau 1.37 | Nombre d'heures de bénévolat dans les organismes communautaires..... | 79 |
| Tableau 1.38 | Bénévolat chez les employées permanentes des organismes communautaires..... | 80 |
| Tableau 1.39 | Nombre d'heures de bénévolat par semaine des employées permanentes des organismes communautaires..... | 81 |
| Tableau 1.40 | Conditions de travail des employées des organismes communautaires..... | 82 |

| | | |
|---------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Tableau 1.41 | Éléments de la définition d'un groupe communautaire..... | 84 |
| Tableau 1.42 | Éléments pour lesquels les groupes sont membres de la CDC du Roc..... | 86 |
| Tableau 2.1 | Champs d'intervention et problématiques des organismes communautaires..... | 90 |
| Tableau 2.2 | Modes d'intervention des organismes communautaires..... | 92 |
| Tableau 2.3 | Services les plus utilisés offerts par les organismes communautaires..... | 93 |
| Tableau 2.4 | Services les plus importants pour les organismes communautaires | 94 |
| Tableau 2.5 | Description des organismes selon le type ou le genre | 95 |
| Tableau 2.6 | Moyens utilisés pour rejoindre la clientèle | 96 |
| Tableau 2.7a | Catégories de personnes rejointes par les organismes communautaires.... | 98 |
| Tableau 2.7b | Catégorie de personnes rejointes par types de groupes et selon le total des mentions..... | 99 |
| Tableau 2.8. | Genre des usagères des organismes communautaires..... | 100 |
| Tableau 2.9 | Catégories d'âges des usagères des organismes communautaires..... | 101 |
| Tableau 2.10 | Catégories de revenu des usagères des organismes communautaires..... | 102 |
| Tableau 2.11 | Provenance des usagères des organismes communautaires | 103 |
| Tableau 2.12 | Nombre de personnes ayant utilisé les services des organismes communautaires durant l'année 1996..... | 104 |
| Tableau 2.13 | Heures d'ouverture des organismes communautaires..... | 105 |
| Tableau 2.14 | Nombre de semaines d'ouverture par année des organismes communautaires..... | 106 |
| Tableau 2.15 | Période d'achalandage des organismes communautaires | 107 |
| Tableau 2.16 | Les éléments des réseaux des organismes communautaires de la CDC du Roc..... | 109 |
| Tableau 2.17 | Signification des liens selon le palier territorial..... | 110 |
| Tableau 2.18a | Nombre de comités et regroupements dont sont membres les organismes communautaires selon le palier territorial..... | 111 |
| Tableau 2.18b | Nombre de réunions auxquelles les organismes communautaires participent par année selon le palier territorial | 111 |

| | | |
|--------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Tableau 2.19 | Nature des liens avec d'autres organismes communautaires..... | 113 |
| Tableau 2.20 | Types de liens qu'entretiennent les organismes communautaires avec certaines institutions (1995-1996)..... | 114 |
| Tableau 2.21 | Valeurs portées par les organismes communautaires | 118 |
| Tableau 2.22 | Aspects sur lesquels les organismes communautaires ont des impacts sur les usagères..... | 119 |
| Tableau 2.23 | Domaines sur lesquels les organismes communautaires ont un impact sur la communauté..... | 120 |
| Tableau 2.24 | Services offerts par les organismes communautaires et le public et privé..... | 122 |
| Tableau 3.1 | Le budget des groupes de la CDC du ROC pour 1995-1996..... | 127 |
| Tableau 3.2 | Les sources de revenus des groupes de la CDC du Roc pour 1995-1996 | 128 |
| Tableau 3.3 | Résumé des sources de revenus des groupes membres de la CDC du Roc pour 1995-1996..... | 131 |
| Tableau 3.4 | Les dépenses des groupes de la CDC du ROC pour 1995-1996..... | 132 |
| Tableau 3.5 | Tableau résumé des revenus des groupes dans la catégorie <i>personnes âgées</i> | 134 |
| Tableau 3.6 | Les dépenses des groupes dans la catégorie <i>personnes âgées</i> | 135 |
| Tableau 3.7 | Tableau résumé des revenus des groupes dans la catégorie <i>famille</i> | 136 |
| Tableau 3.8 | Les dépenses des groupes de la catégorie <i>famille</i> | 137 |
| Tableau 3.9 | Les sources de revenus des groupes dans la catégorie <i>jeunesse</i> | 139 |
| Tableau 3.10 | Les dépenses des groupes de la catégorie <i>jeunesse</i> | 140 |
| Tableau 3.11 | Tableau résumé des sources de revenus des groupes de la catégorie <i>santé physique</i> | 141 |
| Tableau 3.12 | Les dépenses des groupes de la catégorie <i>santé physique</i> | 142 |
| Tableau 3.13 | Tableau résumé des sources de revenus des groupes de la catégorie <i>solidarité sociale et défense des droits</i> | 144 |
| Tableau 3.14 | Les dépenses des groupes de la catégorie <i>solidarité sociale et défense des droits</i> | 145 |

| | | |
|--------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Tableau 3.15 | Tableau résumé des sources de revenus des groupes de la catégorie <i>condition féminine</i> | 146 |
| Tableau 3.16 | Les dépenses des groupes de la catégorie <i>condition féminine</i> | 147 |
| Tableau 3.17 | Tableau résumé des sources de revenus des groupes de la catégorie <i>santé mentale</i> | 149 |
| Tableau 3.18 | Les dépenses des groupes de la catégorie <i>santé mentale</i> | 150 |
| Tableau 3.19 | Tableau résumé des sources de revenu des groupes de la catégorie <i>personnes handicapées</i> | 151 |
| Tableau 3.20 | Les dépenses des groupes de la catégorie <i>personnes handicapées</i> | 152 |
| Tableau 3.21 | Tableau résumé des sources de revenu des groupes de la catégorie <i>multi-services en milieu rural</i> | 154 |
| Tableau 3.22 | Les dépenses des groupes dans la catégorie <i>multi-services en milieu rural</i> | 155 |
| Tableau 3.23 | Synthèse des sources de revenus des groupes membres de la CDC du Roc selon les catégories de la typologie relative aux problématiques des groupes..... | 158 |
| Tableau 3.24 | Synthèse des dépenses des groupes membres de la CDC du Roc selon les catégories de la typologie relative aux problématiques des groupes..... | 162 |
| Tableau 3.25 | Les dépenses à incidences locales et extra régionales..... | 165 |
| Tableau 3.26 | Les incidences économiques des groupes de la CDC du Roc dans le secteur du centre-ville..... | 167 |
| Tableau 3.27 | Les fournisseurs des groupes de la CDC..... | 168 |
| Tableau 3.28 | Nombre d'heures consacré à la recherche de financement dans la dernière année..... | 170 |
| Tableau 3.29 | L'actif, le passif et l'avoir net des groupes de la CDC..... | 171 |
| Tableau 3.30 | Les fluctuations du niveau de financement des groupes de la CDC dans les cinq dernières années | 172 |
| Tableau 3.31 | La présence de difficultés financières chez les groupes de la CDC et les types des difficultés financières | 174 |
| Tableau 3.32 | Les phases de développement des groupes de la CDC..... | 174 |
| Tableau 3.33 | Les indicateurs d'activités selon le niveau budgétaire des groupes de la CDC | 179 |

INTRODUCTION

Présentation du contexte de l'étude

À l'automne 1996, la Corporation de développement communautaire (CDC) du Roc du grand Chicoutimi aborda le Groupe de recherche et d'intervention régionales (GRIR) de l'UQAC afin de voir si des chercheures affiliées au GRIR pourraient collaborer avec elle afin de réaliser une recherche sur les impacts socio-économiques des groupes-membres. Cela faisait suite à la résolution de l'assemblée générale de la CDC du Roc du 2 mai 1996 faisant de la réalisation d'une telle «étude d'impacts» un des objectifs de plan de travail de la CDC pour cette année. La Corporation de développement communautaire du Roc rassemble une quarantaine d'organismes oeuvrant dans le domaine communautaire et situés sur le territoire donné, qui correspond à celui du CLSC du Grand-Chicoutimi. Sa mission est d'assurer la participation active du mouvement populaire et communautaire au développement social et économique du milieu. Les objectifs de la CDC sont de:

1. regrouper les organismes communautaires;
2. promouvoir, consolider et développer le réseau communautaire;
3. favoriser le support et les échanges entre organismes du milieu;
4. promouvoir le développement communautaire;
5. défendre les intérêts des organismes communautaires;
6. proposer une vision du changement social basée sur la participation et la démocratie, la justice et l'équité.

Des discussions entre la CDC et les professeur-es Marielle Tremblay et Pierre-André Tremblay, il ressortit que la conjoncture actuelle des groupes-membres de la CDC était marquée par les événements suivants:

- les transformations actuelles des règles présidant aux activités de l'État-providence sont en modification rapide. Elles accordent une grande responsabilité aux groupes communautaires sans toujours leur accorder les moyens nécessaires;

- les groupes doivent donc repenser leur rôle et traversent à peu près tous une période de repositionnement face aux instances publiques. Les groupes partagent tous un désir que leur efficacité et leur utilité soient plus généralement reconnus;
- les regroupements régionaux et locaux sont à mettre sur pied des États généraux du monde communautaire et, à cette fin, il serait utile de disposer d'une information plus précise sur leurs activités, les problèmes auxquels ils font face et les solutions qu'ils tentent de leur trouver.

Ces éléments semblent aux professeurs-es des aspects fondamentaux et structurants d'une recherche sur les impacts socio-économiques des groupes communautaires. Mais ils ne sont pas les seuls.

Sources de financement

Cette recherche a été rendue possible grâce au financement de la Direction des ressources humaines Canada et du programme FODAR.

Quelques considérations sur le macro-contexte

D'autres éléments peut-être moins immédiatement évidents doivent aussi être gardés en mémoire, car ils expliquent partiellement les modalités que prit cette «étude d'impacts». Le plus fondamental d'entre eux est sans contredit le rétrécissement de l'État-providence.

Général dans les pays développés, il dépasse de beaucoup le contexte québécois et même canadien car il touche tous les pays développés.

Ceux-ci avaient connu depuis le début du siècle une croissance continue des dépenses sociales, ainsi que le montre le tableau ci-après¹, mais les tendances récentes laissent croire que cette croissance se renversera ou, à tout le moins, ralentira de façon notable sa progression.

1 Données tirées de P. Bairoch (1997), *Victoires et déboires: histoire économique et sociale du monde du 16e siècle à nos jours*, vol. III, Paris, Gallimard, «Folio-histoire», tableaux des pages 483 et 502.

| Pays | Année | 1913 | 1920 | 1929 | 1935 | 1938 | 1950 | 1960 | 1970 | 1980 | 1990 | 1993 |
|-------------|-------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Allemagne | 4,1 | — | 11,8 | 10,4 | — | 14,8 | 18,1 | 19,5 | 25 | 23,8 | 24,7 | |
| France | — | 2,8 | 3,8 | 7,8 | 5,1 | 8,2 | 13,4 | 16,7 | 23,5 | 25,9 | 28,7 | |
| Royaume-Uni | 4,2 | 4,1 | 4,7 | 5,8 | 5,3 | 10 | 10,2 | 13,2 | 18,3 | 19,8 | 23,4 | |
| Suède | 3,8 | 4,8 | 6,4 | 7,9 | 8,5 | 8,3 | 10,8 | 16,8 | 30,4 | 32,6 | 38 | |
| USA | 0,5 | — | 0,6 | 4,3 | 3,3 | 5,4 | 9,2 | 10,4 | 12,4 | 14,1 | 15,6 | |
| Canada | 0,6 | — | 2,8 | — | 5,2 | 5,1 | 9,1 | 11,8 | 13,3 | 18 | 19,8 | |

Dans la mesure où on peut les percevoir, les conséquences en seront importantes et nombreuses. Si la solidarité sociale ne s'exprime plus sous la forme de l'État-providence, quelle forme prendra-t-elle? On peut imaginer trois possibilités.

1. **La loi du marché.** Il est possible qu'elle ne prenne *aucune* forme et que la loi du marché soit la seule rationalité, ce qui ne pourra faire autrement qu'augmenter les inégalités entre les diverses catégories de la population, car les rapports purement marchands n'avantagent ni ne désavantagent également pas tout le monde. L'inégalité et l'inéquité étant fauteuses de troubles sociaux, on peut facilement imaginer que le besoin d'ordre social provoquera une hausse des dépenses collectives et privées en services de sécurité, de protection et de répression.
2. **La privatisation de la responsabilité.** Par ailleurs, si la solidarité quitte le domaine public, on peut prévoir qu'elle relèvera de plus en plus de l'*ordre privé*, c'est à dire de la famille, des parents proches, des amis et des voisins. Elle sera donc d'autant plus facile à structurer que le milieu sera stable et favorisé; les milieux *désorganisés* seront donc doublement désavantagés. Les gens seuls sont souvent des gens pauvres. Peut-être verrait-on venir le jour où les gens seront pauvres *parce que* seuls. En attendant ce jour, il est clair que les personnes *désaffiliées*² accumuleront les désavantages. La question est donc celle de la dualisation sociale en ses multiples manifestations qui touchent des populations elles-mêmes diverses mais de plus en plus nombreuses: femmes, jeunes, monoparents, retraitées, personnes connaissant des difficultés d'apprentissage, personnes souffrant d'incapacités physiques, psychologiques ou culturelles, sans oublier que des espaces sont

2 L'expression est de R. Castel (1995), *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard.

marqués par une concentration particulière de toutes ces caractéristiques. Certains ont appelé «structure en trou de beigne» la cartographie de la difficulté. Les quartiers urbains centraux cumulent les signes de désavantages; ils sont entourés par des quartiers de banlieue plus favorisés, eux-mêmes circonscrits par les espaces ruraux à divers stades de la décomposition. Si l'image est un peu grossière, elle a le mérite de montrer la généralité du phénomène de l'exclusion. En d'autres termes, il est prévisible que les milieux pauvres se prennent pauvrement en charge, et que les milieux riches se prennent richement en charge.

3. **L'institutionnalisation du communautaire.** On comprend donc aisément l'importance des enjeux que recèle le fameux débat sur l'*institutionnalisation du communautaire*, qui représente la troisième voie possible de la solidarité à l'époque du repli de l'État-providence. Proche de la précédente, car faisant appel aux initiatives de la société civile, elle s'en distingue en ce qu'elle les structure d'une façon qui dépasse la sphère familiale. Le support financier provient pour une part importante de l'État qui, en contrepartie, instaure des règles de fonctionnement et tente d'homogénéiser les pratiques et de les coordonner. Plusieurs craignent que la spontanéité, l'initiative, le dévouement et l'effort d'innovation sociale qui marquent les groupes communautaires se voient alors enrégimentés par une approche qui ne peut qu'être bureaucratique. Retenons deux difficultés importantes. La première consiste en la privatisation de la responsabilité sociale, dans un contexte social et politique où on s'attend encore à être protégé universellement: doit-on avoir à l'égard des groupes communautaires les mêmes attentes qu'à l'égard d'un État-providence qui a, au moins, les responsabilités politiques d'un État? Y a-t-il une «citoyenneté communautaire»? Quels sont les droits et devoirs réciproques des groupes et de la population? Cette privatisation remet donc en cause la frontière déjà floue du privé et du public, ce qui soulève un autre ensemble de questions. Si oeuvrer au sein d'un organisme communautaire ne relève plus uniquement du bénévolat (c'est-à-dire de l'acte gratuit) mais devient un métier, on peut s'attendre à ce qu'apparaissent des préoccupations professionnelles: reconnaissance de la compétence et de la formation, conditions d'emploi et de travail, possibilité d'avancement, etc. Et c'est bien ce qui se passe, car on voit se multiplier les réflexions sur la syndicalisation des travailleuses du communautaire, sur l'imputabilité des actes, sur la division du travail au sein des groupes.

Enfin, la situation actuelle des groupes communautaires force à réfléchir sur ce qu'on pourrait appeler le «changement social volontaire», c'est-à-dire les mouvements sociaux. L'origine des groupes communautaires remonte aux groupes populaires des années 60 au moins autant (et sans doute plus) qu'aux organisations caritatives qu'ils sont pourtant en voie de supplanter. Ces groupes populaires se faisaient les porte-paroles de demandes de changement social et de réorganisation des rapports sociaux dans des voies plus équitables et moins inégalitaires. Mais les groupes communautaires des années 90 sont-ils encore porteurs de renouveau social et politique, ou ne sont-ils que des outils d'adaptation des personnes et des groupes à des changements exogènes?

Ces questions sont fondamentales et complexes, ce qui explique sans doute pourquoi le «monde communautaire» est en effervescence et que se multiplient les colloques, sommets et recherches³.

Objectifs de la recherche

L'évolution rapide de la situation socio-économique et son incidence possible sur les pratiques des groupes communautaires rendait non seulement pertinente mais urgente la collecte de données pouvant alimenter et nourrir la réflexion sur le «repositionnement» du communautaire dans une conjoncture en pleine mouvance.

L'objectif principal de la présente recherche est de décrire et de mieux comprendre les impacts socio-économiques des 40 organismes membres de la Corporation de développement communautaire du Roc. La réorganisation de la gestion du social et les transferts de compétence qui l'accompagnent imposent de nouvelles responsabilités au secteur communautaire qui peuvent accentuer la fragilité de ce milieu ou du moins l'interpeller comme un «lieu nodal» d'élaboration d'une nouvelle gestion publique du social. Il s'agit désormais de faire reposer sur les organismes communautaires une part importante de la dispensation des services collectifs, ce qui risque de renforcer les inégalités sociales mais aussi d'amener une redéfinition de ce qu'on appelle la «culture du communautaire».

3 On trouvera les rapports de quelques-unes d'entre elles en annexe bibliographique.

Dans ce contexte, une analyse des impacts socio-économiques des groupes communautaires prend tout son sens. La notion d'impact social est cependant très complexe. La recherche dirigée par R. Mathieu (1996) retient les dimensions suivantes: rapports de travail nouveaux, culture de solidarité, *empowerment* des collectivités, contribution à la démocratie, prévention de problèmes sociaux. On remarque que les deux premiers aspects concernent principalement ce qu'on peut appeler «l'intérieur» des organismes, les autres concernant surtout les rapports entre les groupes et l'espace social environnant. Pour les fins de notre recherche, les impacts sociaux sont abordés à partir de quatre dimensions interreliées qui se nourrissent mutuellement.

1. Mesurer comment les pratiques et les services offerts par les groupes améliorent la qualité de vie de la population. Plusieurs indicateurs sont pris en considération: les problématiques touchées, les services et/ou modes d'intervention privilégiés, les activités offertes, les domaines favorisés et les valeurs portées par les groupes.
2. Connaître et décrire les structures organisationnelles des groupes, leur mode de fonctionnement et le personnel qui y oeuvre. Bref, identifier les ressources humaines et matérielles dont les groupes ont besoin pour offrir et maintenir leurs services à la population. On parle ici de lieux d'expression de légitimité, d'autorité, de crédibilité et de reconnaissance des groupes par le milieu régional. Les principaux indicateurs sont: les buts, les objectifs, les mandats et les membres des groupes, les caractéristiques du personnel employé par les groupes ainsi que les liens qu'ils tissent avec le milieu, c'est-à-dire leur ancrage par l'extension et l'activation de leurs réseaux.
3. Évaluer les impacts des services et des pratiques des groupes communautaires sur les clientèles qu'ils desservent. Trois priorités sont visées: le mieux-être des clientèles touchées, l'amélioration des conditions de vie et la revitalisation des milieux de vie (vérification de leurs satisfactions, de leurs besoins et de leurs attentes). Les notions d'*empowerment*, d'autonomie et de démocratie seront prises en compte.
4. Analyser les rapports des usagères à la population globale de la localité. Il s'agit ici de cerner les effets des pratiques des groupes comme moyen facilitant l'intégration sociale de sa clientèle. Les concepts d'exclusion sociale et de marginalisation seront au coeur de l'analyse.

La multiplication des dimensions à couvrir a nécessité l'élaboration d'un programme de recherche complexe qui comporte trois phases, chacune d'elles étant interreliées mais autonomes. La première étape, qui s'est déroulée du mois d'octobre 1996 au mois d'août 1997, a consisté à établir le portrait des groupes-membres de la CDC, ce qui nous renseigne sur ce que sont et ce que font les groupes. La deuxième phase, complémentaire à la première, se fera à l'aide de *focus groups* auprès de «personnes mobilisantes» (personnel, militantes, bénévoles), afin de nous aider à mieux cerner la culture des groupes. L'utilisation de cette méthode jouit d'une longue histoire en sciences sociales. Notons simplement qu'elle permet aux répondantes de s'exprimer librement et, par le fait même, donne une richesse aux informations recueillies. Ces *focus groups* seront effectués auprès d'un échantillon représentatif, fait à partir de la typologie des groupes en fonction de leurs champs d'intervention. Enfin, la troisième étape de la recherche sera consacrée à des entrevues semi-dirigées auprès de la clientèle des organismes étudiés, ce qui nous semble le «point de chute» premier des activités des groupes. L'entrevue semi-dirigée paraît être la façon la plus efficace d'obtenir une information non seulement organisée, mais aussi «s'organisant», c'est-à-dire les discours motivations, perceptions et interprétations qui jaillissent au cours des entrevues. Il s'agit de donner la parole aux usagères pour bien mesurer les impacts des groupes sur les gens pour lesquels ils travaillent.

La deuxième et la troisième phase de la recherche seront réalisées à l'automne 1997 et au cours de l'année 1998. Le présent rapport fait état des résultats de la première phase de la recherche. C'est dans cette optique qu'il faut lire les données présentées.

Éléments méthodologiques

En lien avec nos objectifs, nous avons opté dans cette première phase de la recherche pour une étude de type exploratoire et pour une analyse descriptive. En effet, il nous a semblé important, pour saisir les impacts socio-économiques des groupes, de dresser un portrait précis des 40 groupes-membres de la CDC, de répertorier les champs d'intervention où ils oeuvrent et de voir les retombées économiques qu'ils génèrent. Les interactions avec le milieu local et institutionnel ainsi que le réseautage entre les groupes communautaires sont aussi examinés. Tous ces objets sont des enjeux du développement local, car ils touchent à la question de la revitalisation de communautés en difficulté. Cette recherche exploratoire nous sera très utile

pour dégager les grands paramètres sur lesquels nous nous appuierons dans les étapes ultérieures du projet.

La démarche méthodologique retenue privilégie l'approche qualitative. Nous avons choisi, comme principal moyen de collecte des données, l'entrevue individuelle structurée à partir d'un questionnaire qui couvre l'ensemble des dimensions que nous voulions aborder. Au nombre de 52 questions ouvertes et fermées, le questionnaire comprend sept sections qui traitent chacune d'un thème différent: identification du groupe, liens avec le milieu, portrait du personnel, problématiques touchées et services offerts, profil des usagères, portrait économique et perception des impacts sociaux.

Sur les 40 groupes-membres de la CDC, 36 ont répondu au questionnaire: trois ont été éliminés parce qu'ils ne répondaient pas aux critères exigés, un groupe n'était pas disponible (en raison d'une désorganisation due au déluge) et un groupe a refusé de nous donner les informations concernant son profil économique. Le questionnaire a été complété par la chercheure auprès de la permanente ou de la responsable du groupe consulté. La cueillette des données s'est échelonnée sur une période de trois mois (décembre 1996 à février 1997) et généralement, nous avons obtenu une très bonne collaboration de la part des groupes rencontrés.

Pour le traitement et l'analyse des données, des catégories ont été créées en fonction des problématiques sur lesquelles travaillent les groupes. Les 36 groupes ont été divisés en dix catégories: *jeunesse, solidarité sociale, famille, multi-services en milieu rural, santé physique, personnes âgées, condition féminine, défense des droits, personnes handicapées et santé mentale*. Le nombre de groupes par catégorie varie de un à six.

Le questionnaire comprenant des questions fermées et des questions ouvertes, nous avons dû avoir recours à des techniques de traitement de données et des méthodes d'analyse différentes. Pour les questions fermées, comprenant de deux à plusieurs choix de réponses, la compilation et le traitement des données se sont effectués avec le logiciel de statistiques SPSS. Il s'agissait d'une compilation par variables et indicateurs pour chacun des thèmes abordés. Par la suite, nous avons procédé au traitement statistique et au croisement de certaines données. Les données économiques ont été compilées et traitées avec le logiciel Excel. Nous avons débuté avec la compilation des revenus pour chaque groupe, selon leurs sources de revenus. Par la

suite nous avons procédé à la compilation des dépenses, par poste budgétaire, pour chaque groupe. Enfin, les données ont été compilées par catégorie de groupes, ce qui a permis de produire une synthèse des données en fonction de chacune des catégories. Nous n'avons pas procédé à la synthèse des données par groupe individuel dans le but de conserver la confidentialité de ceux-ci.

Pour le traitement des questions ouvertes, nous avons procédé en quatre étapes: la retranscription des réponses telles que données lors de l'entrevue, l'identification des éléments importants de réponse par catégorie de groupes, la formulation des données par catégorie de groupes et enfin, la formulation d'une synthèse des données par l'ensemble des groupes.

Les parties du rapport

Ce rapport comporte trois parties, soit la partie 1: Qui sont les groupes?, qui traite de l'organisation des groupes; la partie 2: Que font les groupes?, qui examine les interventions des groupes et la partie 3: Les impacts économiques, qui dresse un portrait économique des groupes de la CDC du Roc.

PARTIE 1

1. QUI SONT LES GROUPES?

Cette première section du rapport comprend la structure organisationnelle et décisionnelle de ces groupes, soit la question des membres (individuels, corporatifs, membres du conseil d'administration, bénévoles et personnes rejoindes directement) et des instances décisionnelles présentes au sein des différents groupes. On traitera aussi de leur localisation sur le territoire de la CDC du Roc, les motifs qui ont mené à leur fondation et les modifications des mandats et des objectifs depuis leur fondation.

1.1 Les structures des groupes

1.1.1 Les statuts juridiques

Il y a deux types de statut juridique des groupes communautaires: un groupe peut être reconnu comme organisme sans but lucratif ou comme organisme de charité. Dans le cadre de cette étude, la presque totalité des groupes (35) ont indiqué qu'ils appartenaient à la catégorie des organismes sans but lucratif alors qu'un seul groupe appartient celle des organismes de charité (voir tableau 1.1).

Tableau 1.1
Le statut des organismes de la CDC du Roc

| Statut | Nombre de groupes | Pourcentage |
|----------------------|--------------------------|--------------------|
| OSBL | 35 | 97,2 |
| Organisme de charité | 1 | 2,8 |
| Total | 36 | 100,0 |

1.1.2 Le numéro de charité

Un peu plus de la moitié (55,6%) des groupes communautaires de la CDC du Roc possèdent un numéro de charité contre 41,7% qui n'en possèdent pas et un groupe attend encore son numéro. Ces chiffres montrent donc que plus de la moitié des groupes de la CDC possède cet outil pour appuyer leur collecte de fonds (voir tableau 1.2).

Il faut mentionner qu'un numéro est avant tout un outil qui permet aux groupes d'être en mesure de mieux organiser leur campagne de financement, puisqu'il leur permet d'émettre aux donateurs des reçus pour fins d'impôt. Le fait de posséder ou non un numéro de charité est donc un indicateur du niveau de structuration et d'organisation des groupes. Il faut tenir compte aussi du fait que les groupes de pression ne peuvent avoir de numéros de charité. Seuls les groupes qui se consacrent aux œuvres de bienfaisance peuvent obtenir un numéro de charité du gouvernement fédéral. Nous verrons d'ailleurs plus loin que les groupes de la CDC se consacrent davantage aux services et à l'entraide.

Tableau 1.2

Le nombre de groupes de la CDC possédant un numéro de charité

| | Nombre de groupes | Pourcentage |
|---------------------------------------------------|-------------------|--------------|
| Groupes qui possèdent un numéro de charité | 20 | 55,6 |
| Groupes qui ne possèdent pas un numéro de charité | 15 | 41,7 |
| En attente | 1 | 2,8 |
| Total | 36 | 100,0 |

De plus, nous avons regardé cette question du numéro de charité pour chaque catégorie de groupes (voir le tableau 1.3); cela nous donne des résultats relativement éclatés. Ainsi les groupes de la catégorie *jeunesse* possèdent un numéro de charité dans une proportion de 50%, *solidarité sociale*, 20%, *famille*, 60%, *multi-services en milieu rural*, 50%, *santé physique*, 75%, *personnes âgées*, 50%, *condition féminine*, 100%, *défense des droits*, 100%, *personnes handicapées*, 25% et *santé mentale*, 66,7%.

Tableau 1.3

Le nombre de groupes possédant un numéro de charité selon les catégories de groupes

| Catégories | Santé mentale | Solidarité sociale | Personnes âgées | Famille | Condition féminine |
|------------------------|-----------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------------------|
| % et nombre de groupes | 66,7% (2 groupes) | 20% (1 groupe) | 50% (1 groupe) | 60% (3 groupes) | 100% (4 groupes) |
| Catégories | Personnes handicapées | Jeunesse | Défense des droits | Santé physique | Multi-services en milieu rural |
| % et nombre de groupes | 25% (1 groupe) | 50% (3 groupes) | 100% (1 groupe) | 75% (3 groupes) | 50% (1 groupe) |

Évidemment le nombre de groupes par catégorie n'étant pas égal, une comparaison globale est difficile. Toutefois, nous constatons que certaines catégories de groupes semblent davantage avoir de numéros de charité. Il s'agit des catégories *condition féminine, santé physique, jeunesse et santé mentale*.

1.1.3 Les membres des groupes de la CDC du Roc

Afin de répondre à la question du membership chez les groupes communautaires de la CDC du ROC, nous avons identifié cinq catégories de membres: les membres individuels, les membres corporatifs, les membres du conseil d'administration, les bénévoles et les personnes rejoindes directement.

Le principal problème demeure celui de la définition d'un membre. En effet, seuls 14 groupes sur 36 ont répondu qu'ils avaient des membres individuels. Les autres groupes n'ont pu répondre à cette question, soit parce qu'ils n'ont tout simplement pas de membres individuels dans leur structure organisationnelle, soit parce qu'ils n'ont pas été en mesure de nous fournir ces chiffres avec précision parce que la répondante ne connaissait pas ces chiffres au moment de l'entrevue ou en raison de l'accès difficile à ce type de données (ou soit encore en raison de l'importance secondaire accordée à ce genre de données). Il faut mentionner que le fait d'avoir

des membres individuels suppose un suivi relativement rigoureux. En effet, les membres doivent adhérer à un organisme, être enregistrés au moyen d'une carte de membre ou autre et être comptabilisés de façon plus ou moins stable. Sans compter les rappels que doit faire l'organisme pour conserver ses membres d'année en année.

Mais plus important que cette structuration du membership, on doit s'interroger sur ce que signifie être membre d'un groupe communautaire. Est-ce simplement avoir une carte de membre? Est-ce être une usagère de ce groupe? Est-ce être bénévole dans ce groupe? Est-ce être membre du conseil d'administration? Voilà autant de situations qui peuvent s'appliquer à la définition d'un membre d'un organisme communautaire. C'est avec cette multiplicité en tête que nous avons tenté d'aborder la notion de membre dans les groupes communautaires de la CDC. Elle a entraîné un traitement statistique difficile et souvent incomplet. Cette difficulté reflète le fait que la notion de membre dans les groupes communautaires semble ardue à saisir autant dans les groupes de la CDC du Roc que dans l'ensemble du mouvement communautaire au Québec.

1.1.3.1 Les membres individuels, les membres femmes et hommes

Le tableau 1.4 nous montre que le nombre total de membres dans les 14 groupes qui ont affirmé avoir des membres s'élèvent à 1879. Quand nous répartissons le nombre de membres selon le genre, nous retrouvons 620 membres femmes et 402 membres hommes et ce pour les douze groupes qui ont pu spécifier le genre de leur membre.

Tableau 1.4

Le nombre total des membres individuels dans les groupes de la CDC sans distinction de genre et selon les genres

| | Membres individuels sans distinction de genre | Membres individuels femmes | Membres individuels hommes |
|------------------------------|-----------------------------------------------|----------------------------|----------------------------|
| Nombre de membres | 1879 | 620 | 402 |
| Total des groupes répondants | 14 | 12 | 12 |

Ces chiffres doivent cependant être nuancés. Ainsi, si nous prenons l'exemple particulier d'un groupe dont le membership est composé en majorité d'hommes: il s'est avéré, lors de l'administration du questionnaire, que même si ce sont les noms des conjoints qui sont dénombrés, ce sont les femmes en réalité qui s'impliquent le plus.

Il est donc très difficile d'avoir une idée exacte du nombre de membres individuels des groupes de la CDC. Malgré tout, nous pouvons tirer quelques constats. D'une part, comme nous l'avons vu, seulement 38,8% des groupes de la CDC ont affirmé avoir des membres individuels. D'autre part, le nombre de membres femmes apparaît plus grand que le nombre de membres hommes dans ces groupes. Enfin, mentionnons qu'il faut toujours considérer la réalité et les pratiques des groupes communautaires pour être en mesure d'évaluer de façon assez précise le nombre de membres dans ces organismes.

Par la suite, nous avons regardé les niveaux du nombre membres individuels dans les groupes de la CDC. Nous avons pu constater dans les chiffres recueillis que le nombre de membres individuels varie entre huit et 800 dans les 14 groupes qui ont répondu avoir des membres individuels. Le tableau 1.5 nous montre le niveau du nombre de membres dans les groupes de la CDC. Nous voyons que cinq groupes ont entre 1 et 50 membres individuels, quatre groupes ont entre 51 et 100 membres individuels, trois groupes ont entre 101 et 150 membres individuels et deux groupes ont plus de 150 membres individuels. Pour ces deux groupes il faut souligner ici un écart important puisque l'un de ces groupes a 300 membres individuels et l'autre 800.

Tableau 1.5**Les niveaux du nombre de membres dans les groupes de la CDC**

| Nombre de membres | Entre 1 et 50 membres | Entre 51 et 100 membres | Entre 101 et 150 membres | Plus de 150 membres | Total des groupes répondants |
|-------------------|-----------------------|-------------------------|--------------------------|---------------------|------------------------------|
| Nombre de groupes | 5 | 4 | 3 | 2 | 14 |

Les chiffres de ce tableau nous montrent que neuf des 14 (64%) groupes répondant ont 100 membres individuels et moins. C'est donc dire que le nombre de membres individuels semble rester relativement faible dans les groupes de la CDC.

Maintenant, lorsque nous regardons comment se répartissent le nombre des membres individuels dans les catégories de notre typologie, nous pouvons constater, dans le tableau 1.6, que la catégorie *santé physique* se distingue des autres avec 927 membres, les groupes de la catégorie *personnes âgées* comptent 300 membres, ceux de la catégorie *famille* 260, ceux de la catégorie *santé mentale* 200, ceux de la catégorie *personnes handicapées* 112, pour la catégorie *multi-services en milieu rural*, on compte 65 membres et pour la catégorie *défense des droits*, on dénombre 15 membres. Les groupes des trois autres catégories, soit celle de la *jeunesse*, de la *solidarité sociale* et de la *condition féminine* n'ont aucun membre.

Tableau 1.6**Le nombre de membres individuels selon les catégories de groupes**

| Catégories | Santé physique | Personnes âgées | Famille | Santé mentale | Personnes handicapées |
|-------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------------|
| Nombre de membres par catégorie | 927 membres | 300 membres | 260 membres | 200 membres | 112 membres |
| Nombre de groupes qui ont répondu avoir des membres par catégorie | 3 groupes sur 4 | 1 groupe sur 2 | 2 groupes sur 4 | 3 groupes sur 3 | 3 groupes sur 4 |

...suite

Tableau 1.6 (suite)

| Catégories | Multi-services en milieu rural | Défense des droits | Condition féminine | Solidarité sociale | Jeunesse |
|-------------------------------------------------------------------|--------------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|----------------|
| Nombre de membres par catégorie | 65 membres | 15 membres | 0 | 0 | 0 |
| Nombre de groupes qui ont répondu avoir des membres par catégorie | 1 groupe sur 2 | 1 groupe sur 1 | 0 groupe sur 4 | 0 groupe sur 5 | 0 groupe sur 6 |

Ces chiffres nous montrent que les groupes qui ont des membres individuels se répartissent principalement dans cinq catégories, soit les catégories *santé physique, personnes âgées, famille, santé mentale et personnes handicapées*.

Suite à l'analyse du nombre de membres individuels dans les groupes de la CDC, on voit que leur nombre de membres reste relativement faible. Au-delà des pratiques et des définitions de chaque groupe sur la notion de membres, on peut s'interroger sur les raisons qui font que le fonctionnement avec membership ne soit pas plus répandu dans les groupes de la CDC. Toutefois, notre recherche ne nous a pas permis de répondre et d'approfondir cette question.

Nous allons regarder maintenant les membres corporatifs.

1.1.4 Les membres du conseil d'administration

Il est intéressant de regarder la composition des conseils d'administration (CA) des groupes communautaires de la CDC du Roc, et plus particulièrement le rapport hommes-femmes.

En général, le nombre de membres au conseil d'administration varie entre zéro et 23 personnes. Comme le montre le tableau 1.7, il y a une forte concentration de conseils d'administration qui comptent autour de sept à dix membres (26 groupes sur 36, soit 72,2%). Entre zéro et dix membres au conseil d'administration, la proportion s'élève à 86,1% de l'ensemble des 36 organismes, soit 31 groupes. En ce qui concerne les deux groupes qui ont déclaré avoir zéro

membre dans leurs conseil d'administration, l'interprétation est plus difficile car ils auraient dû mentionner qu'ils n'avaient pas de conseil d'administration; le plus plausible, c'est qu'ils aient répondu zéro en voulant signifier qu'ils n'avaient pas de conseil d'administration. Le tableau nous montre aussi qu'il y a 313 personnes qui sont membres de conseils d'administration des groupes de la CDC du Roc. Il faut retenir ce chiffre puisque les membres des conseils d'administration sont souvent très actifs et c'est souvent sur eux que s'appuie une bonne part du fonctionnement des organismes communautaires. C'est donc dire que 300 personnes sont à la base du fonctionnement des 36 organismes de la CDC. Ce chiffre nous apparaît considérable et représentatif de la somme de bénévolat qui se cache derrière le travail des groupes communautaires.

Tableau 1.7

Le nombre de membres dans les conseils d'administration des groupes de la CDC du Roc

| Nombre de membres au CA | Nombre de groupes | Pourcentage | % cumulatif |
|-------------------------|-------------------|-------------|--------------|
| 0 | 2 | 5,6 | 5,6 |
| 5 | 1 | 2,8 | 8,3 |
| 6 | 2 | 5,6 | 13,9 |
| 7 | 7 | 19,4 | 33,3 |
| 8 | 5 | 13,9 | 47,2 |
| 9 | 9 | 25,0 | 72,2 |
| 10 | 5 | 13,9 | 86,1 |
| 11 | 1 | 2,8 | 88,9 |
| 12 | 1 | 2,8 | 91,7 |
| 14 | 1 | 2,8 | 94,4 |
| 16 | 1 | 2,8 | 97,2 |
| 23 | 1 | 2,8 | 100,0 |
| Total | 313 | 36 | 100,0 |

En ce qui concerne les membres masculins au conseil d'administration, les réponses varient entre zéro et six. Les groupes qui ont entre deux et quatre membres masculins sur leur conseil

d'administration représentent 52,7% des groupes communautaire, donc un peu plus de la moitié. Les groupes qui ont affirmé ne pas avoir d'hommes au sein du conseil administratif représentent quant à eux 27,8% (10 groupes) de l'ensemble des 36 groupes. De plus, il faut mentionner que le trois-quarts des groupes, soit 75%, se situe en-deçà de trois membres masculins dans le conseil administratif

La composition des femmes dans les conseils d'administration est moins concentrée que la représentation masculine. Leur représentation varie entre zéro (13,9%) et 12 membres féminins (2,8%). Toutefois, nous pouvons remarquer que 58,8% des groupes ont entre quatre et sept membres féminins au sein de leur conseil d'administration, 25,1% entre zéro et trois, et 16,7% entre huit et 12 membres féminins. Par ailleurs, dix groupes ont affirmé n'avoir aucun homme au sein de leur conseil administratif, ce nombre est deux fois moins élevé (10 contre 5) pour ce qui est des groupes n'ayant aucune femme. Ici, contrairement aux hommes, seulement le quart (25%) des groupes a moins de trois membres féminins dans leur conseil d'administration. Donc, si la représentation masculine se situe surtout entre deux et quatre, celle des femmes entre quatre et sept et que par ailleurs la composition des groupes, indifféremment du sexe, varie entre sept et dix, nous pouvons dire que la représentation au sein des conseils d'administration des groupes de la CDC du ROC est en majorité composée de femmes (voir tableau 1.8).

Tableau 1.8

La représentation des femmes et des hommes dans les conseils d'administration des groupes de la CDC

| Nombres de femmes au CA | Nombre de groupes | Nombre d'hommes au CA | Nombre de groupes |
|-------------------------|-------------------|-----------------------|-------------------|
| 0 | 5 | 0 | 10 |
| 1 | 1 | 1 | 2 |
| 2 | 1 | 2 | 7 |
| 3 | 2 | 3 | 8 |
| 4 | 7 | 4 | 4 |
| 5 | 5 | 5 | 3 |
| 6 | 3 | 6 | 2 |
| 7 | 6 | — | — |
| 8 | 3 | — | — |
| 9 | 1 | — | — |
| 10 | 1 | — | — |
| 12 | 1 | — | — |
| Total | 177 | 83 | 36 |

Le tableau 1.9 montre le nombre de membre dans les conseils d'administration selon les catégories et selon le genre. Dans ce tableau, nous voyons que les femmes sont plus nombreuses dans toutes les catégories, au sein des conseils d'administration, sauf celle de la *santé mentale*. Il manque les données de genre pour un groupe de cette catégorie. Nous supposons que ces chiffres auraient montré que là aussi les femmes sont plus nombreuses dans les conseils d'administration. Il faut noter qu'il manque également des données de genre pour les catégories *jeunesse* et *santé physique*. Les catégories où les femmes sont présentes très majoritairement, c'est-à-dire où elles représentent plus des deux-tiers des effectifs des conseils d'administration, sont celles de la *famille*, des *personnes âgées*, des *multi-services en milieu rural* et bien sûr de la *condition féminine* où elles représentent 100% des effectifs. Dans les catégories *solidarité sociale* et *personnes handicapées*, elles sont encore majoritairement présentes, mais dans une proportion moindre, plus près de 55%, et la présence des hommes y est donc plus marqué. Ces données confirment les données du tableau précédent, puisque la

présence des femmes dans les conseils d'administration des groupes de la CDC est dominante dans l'ensemble des catégories de groupes de notre typologie.

Tableau 1.9

Le nombre de membres dans les conseils d'administration selon les catégories de groupes selon le genre

| Catégories | Famille | Jeunesse | Santé physique | Personnes âgées | Solidarité sociale |
|--------------------------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|
| Nombre de membres au C.A. par catégorie | 40 membres au C.A. | 65 membres au C.A. | 42 membres au C.A. | 18 membres au C.A. | 30 membres au C.A. |
| Nombre de membres au C.A. femmes et hommes | 30 femmes 10 hommes | 24 femmes 18 hommes | 16 femmes 10 hommes | 13 femmes 5 hommes | 17 femmes 13 hommes |
| Catégories | Famille | Jeunesse | Santé physique | Personnes âgées | Solidarité sociale |
| Nombre de membres au C.A. par catégorie | 27 membres au C.A. | 18 membres au C.A. | 33 membres au C.A. | 31 membres au C.A. | 9 membres au C.A. |
| Nombre de membres au C.A. femmes et hommes | 6 femmes 7 hommes | 15 femmes 3 hommes | 19 femmes 14 hommes | 31 femmes | 6 femmes 3 hommes |

1.1.5 Les bénévoles

Nous avons comptabilisé également les bénévoles des groupes de la CDC. Pour ce faire, nous avons inclus les membres des conseils d'administration des groupes de la CDC dans les bénévoles. Le dénombrement des bénévoles pose le même problème que celui du dénombrement des membres. D'une part, il est parfois difficile d'obtenir un nombre exact et précis de bénévoles qui oeuvrent auprès des groupes communautaires. D'autre part, la notion de bénévole n'est pas toujours la même d'un groupe à l'autre et la question de savoir ce qu'est une bénévole se pose de la même façon qu'elle se posait pour les membres. La question cruciale qui se pose dans le cas des bénévoles est surtout de savoir à quelle régularité elles s'impliquent dans un organisme. Est-ce que ce sont des personnes qui s'impliquent une fois par jour, une fois par semaine, une fois par mois ou une fois par année? Il y a des bénévoles inactives et des

bénévoles très actives au sein des groupes. La réalité des bénévoles dans les groupes communautaires, c'est un peu tout cela à la fois, selon les spécificités de chaque groupe. Nous voyons que, pour tenter de définir la notion de bénévole dans les groupes communautaires, nous devons prendre en compte des réalités multiples.

Au total, nous avons pu comptabilisé 1 361 bénévoles qui travaillent auprès des 36 groupes communautaires de la CDC du ROC. Tous les groupes de la CDC ont des bénévoles, et ce même si c'est parfois en très petit nombre. Le nombre de bénévoles varie en effet de trois à 168 pour un groupe. Le tableau 1.10 nous montre que 16 groupes ont entre un et 20 bénévoles, dix groupes ont entre 21 et 40 bénévoles, quatre groupes ont entre 41 et 60 bénévoles, deux groupes ont entre 61 et 80 bénévoles, un groupe a entre 81 et 100 bénévoles et trois groupes ont plus de 100 bénévoles. La grande majorité des groupes de la CDC (72,4%) ont donc entre un et 40 bénévoles.

Tableau 1.10
Les bénévoles dans les groupes de la CDC du Roc

| Nombre de bénévoles par groupes | Nombre de groupes | Pourcentage de groupes | Pourcentage cumulatif de groupes | Nombre de bénévoles pour chaque tranche de nombre de bénévoles |
|---------------------------------|-------------------|------------------------|----------------------------------|----------------------------------------------------------------|
| 1-20 bénévoles | 16 | 44,4 | 44,4 | 182 |
| 21-40 bénévoles | 10 | 28,0 | 72,4 | 306 |
| 41-60 bénévoles | 4 | 10,8 | 83,2 | 213 |
| 61-80 bénévoles | 2 | 5,4 | 89,0 | 147 |
| 81-100 bénévoles | 1 | 2,7 | 91,7 | 95 |
| Plus de 100 bénévoles | 3 | 8,3 | 100,0 | 418 |
| Total | 36 | 100,0 | — | 1 361 |

Nous avons regardé la classification des bénévoles en fonction du genre; il faut préciser que la somme de ces deux catégories n'équivaut pas au nombre total de bénévoles. C'est que parfois les groupes ne possèdent pas des données précises sur leurs bénévoles et sur leur répartition en fonction du genre. S'ils possèdent ces chiffres, nous pouvons faire la somme des deux genres, mais il arrive que ces données soient imprécises ou incomplètes. Aussi, était-il fréquent pour

un groupe de donner un chiffre approximatif à partir duquel nous lui demandions d'établir un pourcentage hommes/femmes. C'est à partir de ces évaluations que nous avons pu établir les chiffres qui sont présentés dans le tableau 1.11.

Tableau 1.11**Le nombre de bénévoles dans les groupes de la CDC selon le genre**

| Nombre de bénévoles femmes | Nombre de groupes | Nombre de bénévoles hommes | Nombre de groupes |
|----------------------------|-------------------|----------------------------|-------------------|
| — | — | 0 | 5 |
| 2 | 1 | 1 | 2 |
| 4 | 3 | 2 | 3 |
| 5 | 1 | 3 | 2 |
| 6 | 2 | 4 | 2 |
| 7 | 1 | 5 | 4 |
| 8 | 5 | 6 | 2 |
| 9 | 1 | 7 | 2 |
| 10 | 2 | 9 | 1 |
| 11 | 1 | 11 | 1 |
| 13 | 1 | 12 | 1 |
| 14 | 1 | 13 | 1 |
| 17 | 2 | 17 | 2 |
| 18 | 2 | 19 | 3 |
| 21 | 1 | 21 | 1 |
| 30 | 1 | 29 | 1 |
| 32 | 1 | 85 | 1 |
| 36 | 1 | — | — |
| 37 | 1 | — | — |
| 47 | 1 | — | — |
| 52 | 1 | — | — |
| 59 | 1 | — | — |
| 66 | 1 | — | — |
| 83 | 1 | — | — |
| 102 | 1 | — | — |
| Total | 780 | 34 | 339 |
| | | | 34 |

Ce tableau nous montre le nombre de bénévoles femmes et de bénévoles hommes pour chaque groupe de la CDC. Nous voyons que tous les groupes de la CDC ont des bénévoles femmes alors que cinq groupes n'ont aucun bénévoles hommes. Nous avons comptabilisé 780 bénévoles femmes et 339 bénévoles pour un total de 1 119 et 34 groupes pour lequel nous avions les données sur le genre des bénévoles. C'est donc dire que 70% des bénévoles qui ont été dénombrées en tenant compte du genre sont de femmes.

Le dernier élément que nous avons examiné au sujet des bénévoles est celui du nombre de bénévoles par catégorie selon notre typologie. Nous avons regardé ces données, dans un premier temps, sans distinction de genre et par la suite en tenant compte de cette catégorie. Le tableau 1.12 démontre que toutes les catégories de groupes de la CDC ont des bénévoles. La catégorie *famille* a 280 bénévoles, celle de la *jeunesse*, 245 bénévoles, celle de la *santé physique*, 223 bénévoles, celle des *personnes âgées*, 163 bénévoles, celle de la *solidarité sociale*, 133 bénévoles, celle de la *santé mentale*, 90 bénévoles, celle des *multi-services en milieu rural*, 78 bénévoles, celle des *personnes handicapées*, 67 bénévoles, celle de la *condition féminine*, 60 bénévoles et finalement celle de la *défense des droits*, 22 bénévoles. Les catégories qui ont le plus de bénévoles sont celles de la *famille*, de la *jeunesse*, de la *santé physique*, des *personnes âgées* et de la *solidarité sociale*. Évidemment, il faut tenir compte que des catégories ont moins de groupes et cela influe sur le nombre de bénévoles pour chaque catégorie.

Maintenant, lorsque nous regardons le nombre de bénévoles selon le genre pour chaque catégorie, nous constatons que les femmes sont deux fois plus nombreuses que les hommes pour presque toutes les catégories. Il faut noter, cependant, que pour certaines catégories, les données sont incomplètes et le nombre des bénévoles femmes et hommes ne totalisent pas le nombre de bénévoles de la catégorie. C'est le cas notamment des catégories *santé physique*, *solidarité sociale*, *multi-services en milieu rural* et surtout celle de la *jeunesse* où il manque beaucoup de données. Seule la catégorie *personnes handicapées* se démarque puisque le nombre de bénévoles femmes et hommes est sensiblement le même, soit 34 femmes et 33 hommes. Il faut souligner aussi la catégorie *condition féminine* où il y a uniquement des bénévoles femmes. Soulignons également que les catégories où les hommes semblent le plus actif sont celles de la *famille* et des *personnes handicapées*.

Tableau 1.12

Le nombre de bénévoles selon les catégories de groupes sans distinction de genre et selon le genre

| Catégories | Famille | Jeunesse | Santé physique | Personnes âgées | Solidarité sociale |
|----------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|-------------------------|-------------------------|------------------------|
| Nombre de bénévoles par catégorie | 280 bénévoles | 245 bénévoles | 223 bénévoles | 163 bénévoles | 133 bénévoles |
| Nombre de bénévoles femmes et hommes par catégorie | 171 femmes 109 hommes | 43 femmes 26 hommes | 133 femmes 54 hommes | 138 femmes 25 hommes | 70 femmes 33 hommes |
| Catégories | Santé mentale | Multi-services en milieu rural | Personnes handicapées | Condition féminine | Défense des droits |
| Nombre de bénévoles par catégorie | 90 bénévoles | 78 bénévoles | 67 bénévoles | 60 bénévoles | 22 bénévoles |
| Nombre de bénévoles femmes et hommes par catégorie | 59 femmes 31 hommes | 55 femmes 13 hommes | 34 femmes 33 hommes | 60 femmes | 17 femmes 5 hommes |

En somme, les chiffres présentés dans les tableaux 1.10, 1.11 et 1.12 nous montrent, malgré des données incomplètes, que les bénévoles, contrairement aux membres individuels, sont présentes dans tous les groupes de la CDC. De plus, les bénévoles femmes sont en plus grand nombre dans presque tous les groupes de la CDC et dans toutes les catégories.

En comparant les chiffres sur le nombre de membres et ceux sur les bénévoles, nous pouvons constater que les bénévoles et par extension le bénévolat semblent donc plus répandus dans les groupes de la CDC que le membership. Parmi les questions qui se posent à la suite de ces constats, il y a celles de savoir si les membres sont bénévoles dans les organismes auxquels ils adhèrent et si les bénévoles sont membres des groupes dans lesquels il font du bénévolat. L'exploration des notions de bénévolat et de membres dans les groupes de la CDC et dans les groupes communautaires en général nous apparaît être une piste intéressante pour mieux

comprendre les modes de fonctionnement des groupes et les motivations des personnes qui oeuvrent au sein des groupes communautaires.

1.1.6 Les personnes rejoindes directement

Concernant les personnes rejoindes directement, il semble que ce soit une donnée difficile à comptabiliser pour les groupes de la CDC, puisque seulement 20 groupes sur 36 (55%), ont pu répondre à cette question. Pour certains groupes il n'y a aucune personne rejoindre directement, alors que d'autres groupes ne peuvent fournir des données précises sur cette question.

Au total, nous avons comptabilisé 63 100 personnes rejoindes directement. Les chiffres varient entre 50 personnes pour un groupe et 25 638 pour un autre. Il faut préciser toutefois que certains groupes vont considérer le simple appel téléphonique comme une personne rejoindre directement alors que d'autres y voient davantage la nécessité d'une intervention ou d'un service offert. Encore là, les définitions varient d'un groupe à l'autre. Les données provenant de notre compilation, et qui sont relatives au genre, apparaissent peu fiables en raison du grand nombre de données manquantes ou de leur manque de précision.

En somme, les données sur les personnes rejoindes directement apparaissent peu significatives et peu fiables en raison du peu de données précises sur cette question. Nous croyons que les données sur le nombre d'utilisateurs qui sont présentées plus loin dans le rapport seront beaucoup plus significatives parce qu'elles sont comptabilisées de façon plus précise dans les groupes de la CDC. Ainsi, il y a lieu de croire que la notion de personnes rejoindes directement ne correspond pas à une réalité dans les groupes de la CDC et, donc, elle n'est pas comptabilisée comme telle dans l'ensemble des groupes consultés.

1.1.7 Les membres corporatifs

Nous entendons par membres corporatifs toute organisation ou regroupement d'individus, toute association formant une communauté d'intérêts et qui décide de souscrire ou de participer par un quelconque moyen aux activités d'un groupe communautaire. Il peut s'agir également d'un organisme public ou parapublic.

Le tableau 1.13 montre que seulement huit groupes ont mentionné qu'ils avaient des membres corporatifs. Le nombre de membres corporatifs varie entre trois et 30 et totalise 103 que se partagent ces huit groupes.

Tableau 1.13**Les membres corporatifs dans les groupes de la CDC du Roc**

| Nombre de membres corporatifs | Nombre de groupes | Pourcentage | % cumulatif |
|-------------------------------|-------------------|-------------|--------------|
| 0 | 28 | 77,8 | 77,8 |
| 3 | 2 | 5,6 | 83,3 |
| 10 | 3 | 8,3 | 91,7 |
| 15 | 1 | 2,8 | 94,4 |
| 22 | 1 | 2,8 | 97,2 |
| 30 | 1 | 2,8 | 100,0 |
| Total | 103 | 36 | 100,0 |

Il peut sembler étrange qu'un groupe puisse avoir 30 membres corporatifs, mais certains groupes de la CDC, notamment dans la catégorie *personnes handicapées*, sont des regroupements d'organismes voués à la cause des personnes handicapées.

1.1.8 Les instances décisionnelles

Nous allons examiner maintenant les instances décisionnelles présentes dans les groupes de la CDC. Ces instances sont l'assemblée générale, le conseil d'administration, la collective, le comité exécutif et les comités de travail.

Le tableau 1.14 montre que l'assemblée générale, comme instance décisionnelle, est présente dans 83% des cas, soit 30 groupes sur l'ensemble des 36 groupes consultés. Pour ce qui est des conseils d'administration, 33 groupes, soit 91%, ont mentionné que cela faisait partie de leurs instances décisionnelles, contre seulement trois (9%) qui n'en avaient pas. Concernant

les collectives, trois groupes ont mentionné qu'ils avaient une telle instance. Les comités exécutifs se retrouvent dans 22 groupes, soit 61% des groupes consultés, tandis que les divers comités de travail sont présents dans 15 groupes, soit 41,6% des groupes.

Tableau 1.14

Les instances décisionnelles dans les groupes de la CDC du Roc

| Instances | Assemblée générale | Conseil d'administration | Collective | Comité exécutif | Autres comités de travail |
|----------------------------------|--------------------|--------------------------|------------|-----------------|---------------------------|
| Nombre de groupes | 30 groupes | 33 groupes | 3 groupes | 22 groupes | 15 groupes |
| Pourcentage du nombre de groupes | 83% | 91% | 8,3% | 61% | 41,6% |
| Total | 36 | 36 | 36 | 36 | 36 |

Comment expliquer que certains groupes n'aient pas d'assemblée générale ou de conseil d'administration? Tout d'abord, il faut mentionner que les modèles et le niveau d'organisation interne sont multiples et variés dans les groupes de la CDC. Ainsi, parmi les six groupes qui n'ont pas d'assemblée générale, nous avons appris, lors de l'administration du questionnaire, que la plupart d'entre eux ont un conseil d'administration qui fait office d'assemblée générale. En effet, comme ces groupes n'ont pas de membres individuels, c'est le conseil d'administration qui constitue en fait l'assemblée des membres. Il n'y a qu'un seul organisme, parmi ces six groupes, qui n'a ni assemblée générale ni conseil d'administration. Ce groupe a une structure administrative très simple. Il est composé uniquement d'un «comité maison» dont font partie quelques bénévoles qui travaillent pour l'aide aux personnes démunies.

Concernant les trois groupes qui n'ont pas de conseil d'administration, il y a bien sûr le groupe dont nous venons de donner l'exemple qui a un comité maison. Il y a un autre groupe qui est géré par un comité exécutif plutôt que par un conseil d'administration. Enfin, le troisième groupe a une collective qui remplace le conseil d'administration.

Au sujet des collectives, il faut dire que, même si trois groupes ont affirmé avoir des collectives, un seul de ceux-ci semble avoir une véritable collective qui fait office de conseil

d'administration et qui fonctionne selon des règles différentes et spécifiques. Les deux autres groupes semblent plutôt avoir des collectifs, soit des groupes de travailleuses ou d'intervenantes et de réflexion qui se penchent sur une ou des problématiques spécifiques à leur organisation.

Finalement concernant les autres comités de travail, nous en avons recensés plusieurs types tels les comités de supervision, les comités de secteurs, les comités d'organisation, les comités de financement, les comités de bénévoles, l'assemblée de travailleuses et la direction générale.

Tous ces exemples illustrent bien la diversité des formes et des modes d'organisation présents dans les groupes de la CDC du Roc. Évidemment, la grande majorité des groupes a un mode d'organisation plutôt formel avec une assemblée générale, un conseil d'administration, parfois un comité exécutif et des comités de travail. Mais nous voyons qu'à côté de ce modèle cohabitent des groupes avec des modes d'organisation moins formels, moins structurés et différents.

Maintenant, nous allons regarder si les instances décisionnelles se retrouvent de la même façon dans toutes les catégories de groupes de notre typologie.

En examinant le tableau 1.15, nous constatons que les groupes des catégories *famille, jeunesse, santé physique, personnes âgées, santé mentale, multi-services en milieu rural, personnes handicapées et solidarité sociale* ont pour la plupart des instances décisionnelles décrites précédemment. Les catégories *personnes âgées* et *santé physique* se distinguent par leur mode d'organisation très structuré puisque tous les groupes de ces catégories ont à la fois une assemblée générale, un conseil d'administration et un comité exécutif, sans compter les comités de travail qui se retrouvent dans la plupart des groupes de ces catégories. La catégorie *solidarité sociale* se démarque par le fait qu'un seul des cinq groupes de cette catégorie a une assemblée générale. Comme nous l'avons déjà mentionné, dans ces groupes, ce sont les conseils d'administration qui font office d'assemblée générale, notamment parce que ces organismes n'ont pas de membres individuels. De plus, il faut dire que deux groupes de cette catégorie s'adressent exclusivement à des organismes. L'autre catégorie qui se distingue est celle de la *condition féminine*, alors que les conseils d'administration sont présents dans deux organismes sur quatre de cette catégorie. Comme nous l'avons déjà dit, un de ces organismes est géré par un comité exécutif et l'autre par une collective.

Tableau 1.15**Les instances décisionnelles selon les catégories de groupes**

| Catégories | Nombre de groupes et % ayant une assemblée générale | Nombre de groupes et % ayant un conseil d'administration | Nombre de groupes et % ayant une collective | Nombre de groupes et % ayant un comité exécutif | Nombre de groupes et % ayant un comité de travail |
|--------------------------------|-----------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|---------------------------------------------|-------------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| Famille | 4 (80%) | 5 (100%) | Nil | 3 (60%) | 1 (20%) |
| Jeunesse | 6 (100%) | 6 (100%) | 1 (16,6%) | 4 (66,6%) | 5 (83,3%) |
| Santé physique | 4 (100%) | 4 (100%) | Nil | 2 (50%) | 3 (75%) |
| Personnes âgées | 2 (100%) | 2 (100%) | Nil | 2 (100%) | 1 (50%) |
| Santé mentale | 3 (100%) | 3 (100%) | 1 (33%) | 3 (100%) | Nil |
| Multi-services en milieu rural | 2 (100%) | 2 (100%) | Nil | 1 (50%) | Nil |
| Personnes handicapées | 4 (100%) | 4 (100%) | Nil | Nil | Nil |
| Condition féminine | 4 (100%) | 2 (50%) | 1 (25%) | 2 (50%) | 1 (25%) |
| Défense des droits | 1 (100%) | 1 (100%) | Nil | Nil | 1 (100%) |
| Solidarité sociale | 1 (20%) | 4 (80%) | Nil | 3 (60%) | 4 (80%) |

Ce tableau nous permet de constater que les modes d'organisation diffèrent surtout dans deux catégories de groupes, soit celle de la *solidarité sociale* et de la *condition féminine*. De plus, les groupes des catégories *santé physique* et *personnes âgées* apparaissent comme ceux qui ont le plus de structures formelles de l'ensemble des organismes de la CDC. Cependant, il faut noter que la présence ou l'absence d'instances décisionnelles ne doit pas être considérée comme le seul élément pour déterminer le niveau d'organisation et de structuration d'un groupe, mais plutôt un élément indicateur de ce niveau d'organisation qui doit être mis en parallèle avec beaucoup d'autres facteurs et qui diffèrent d'un groupe à l'autre.

1.1.9 Les avantages d'être membre d'un groupe

Le tableau 1.16 présente les avantages rattachés au fait d'être membre d'un groupe communautaire. Parmi ces avantages, nous retrouvons le droit de voter à l'assemblée générale, d'être élue au conseil d'administration, de recevoir un bulletin de liaison, de participer aux différents comités, d'avoir divers autres avantages. Cependant, ces avantages ne s'appliquent pas à tous les groupes.

Ainsi, les chiffres présentés dans le tableau 1.16 montrent que le droit de vote à l'assemblée générale est un avantage dans 26 groupes, soit 72% des groupes de la CDC. Le fait de pouvoir être élue au conseil d'administration se retrouve dans 27 groupes, soit 75% des groupes. La réception d'un bulletin de liaison se retrouve dans 18 groupes, soit 50% des organismes. Le fait de participer aux différents comités se retrouve dans 23 groupes, soit 64% des groupes. Il y a cinq groupes, soit 14%, pour qui on retrouve d'autres avantages, par exemple de la formation ou du transport gratuit pour leurs membres. Enfin, il y a cinq groupes, soit 14% des organismes de la CDC, qui ont mentionné que les avantages reliés au statut de membres ne s'appliquaient pas à leur groupe pour diverses raisons, notamment parce qu'ils n'ont pas de membres.

Tableau 1.16

Les avantages d'être membre d'un groupe de la CDC du Roc

| Avantages d'être membre d'un groupe | Droit de vote à l'assemblée générale | Élu au conseil d'administration | Recevoir un bulletin de liaison | Participer aux différents comités | Autres | Ne s'applique pas |
|-------------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|-----------------------------------|-----------|-------------------|
| Nombre de groupes | 26 groupes | 27 groupes | 18 groupes | 23 groupes | 5 groupes | 5 groupes |
| Pourcentage du nombre de groupes | 83% | 75% | 50% | 64% | 14% | 14% |
| Total (N=36) | | | | | | |

En examinant chacun des avantages reliés au fait d'être membre, des questions surgissent surtout lorsque l'on compare les réponses données sur les avantages d'être membre avec celle

sur les instances présentes dans les groupes. Il y a souvent une non-correspondance entre l'existence des instances et l'avantage de participer à ces instances.

Ainsi, concernant le droit de vote à l'assemblée générale, il y a cinq groupes qui ont répondu que le fait d'être membre ne donnait pas le droit de vote à l'assemblée. Sur ces cinq groupes, il y en a deux qui n'ont pas d'assemblée générale; il demeure donc trois groupes qui ont une assemblée générale, mais où le fait d'être membre ne confère pas le droit de vote. Il est difficile d'interpréter cette donnée sinon par le fait qu'ils n'ont tout simplement pas de membres individuels et, par conséquent, le fait de voter à l'assemblée générale n'est aucunement lié au statut de membre.

En ce qui concerne le droit d'être élue au conseil d'administration, 27 groupes ont répondu affirmativement. Parmi les neuf groupes qui ont répondu par la négative, soit parce qu'ils n'ont pas de conseil d'administration ou encore que cette question ne s'applique pas à leur groupe, il y a trois groupes qui ont répondu avoir un conseil d'administration, mais où le fait d'être membre ne donne pas le droit d'y être élue. Encore une fois, cette réponse peut difficilement s'expliquer si ce n'est par le fait que ces groupes n'ont pas de membres individuels.

Pour ce qui est du droit de participer à différents comités, 23 groupes (63,9% de l'ensemble) nous ont mentionné que cela représentait un avantage lié au fait d'être membre du groupe. Pourtant, à la question sur l'existence de différents comités, seulement 41,6% des groupes ont répondu avoir des comités dans leurs structure organisationnelle.

On peut se demander d'où viennent ces données contradictoires? Il est difficile de répondre de façon définitive à cette question. Pourtant, si nous revenons au sens premier de notre question sur les avantages d'être membre d'un groupe, il nous apparaît que cette question devient un peu caduque quand on prend en compte que le membership individuel est peu répandu dans les groupes de la CDC du Roc. Cela nous renvoie inévitablement à la question de la définition d'un membre d'un groupe communautaire dont nous avons parlé précédemment. De façon plus concrète, ces chiffres sur les avantages d'être membre d'un groupe communautaire semblent donc peu significatifs en tenant compte de la situation du membership dans les groupes de la CDC du Roc.

1.2 Modes de fonctionnement des groupes

1.2.1 Fondation des groupes

Le tableau 1.17 nous montre que l'année de fondation des groupes de l'ensemble (36) s'échelonne sur une période de 34 ans, et va de 1960 à 1994. Toutefois, la période médiane se situe en 1983, c'est-à-dire que la moitié des groupes membres de la CDC du ROC ont été fondés avant 1983 et l'autre moitié, de 1984 à 1994.

Certaines années présentent un nombre particulièrement important de groupes qui ont vu le jour, du moins en rapport avec la moyenne générale. C'est le cas entre autres de l'année 1988, où les quatre groupes qui ont été fondés cette année-là représentent 11,1% du total. C'est le cas également de 1992 avec trois groupes, soit 8,3%. Pris ensemble, les groupes fondés entre 1986 et 1994 représentent 38,9% (14 groupes) de l'ensemble des groupes de la CDC du ROC.

Il faut conclure ici qu'un fort contingent de groupes communautaires est apparu au début des années 80 et que cette tendance s'est maintenue jusqu'en 1994 (dernière année enregistrée) avec quelques hausses subites en 1986, en 1988 et en 1992. Ces trois années comptent ensemble dix nouveaux groupes, soit 27,7% des 36 groupes que nous comptions au total, donc près du tiers. Le tableau 1.17 nous montre aussi que la majorité des groupes de la CDC existent depuis un bon nombre d'années. En effet, de ce nombre, 14% existent depuis plus de 20 ans.

Tableau 1.17**Les années de fondation des groupes**

| Année de fondation | Nombre de groupes | % cumulatif |
|------------------------------------------------|-------------------|--------------|
| Groupes de 20 ans et plus (5 groupes) | | |
| 1960 | 1 | 2,8 |
| 1966 | 1 | 5,6 |
| 1970 | 1 | 8,3 |
| 1976 | 1 | 11,1 |
| 1977 | 1 | 13,9 |
| Groupes entre 10 et 19 ans (22 groupes) | | |
| 1978 | 1 | 16,7 |
| 1979 | 2 | 22,2 |
| 1980 | 2 | 27,8 |
| 1981 | 2 | 33,3 |
| 1982 | 3 | 41,7 |
| 1983 | 3 | 50,0 |
| 1984 | 2 | 55,6 |
| 1985 | 2 | 61,1 |
| 1986 | 3 | 69,4 |
| 1987 | 2 | 75,0 |
| Groupes de moins de 10 ans (9 groupes) | | |
| 1988 | 4 | 86,1 |
| 1990 | 1 | 88,9 |
| 1992 | 3 | 97,2 |
| 1994 | 1 | 100,0 |
| Total | 36 | 100,0 |

1.2.2 Localisation des groupes

La localisation des groupes s'est faite sur la base du lieu d'emplacement déclaré du siège social des groupes en question. Nous avons donc retenu huit lieux qui correspondent soit à des quartiers de la ville de Chicoutimi (centre-ville, Notre-Dame-du-Saguenay, Chicoutimi-Nord, Plateau des Saguenéens), soit à des municipalités telles Laterrière, Falardeau et Saint-Honoré. Les 36 groupes sont représentés à travers ces quartiers et ces localités.

Le tableau 1.18 montre que le centre-ville de Chicoutimi rassemble à lui seul plus de la moitié des adresses légales (21) des groupes communautaires de la CDC du ROC. Ce nombre représente 58,3% de l'ensemble des groupes communautaires. Dans le quartier de Notre-Dame-du-Saguenay nous avons recensé cinq sièges sociaux, ce qui représente 13,8%, tandis qu'à Chicoutimi-Nord nous avons retrouvé quatre sièges sociaux ce qui représentent 11,1% des sièges sociaux. Ces trois quartiers comptent, à eux seuls, 30 sièges sociaux des groupes consultés sur un total de 36; ils logent donc 83,2% des adresses légales des organismes de la CDC du Roc.

Tableau 1.18
La localisation des groupes

| Localisation | Nombre de groupes | Pourcentage | Pourcentage cumulatif |
|-------------------------|-------------------|--------------|-----------------------|
| Centre-ville | 21 | 58,3 | 58,3 |
| Notre-Dame-du-Saguenay | 5 | 13,8 | 72,1 |
| Chicoutimi-Nord | 4 | 11,1 | 83,2 |
| Plateau des Saguenéens | 2 | 5,6 | 88,8 |
| Laterrière | 1 | 2,8 | 91,6 |
| St-Jean-Baptiste (rang) | 1 | 2,8 | 94,4 |
| Falardeau | 1 | 2,8 | 97,2 |
| Saint-Honoré | 1 | 2,8 | 100,0 |
| Total | 36 | 100,0 | — |

Les autres milieux tels le Plateau des Saguenéens, Laterrière, le rang St-Jean-Baptiste, Falardeau et Saint-Honoré sont plus faiblement représentés dans ce tableau.

Plusieurs éléments sont susceptibles d'expliquer la forte concentration des groupes communautaires dans le centre-ville. À titre d'hypothèses, mentionnons:

- la facilité d'accès d'un groupe résidant au centre-ville pour l'usagère;
- les avantages économiques rattachés au partage des services et de locaux pour les groupes communautaires;
- l'effet synergique issu d'une telle concentration (pour les groupes et les usagères);
- le bassin de population et la forte densité de population;
- le niveau socio-économique plus faible des personnes résidant dans ces quartiers, notamment les quartiers de Chicoutimi-Nord et du centre-ville et, donc, les rendant plus susceptibles d'utiliser les services des groupes communautaires;
- la concentration résidentielle des personnes qui fréquentent déjà des groupes communautaires.

1.2.3 Champs d'action des groupes

Pour classer les 36 groupes communautaires de la CDC du Roc, nous avons utilisé une typologie fondée sur les champs d'action et les problématiques des groupes, en tenant compte aussi de leurs objectifs et de leurs mandats. Nous avons donc classé les groupes à l'intérieur de dix catégories qui représentent généralement une problématique particulière. Ce sont les catégories: *jeunesse, solidarité sociale, famille, multi-services en milieu rural, santé physique, personnes âgées, condition féminine, défense des droits, personnes handicapées et santé mentale*. Ces groupes oeuvrent donc dans des champs très diversifiés. Cependant, certaines catégories rassemblent plus de groupes que d'autres, comme le montre le tableau 1.19. C'est le cas notamment de la catégorie *jeunesse* qui, avec six groupes totalisant 16,7% de l'ensemble, représente la catégorie la plus importante. C'est le cas également de la catégorie *solidarité sociale* et celle de la *famille* qui représentent chacune 13,9%, soit cinq groupes. Les catégories *santé physique, condition féminine* et *personnes handicapées* ont quatre groupes chacune et constituent ainsi 11,1% et 33,3% chacune de l'ensemble des groupes, alors que la catégorie *santé mentale*, avec trois groupes, représente 8,3% de ces groupes. Les catégories *multi-*

services en milieu rural et personnes âgées ont deux groupes chacune et représentent 5,6% des groupes. Enfin, un seul groupe appartient à la catégorie *défense des droits*.

Tableau 1.19**Répartition des groupes de la CDC du Roc selon le champ d'action**

| Champ d'action | Nombre de groupes | Pourcentage |
|--------------------------------|-------------------|--------------|
| Jeunesse | 6 | 16,7 |
| Solidarité sociale | 5 | 13,9 |
| Famille | 5 | 13,9 |
| Santé physique | 4 | 11,1 |
| Condition féminine | 4 | 11,1 |
| Personnes handicapées | 4 | 11,1 |
| Santé mentale | 3 | 8,3 |
| Multi-services en milieu rural | 2 | 5,6 |
| Personnes âgées | 2 | 5,6 |
| Défense des droits | 1 | 2,8 |
| Total | 36 | 100,0 |

Ce sont ces problématiques, ou champs d'action, qui nous serviront de typologie pour classer les groupes de la CDC du Roc tout au long de ce rapport.

1.2.4 Buts et objectifs de la fondation des groupes

Pour traiter les données relatives aux buts qui ont été à l'origine de la fondation des groupes de la CDC, nous avons regroupé les réponses obtenues selon la typologie de groupes que nous avons définie ci-dessus. Le tableau 1.20 nous montre l'ensemble de ces réponses concernant les buts qui ont mené à la fondation des groupes membres de la CDC du Roc selon les catégories de la typologie (ce tableau a été réalisé à partir du verbatim des personnes qui ont complété le questionnaire). Chaque groupe pouvait donner plus d'une réponse.

Tableau 1.20**Les buts de la fondation des groupes de la CDC du Roc selon la typologie de groupes**

| Catégories | Condition féminine | Jeunes | Santé mentale | Santé physique | Handicapés |
|------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | <ul style="list-style-type: none"> • Avoir de l'hébergement pour les femmes violentées et en difficulté • Aider les femmes • Groupe de support dans le cas de séparation ou de divorce • Donner des services aux femmes victimes d'agressions sexuelles • Permettre de se regrouper • Aide directe | <ul style="list-style-type: none"> • Créer de l'emploi pour les jeunes • Créer des entreprises • Donner un lieu de rassemblement • Prise en charge de la communauté • Besoin du milieu pour une ressource d'hébergement • Ça vient de la table de concertation sous l'initiative du Café-Jeunesse • Assurer une présence significative dans les milieux non-structurés • Mettre sur pied une colonie de vacances pour les filles | <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir la santé mentale • Prévenir les troubles de santé mentale • Favoriser la réinsertion sociale • Développer et assurer un support communautaire • Apporter du support aux parents • Initiative des parents avec l'aide du CLSC • Répondre aux besoins des gens qui vivaient la désinstitutionalisation • C'est venu de la base, pas d'un PROS ou de la Régie | <ul style="list-style-type: none"> • Venir en aide aux personnes • Informer le public et les institutions • Abattre les barrières et les préjugés • Favoriser l'entraide des personnes • Donner du soutien familial • Soutien et entraide aux personnes affectées et à leurs proches • Information et éducation • Procurer de l'aide aux personnes malades | <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir les loisirs chez les personnes handicapées • Venir en aide aux personnes handicapées et à leurs familles • Défendre les droits au niveau du transport adapté • Faire la promotion et la sensibilisation • Supporter les associations membres • Favoriser et supporter la concertation entre les associations et les divers réseaux • Représenter le milieu auprès des différentes instances |

Tableau 1.20 (suite)

| Catégories | Personnes âgées | Famille | Milieu rural | Défense des droits | Solidarité sociale |
|------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | <ul style="list-style-type: none"> • Sortir les personnes âgées de l'isolement • Visite dans les maisons • Aider les gens qui gardent des personnes malades • Faire des repas • Venir en aide aux personnes démunies et défavorisées économiquement • Faire connaître la problématique des personnes démunies | <ul style="list-style-type: none"> • Aide aux couples et aux familles • Aide aux femmes enceintes en difficulté qui voulaient avorter • Aide aux parents qui se questionnaient sur leur rôle d'éducateurs • Prévention auprès des enfants • Rapprocher les parents des jeunes enfants • Encourager les parents dans leur démarche éducative • Donner aux parents le droit d'exprimer leurs attentes et leurs interrogations • Donner des services aux jeunes issus de familles monoparentales • Ateliers de stimulation pour enfants de 3-5 ans • Support à la famille | <ul style="list-style-type: none"> • Répondre aux besoins de la population locale • Venir en aide aux personnes handicapées | <ul style="list-style-type: none"> • Regrouper les personnes assistées sociales pour défendre leurs droits • Créer un lieu commun pour les sans-emploi pour briser leur isolement • Développer l'autonomie par la prise en charge | <ul style="list-style-type: none"> • Donner des moyens de financement communs aux organismes socio-communautaires • Promotion des groupes communautaires • Crédit d'emploi • Répondre aux besoins du milieu • Volonté de l'Évêque pour répondre des différents milieux de vie • Promouvoir une Église responsable • Offrir aux personnes démunies des vêtements à bas prix et un service de couture • Donner des habitudes de gestion personnelle • Éducation • Prise en charge |

Il ressort de cette première classification que les buts et les préoccupations à l'origine de la fondation des groupes sont très liés aux problématiques spécifiques de chaque groupe et de chaque catégorie de groupes. Ce sont également des objectifs liés aux besoins de base des personnes touchées par ces problématiques. En ce sens, il est intéressant de constater que ce sont des besoins de base issus des milieux touchés par des problématiques spécifiques qui semblent être à l'origine de la fondation des groupes de la CDC. Ce constat peut être fait pour chacune des catégories de notre typologie.

À partir de cette première description, nous avons reclassé les réponses selon des objectifs plus globaux d'intervention des groupes auprès des individus et des communautés. Ces objectifs sont au nombre de neuf, soit: 1) développement local et régional (principalement l'emploi); 2) dispensation de services; 3) amélioration des conditions de vie; 4) conscientisation, information et promotion; 5) vie associative et communautaire et développement de réseaux; 6) besoins du milieu; 7) prise en charge; 8) aide et soutien; et 9) défense des droits. Cette reclassification nous a permis d'associer les buts de la fondation des groupes à des objectifs plus généraux d'intervention. La lectrice intéressée pourra consulter à cet effet le tableau 1 en annexe 1 pour des informations sur les objectifs globaux des groupes.

Cependant, dans le tableau 1.21, nous présentons les objectifs globaux qui ont mené à la fondation des groupes de la CDC avec le nombre de mentions dont ils ont fait l'objet. On voit donc que l'objectif «aide et soutien» est nettement plus évoqué par les groupes communautaires de la CDC du Roc puisqu'il a été mentionné par 17 groupes. Par la suite, c'est l'objectif «conscientisation» qui vient en deuxième lieu avec 11 mentions. Les objectifs de dispensation des services et de vie associative arrivent au troisième rang avec huit mentions chacun. Vient ensuite l'objectif de répondre aux besoins du milieu avec sept mentions, de la prise en charge avec cinq mentions. Les objectifs de défenses des droits et de développement local ont trois mentions chacun et l'amélioration des conditions de vie a deux mentions. Donc, l'aide et le soutien, la conscientisation, la vie associative, la dispensation des services et la réponse aux besoins du milieu sont les objectifs globaux qui ont le plus suscité la fondation des groupes de la CDC.

Tableau 1.21**Les objectifs globaux ayant mené à la fondation des groupes de la CDC**

| Objectifs globaux | Aide et soutien | Conscientisation | Vie associative et réseaux | Dispensation des services | Répondre aux besoins du milieu |
|--------------------------|------------------------|----------------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------------------|---------------------------------------|
| Nombre de mentions | 17 mentions | 11 mentions | 8 mentions | 8 mentions | 7 mentions |
| Objectifs globaux | Prise en charge | Développement local et régional | Défense des droits | Amélioration des conditions de vie | — |
| Nombre de mentions | 5 mentions | 3 mentions | 3 mentions | — | — |

Par la suite, nous avons regroupé ces objectifs globaux selon les catégories de groupes de notre typologie. Le tableau 1.22 présente ces données. On y voit que les catégories *solidarité sociale* et *santé mentale* comptent six objectifs chacune. Pour la catégorie *solidarité sociale*, ce sont les objectifs de prise en charge, d'aide et de soutien, de réponse aux besoins du milieu, de conscientisation, de développement local et régional et de dispensation des services qui priment. Pour la catégorie *santé mentale*, il s'agit des objectifs d'amélioration des conditions de vie, de prise en charge, de vie associative, d'aide et de soutien, de réponse aux besoins du milieu et de conscientisation.

La catégorie *personnes âgées* compte cinq objectifs qui sont l'amélioration des conditions de vie, l'aide et le soutien, la réponse aux besoins du milieu, la conscientisation et la dispensation des services.

Tableau 1.22

Les objectifs globaux de la fondation des groupes de la CDC selon les catégories de groupes

| Catégories | Santé mentale (6 objectifs) | Solidarité sociale (6 objectifs) | Personnes âgées (5 objectifs) | Famille (4 objectifs) | Condition féminine (4 objectifs) |
|-------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Objectifs globaux | <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des conditions de vie • Prise en charge • Vie associative • Aide et soutien • Répondre aux besoins du milieu • Conscientisation | <ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge • Aide et soutien • Répondre aux besoins du milieu • Conscientisation • Développement local et régional • Dispensation des services | <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des conditions de vie • Aide et soutien • Répondre aux besoins du milieu • Conscientisation • Dispensation des services | <ul style="list-style-type: none"> • Vie associative • Aide et soutien • Conscientisation • Dispensation des services | <ul style="list-style-type: none"> • Vie associative • Aide et soutien • Répondre aux besoins du milieu • Dispensation des services |
| Catégories | Personnes handicapées (4 objectifs) | Jeunesse (4 objectifs) | Défense des droits (3 objectifs) | Santé physique (2 objectifs) | Multi-services en milieu rural (2 objectifs) |
| Objectifs globaux | <ul style="list-style-type: none"> • Vie associative • Aide et soutien • Conscientisation • Défense des droits | <ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge • Vie associative • Développement local et régional • Dispensation des services | <ul style="list-style-type: none"> • Vie associative • Répondre aux besoins du milieu • Défense des droits | <ul style="list-style-type: none"> • Aide et soutien • Conscientisation | <ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge • Aide et soutien |

Les catégories *jeunesse*, *famille*, *condition féminine* et *personnes handicapées* comptent quatre objectifs globaux chacune. Pour la catégorie *jeunesse*, ce sont les objectifs de prise en charge, de vie associative, de développement local et de dispensation des services. Pour la catégorie *famille*, ce sont les objectifs de vie associative, d'aide et de soutien, de conscientisation et de dispensation des services. Pour la catégorie *condition féminine*, il s'agit des objectifs de vie associative, d'aide et de soutien, de réponse aux besoins du milieu et de dispensation des services. Pour la catégorie *personnes handicapées*, il s'agit des objectifs de vie associative, d'aide et de soutien, de conscientisation et de défense des droits. La catégorie *défense des droits* compte trois objectifs globaux, il s'agit de la vie associative, de la réponse aux besoins du milieu et de la défense des droits.

Enfin, les catégories *multi-services en milieu rural* et *santé physique* comptent deux objectifs chacune. Pour la première, on retrouve les objectifs de prise en charge et d'aide et soutien tandis que pour la catégorie *santé physique*, on retrouve les objectifs d'aide et de soutien et de conscientisation.

Ce tableau montre que les groupes de certaines catégories touchaient à plus d'objectifs globaux lors de leur fondation, notamment les catégories *santé mentale*, *solidarité sociale* et *personnes âgées*. Il montre également que les objectifs globaux qui touchent davantage les besoins de base et les problématiques spécifiques des groupes sont présents dans presque toutes les catégories de groupes. Mentionnons à ce titre les objectifs d'aide et de soutien, de réponse aux besoins du milieu et de dispensation des services. Cependant, nous pouvons constater que certains objectifs globaux qui sont liés à des préoccupations plus larges que la simple réponse aux besoins exprimés, notamment la conscientisation et la vie associative, se retrouvent également dans la plupart des catégories de groupes.

Il faut donc retenir, en définitive, que la vie associative et communautaire, le développement de réseaux, la conscientisation, l'information, la promotion, l'aide et le soutien représentent les principaux motifs qui ont mené à la fondation des groupes communautaires de la CDC du ROC.

1.2.5 Modification du mandat des groupes depuis leur fondation

Le tableau 1.23 nous montre que seulement 30,6% des groupes consultés ont déclaré avoir modifié leurs objectifs depuis leur fondation.

Tableau 1.23

Le nombre de groupes de la CDC du Roc qui ont modifié leurs objectifs depuis leur fondation

| Modification des objectifs | Nombre de groupes | Pourcentage |
|----------------------------|-------------------|--------------|
| Oui | 11 | 30,6 |
| Non | 25 | 69,4 |
| Total | 36 | 100,0 |

Cependant, si l'on induit à la partie qualitative de cette question, l'analyse statistique perd de sa valeur en raison de l'ambiguïté des réponses. Ainsi, nous avons reçu les réponses suivantes: 1) «Non, mais on a ciblé des objectifs plus précis...», 2) «Non, sauf qu'il y a eu des changements...», 3) «Oui, des services se sont ajoutés...», 4) «Non, mais on a apporté des ajustements en fonction de la demande et des besoins...», 5) «Oui, on a ajouté la concertation...», 6) «Non, mais il a été élargi...», 7) «Oui... les objectifs sont plus précis...», 8) «Oui... nouveaux services...», etc. Comparant les réponses 1 et 7, nous nous apercevons qu'il s'agit du même type de réponse, soit que les objectifs sont plus précis qu'à l'origine. Pourtant, le premier groupe a répondu NON et le second a répondu OUI. Cet exemple est typique à cette question, aussi, est-il très fréquent dans les commentaires. Il faut donc conclure que les statistiques concernant cette question ne sont guère significatives et qu'elles semblent au contraire occulter une toute autre réalité qui veut qu'une majorité de groupes communautaires interrogés ont modifié quelque peu leurs objectifs, c'est-à-dire leurs pratiques sociales, les services offerts à la population ou le problème spécifique sur lequel chaque groupe tend à se concentrer. En ce sens, pour vraiment tirer au clair cette question, il faudrait regarder si ce sont les objectifs généraux ou les objectifs spécifiques et opérationnels des groupes qui ont été modifiés. Nous posons l'hypothèse que peu de groupes ont vraiment modifié leurs objectifs généraux de façon délibérée. Mais les changements dans les pratiques, dans les types de services offerts ont peut-être amené des groupes à changer les objectifs spécifiques sans qu'ils aient pour autant modifié leurs objectifs généraux.

1.3 Le portrait du personnel

1.3.1 Le portrait de la main-d'œuvre salariée

Le portrait de la main-d'œuvre salariée des organismes communautaires comprend les employées payées par le biais du financement des organismes et non par le biais des programmes d'employabilité des deux paliers de gouvernement et qui demandent une gestion différente et supplémentaire de la part des organismes. Les personnes engagées à l'aide des programmes d'employabilité feront l'objet du chapitre suivant. Nous avons traité ces deux façons d'engager du personnel séparément étant donné les ambiguïtés occasionnées par les programmes d'employabilité. Cette façon de faire a permis aux groupes de s'exprimer spécifiquement sur ces programmes servant à l'embauche de main-d'œuvre.

Nous aborderons la question de la main-d'œuvre salariée sous neuf dimensions différentes:

- le nombre d'employées par groupe;
- les fonctions;
- le nombre d'heures/semaine;
- le genre des employées;
- l'âge des employées;
- les salaires horaires;
- le domaine de formation et la scolarité des employées;
- le nombre de semaines travaillées par années;
- le nombre d'années de service.

Pour l'analyse des données obtenues, il est important de souligner que sept groupes n'embauchent pas d'employées salariées. Ces groupes fonctionnent avec du personnel bénévole ou des employées engagées par le biais des programmes d'employabilité. Il faut comprendre ici que sans les programmes d'employabilité, ces groupes n'auraient pas d'employées rémunérées. À partir de cette information, dans certains cas, les calculs seront effectués sur une base de 29 groupes plutôt que 36.

1.3.1.1 Le nombre d'employées par groupe

Comme nous l'avons dit, le nombre d'employées salariées comprend les travailleuses qui reçoivent un salaire, payées à même les budgets des organismes, qu'elles soient à temps partiel ou à temps complet.

Le nombre total d'employées qui travaillent dans les 36 organismes communautaires interrogés est de 181 personnes (voir tableau 1.24).

La donnée la plus importante est que 50% des groupes, soit 18 groupes, ont entre deux et aucune employée payée. Nous pouvons constater dans les données des différences non négligeables. En effet, 10 groupes n'ont que deux employées tandis qu'un groupe compte 37 employées. Si on enlève les sept groupes n'ayant pas d'employées salariées, nous obtenons une moyenne de 5,2 employées par groupes; les écarts importants rendent toutefois cette moyenne peu significative (voir tableau 1.24).

Il est donc clair qu'il y a des différences importantes, au niveau du personnel, entre les groupes. D'aucune employées payée à 37 employées payées, nous rencontrons différents types d'organismes, différents types de services, différents types de fonctionnement, sur différentes problématiques, ce qui explique en partie ces écarts. La question des budgets des organismes entre aussi en ligne de compte. De plus, l'utilisation ou non de programmes d'employabilité joue un rôle important pour l'embauche de personnel dans les groupes, comme nous le constaterons dans une prochaine section.

Tableau 1.24**Nombre d'employées qui travaillent dans les organismes communautaires**

| Nombre d'employées | Nombre de groupes | % | % cumulatif | Total des employées |
|---------------------------|--------------------------|--------------|--------------------|----------------------------|
| 0 | 7 | 19,4 | 19,4 | 0 |
| 1 | 1 | 2,8 | 22,2 | 1 |
| 2 | 10 | 27,8 | 50,0 | 20 |
| 3 | 3 | 8,3 | 58,3 | 9 |
| 4 | 2 | 5,6 | 63,9 | 8 |
| 5 | 2 | 5,6 | 69,5 | 10 |
| 6 | 3 | 8,3 | 77,8 | 18 |
| 7 | 3 | 8,3 | 86,1 | 21 |
| 11 | 1 | 2,8 | 88,9 | 11 |
| 12 | 1 | 2,8 | 91,7 | 12 |
| 16 | 1 | 2,8 | 94,5 | 16 |
| 18 | 1 | 2,8 | 97,3 | 18 |
| 37 | 1 | 2,8 | 100 | 37 |
| Total | 36 | 100,0 | — | 181 |

1.3.1.2 Le genre des employées

Les données recueillies à cette étape nous confirment quelques commentaires que nous avons reçus lors de la cueillette de données sur la réalité des organismes communautaires, à savoir que le communautaire «était l'affaire des femmes». Sur 181 employées, 132 sont des femmes (72,9%), 39 sont des hommes (21,5%), les résultats n'étant pas disponibles pour dix employées (5,5%) (voir tableau 1.25).

Nous pouvons voir que ces résultats corroborent ceux obtenus dans d'autres études québécoises et qu'ils ne sont pas propres à la région. Il sera intéressant de regarder le croisement de cette donnée avec la question des salaires, du nombre d'heures travaillées par semaine, du nombre de semaines travaillées par année, de l'âge, de la scolarité et du nombre d'années de services. De plus, certaines questions pourraient se poser ici en fonction des problématiques, des fonctions dans les organismes, de la trajectoire professionnelle des individus, du blocage

des emplois dans la fonction publique. Ils pourraient s'avérer des pistes intéressantes pour pousser plus loin l'analyse en fonction du genre des employées.

Tableau 1.25

Le genre des employées des organismes membres de la CDC du Roc

| Genre | Nombre d'employées | % |
|--------------|--------------------|--------------|
| Femmes | 132 | 72,9 |
| Hommes | 39 | 21,9 |
| Non indiqué | 10 | 5,5 |
| Total | 181 | 100,0 |

1.3.1.3 Les fonctions

La fonction la plus présente dans les groupes communautaires est celle d'intervenante. Cette fonction fait référence à des personnes qui interviennent directement auprès des usagères des groupes, avec quelques variantes selon les problématiques et selon les organismes. Elle représente 49 personnes sur 181 employées. En deuxième lieu, nous retrouvons la fonction de coordonnatrices (19 personnes). Ces personnes sont dans l'ensemble responsables de la coordination des activités de l'organisme. Par la suite, nous retrouvons les fonctions de directrices (10 personnes) et de secrétaires ou commis (13 personnes). Les autres fonctions comptent moins de dix employées chacune. Cependant, dans 27 cas, nous n'avons pu classer les employées en question. Il s'agit de postes que l'on ne retrouve qu'une seule fois dans l'ensemble des organismes et qui ne correspondent pas vraiment aux catégories de base. Par contre, cette donnée nous donne un aperçu de la diversité des emplois que l'on retrouve dans les organismes communautaires.

On peut retenir du portrait des fonctions que celles où l'on retrouve le plus de personnel sont celles qui travaillent directement avec les usagères. Les intervenantes, coordonnatrices, animatrices, éducatrices, travailleuses communautaires et préposées représentent ensemble 50,3% des employées. De plus, plusieurs postes intégrés à la section «autres» sont des postes qui touchent directement la clientèle des organismes, ce qui viendrait augmenter encore le nombre de postes s'adressant aux usagères. Ceci confirme le mandat que se donnent les organismes

communautaires d'être près des gens et près du milieu. Les postes administratifs et de gestion, secrétaires et commis, directrices, comptables, gérants, responsables des services et responsables de l'administration et de la gestion ne représentent que 19,4% de la main-d'oeuvre. Les autres postes se retrouvent à mi-chemin entre la gestion et les services directs à la clientèle (voir tableau 1.26). Mais il faut toujours garder en tête que les titres que l'on donne aux fonctions ne représentent pas toujours la réalité, qui est beaucoup plus complexe. Il ressort que les travailleuses des groupes communautaires doivent montrer une grande polyvalence et une grande flexibilité. Elles sont souvent appelées à combler plusieurs tâches à la fois dans des domaines aussi différents que le secrétariat, la gestion de l'organisme, la comptabilité et l'intervention auprès des usagères. Bref, une intervenante pourra se retrouver à accomplir des tâches de secrétariat, de comptabilité et même de gestion.

Tableau 1.26**Les fonctions des employées des organismes communautaires**

| Fonction | Nombre | % |
|----------------------------|---------------|--------------|
| Intervenante | 49 | 27,1 |
| Coordonnatrice | 19 | 10,5 |
| Secrétaire et commis | 13 | 7,2 |
| Directrice | 10 | 5,5 |
| Animatrice | 10 | 5,5 |
| Concierge ou préposée | 5 | 2,8 |
| Cuisinière | 9 | 5,0 |
| Éducatrice | 6 | 3,3 |
| Conseillère | 6 | 3,3 |
| Gardienne de nuit | 4 | 2,2 |
| CA | 2 | 1,1 |
| Gérante | 4 | 2,2 |
| Responsable des services | 3 | 1,7 |
| Agente de liaison | 1 | 0,6 |
| Gestion et administration | 3 | 1,7 |
| Présidente/Vice-présidente | 3 | 1,7 |
| Travailleuse communautaire | 3 | 1,7 |
| Préposée | 4 | 2,2 |
| Autres | 27 | 15,0 |
| Total | 181 | 100,0 |

1.3.1.4 Le nombre d'heures/semaine

Pour faire le bilan du nombre d'heures travaillées par semaine par les employées, il faut tenir compte du fait que dix personnes travaillent de façon sporadique et qu'il est difficile de déterminer leur nombre d'heures travaillées par semaine.

Le point le plus important est que 37,0% des employées travaillent de 31 à 35 heures par semaine et que 17,1% des employées travaillent de 36 à 40 heures semaines. En ajoutant les 26 à 30 heures (7,2%), on voit que le travail à temps plein, qui représente 61,3% des travailleuses, est le lot d'un peu plus de la moitié des travailleuses.

D'un autre côté, 34,8% des employées travaillent 25 heures et moins et, de ceux-ci, 16,6% font dix heures et moins par semaine. On peut observer dans ce portrait qu'il y a plusieurs variantes d'horaires de travail au sein des organismes communautaires et que seul le groupe des employées qui travaillent de 31 à 35 heures se démarque des autres. De plus, nous pouvons constater que le travail à temps plein n'est pas la réalité de l'ensemble des travailleuses du secteur communautaire (voir tableau 1.27).

Ces emplois sont donc souvent à temps partiel, dans 33,2% des cas, et comme nous l'observerons plus loin, ils sont peu rémunérés. Ce sont des emplois qui sont insuffisants, dans plusieurs cas, pour subvenir aux besoins d'une personne.

L'introduction de la variable genre fait ressortir des aspects intéressants: 60,6% des femmes employées le sont plus de 26 heures par semaine pour 79,5% des hommes. Nous pouvons donc affirmer que dans le secteur communautaire, les hommes ont plus tendance à occuper des emplois à temps plein que les femmes. Il est difficile de trouver des raisons précises à cette donnée, mais il est clair qu'elle reproduit ce que l'on retrouve sur l'ensemble du marché du travail où les femmes travaillent plus à temps partiel que les hommes (voir tableau 1.27).

Tableau 1.27

Le nombre d'heures travaillées par semaine par les employées des organismes communautaires

| Nombre d'heures | Nombre d'employées | % n.a. | % cumulatif n.a. | Femmes | | Hommes | |
|--------------------------|--------------------|--------------|---------------------|------------|--------------|-----------|--------------|
| | | | | % n.a. | % n.a. | % n.a. | % n.a. |
| 1 à 5 heures | 11 | 6,1 | 6,1 | 9 | 6,8 | 2 | 5,1 |
| 6 à 10 heures | 19 | 10,5 | 16,6 | 7 | 5,3 | 2 | 5,1 |
| 11 à 15 heures | 6 | 3,3 | 19,9 | 6 | 4,5 | — | — |
| 16 à 20 heures | 17 | 9,4 | 29,3 | 16 | 12,1 | 1 | 2,6 |
| 21 à 25 heures | 10 | 5,5 | 34,8 | 8 | 6,1 | 2 | 5,1 |
| 26 à 30 heures | 13 | 7,2 | 42,0 | 12 | 9,1 | 1 | 2,6 |
| 31 à 35 heures | 67 | 37,0 | 79,0 | 46 | 34,8 | 21 | 53,8 |
| 36 à 40 heures | 31 | 17,1 | 96,1 | 22 | 16,7 | 9 | 23,1 |
| Nombre d'heures imprécis | 7 | 3,9 | 100 | 6 | 4,5 | 1 | 2,6 |
| Total | 181 | 100,0 | — | 132 | 100,0 | 39 | 100,0 |

1.3.1.5 L'âge des employées

Du côté de l'âge des employées, il n'y a pas vraiment de groupe qui se démarque. Les plus jeunes et les plus vieux sont un peu moins représentés, tandis que dans les autres groupes d'âge, le personnel est réparti à peu près équitablement. Seul le groupe des 41 à 50 ans se démarque un peu moins avec 22,1% des employées (voir tableau 1.28). Il reste que 35,9% des travailleuses ont moins de 30 ans et 64,5% ont moins de 40 ans. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer ce phénomène. Que l'on pense, entre autres, à la fermeture de l'embauche dans le secteur public, aux compressions que subissent les domaines de la santé et des services sociaux depuis plusieurs années qui font que beaucoup de jeunes travailleuses se tournent vers les organismes communautaires. D'un autre côté, on peut penser au milieu communautaire comme un tremplin pour un début de carrière. Plusieurs jeunes diplômées semblent se tourner vers cette avenue comme premier emploi (nous le verrons aussi dans la section sur la scolarité des employées). De plus, l'âge des organismes et leur année de fondation ont probablement de l'influence, car il s'agit dans plusieurs cas de jeunes groupes. Ces quelques pistes pourraient

sûrement apporter des explications supplémentaires à la moyenne d'âge des employées du communautaire.

En intégrant la dimension genre à l'analyse, nous remarquons des différences marquées. Dans les groupes communautaires que nous avons rencontrés, nous pouvons constater que chez les femmes, l'ensemble des groupes d'âge sont représentés, et de façon mieux répartie. Chez les hommes, la différence est qu'un groupe d'âge se démarque fortement, soit celui des 31 à 40 ans avec 59% des hommes et nous pouvons même ajouter, selon nos données, que la plupart des hommes dans cette catégorie ont entre 31 et 35 ans. Seul le groupe d'âge des moins de 20 ans n'est pas représenté, mais nous savons que les dix personnes sur lesquelles nous n'avons pas l'information précise se retrouvent dans ce groupe d'âge et qu'il y aurait des femmes et des hommes.

Tableau 1.28

L'âge des employées des organismes communautaires

| Âge | Nombre d'employées | % % | % cumulatif | Femmes | | Hommes | |
|-----------------|--------------------|--------------|-------------|------------|--------------|-----------|--------------|
| | | | | n.a. | % | n.a. | % |
| Moins de 20 ans | 10 | 5,5 | 5,5 | — | — | — | — |
| De 20 à 30 ans | 55 | 30,4 | 35,9 | 47 | 35,6 | 8 | 20,5 |
| De 31 à 40 ans | 53 | 29,3 | 65,2 | 30 | 22,7 | 23 | 59,0 |
| De 41 à 50 ans | 40 | 22,1 | 87,3 | 34 | 25,8 | 6 | 15,4 |
| Plus de 50 ans | 23 | 12,7 | 100 | 21 | 15,9 | 2 | 5,1 |
| Total | 181 | 100,0 | — | 132 | 100,0 | 39 | 100,0 |

1.3.1.6 Les salaires horaires

La réalité des organismes communautaires nous montre encore une fois des écarts importants entre les groupes. Les salaires des employées varient entre moins de 5.99\$ et 22.99\$ de l'heure. Le fait saillant est que 66,8% des employées gagnent 11.99\$ et moins. La catégorie de salaire où l'on retrouve le plus d'employées est la catégorie entre 6.00\$ et 8.99\$ de l'heure avec 63 employés (37%). Il est à noter que quatre personnes gagnent moins de 6.00\$ de

l'heure et que quatre employées gagnent plus de 18.00\$ de l'heure. Les salaires ne sont pas disponibles pour 13 personnes, soit parce que la répondante du questionnaire ignorait cette donnée ou parce que le groupe ne voulait pas divulguer les salaires de ses employées (voir tableau 1.29). En regardant les salaires que l'on retrouve dans les organismes communautaires en fonction de la scolarité des employées, nous pouvons constater que le milieu communautaire est un secteur défavorisé sur le plan du financement et que cela se reflète dans les salaires des travailleuses de ce secteur. De plus, les salaires semblent aussi dépendre de la taille des subventions que reçoit un organisme.

Avec la dimension genre, les données prennent toutes une autre interprétation. Nous pouvons remarquer que dans les catégories de salaires les plus élevées, de 18.00\$ à 22.99\$, nous retrouvons 0,8% des femmes et 7,7% des hommes. Il faut donc en déduire que les hommes ont plus tendance à recevoir une rémunération élevée. Dans la catégorie de 12.00\$ à 17.99\$, où on retrouve 24,2% des femmes et 28,2% des hommes, on peut remarquer la diminution de l'écart entre les hommes et les femmes en même temps que diminuent les salaires. Dans la catégorie de 6.00\$ (voir la note dans le tableau 1.29) à 11.99\$, nous retrouvons 64,3% des femmes et 56,4% des hommes. Nous pouvons donc, à la lumière de ces données, confirmer la tendance à retrouver les femmes dans les emplois moins rémunérés et les hommes dans les emplois les plus rémunérés. Ces données nous montre que le secteur communautaire, de ce point de vue, n'est pas différent du reste du marché du travail et que les hommes y sont mieux rémunérés que les femmes.

Tableau 1.29**Le salaire horaire des employées des organismes communautaires**

| Salaire horaire | Nombre d'employées | % | % cumulatif | Femmes n.a. | % | Hommes n.a. | % |
|--------------------------|--------------------|--------------|-------------|----------------|--------------|----------------|--------------|
| Moins de 6.00\$* | 4 | 2,2 | 2,2 | 4 | 3,0 | — | — |
| Entre 6.00\$ et 8.99\$ | 63 | 34,8 | 37,0 | 39 | 29,5 | 14 | 35,9 |
| Entre 9.00\$ et 11.99\$ | 54 | 29,8 | 66,8 | 46 | 34,8 | 8 | 20,5 |
| Entre 12.00\$ et 14.99\$ | 30 | 16,6 | 83,4 | 21 | 15,9 | 9 | 23,1 |
| Entre 15.00\$ et 17.99\$ | 13 | 7,2 | 90,6 | 11 | 8,3 | 2 | 5,1 |
| Entre 18.00\$ et 20.99\$ | 3 | 1,7 | 92,3 | 1 | 0,8 | 2 | 5,1 |
| Entre 21.00\$ et 22.99\$ | 1 | 0,6 | 92,9 | — | — | 1 | 2,6 |
| Données non disponibles | 13 | 7,2 | 100 | 10 | 7,6 | 3 | 7,7 |
| Total | 181 | 100,0 | — | 132 | 100,0 | 39 | 100,0 |

* Il ne 'agit pas de véritable salaire de moins de 6.00\$ mais plutôt de bonus présentés en salaires.

1.3.1.7 Le nombre de semaines travaillées par année

Le milieu communautaire semble offrir une bonne part d'emplois à l'année. En effet, 121 personnes travaillent 52 semaines par année. De plus, 22 autres travaillent de 41 à 50 semaines par année. Mis ensemble, ces deux groupes représentent 79,1% du personnel en 1996. Seulement huit personnes travaillent 20 semaines et moins par année. À la lumière des données observées dans le paragraphe sur le nombre d'heures travaillées par semaines, il ressort que les travailleuses ne travaillent pas nécessairement à temps plein mais ont un travail sur une base annuelle (voir tableau 1.30).

En amenant encore une fois la dimension genre dans l'analyse, nous retrouvons encore des tendances très nettes qui se dessinent. En effet, nous pouvons constater que, toutes proportions gardées, les hommes se retrouvent plus souvent dans les emplois à l'année (52 semaines). En prenant la catégorie des 41 à 52 semaines, nous constatons que les femmes s'y retrouvent à 71,9% et les hommes à 84,6%, un écart de 12,7% en faveur des hommes. Dans la catégorie des 21 à 40 semaines, les femmes s'y retrouvent à 20,5% et les hommes à 12,9%. Ce qui confirme que les femmes se retrouvent plus souvent dans des emplois à temps partiel pon-

tuels. Dans la catégorie de 1 à 20 semaines, nous ne retrouvons aucun homme et les femmes s'y retrouvent à 4,5%. En bref, les hommes, en plus d'avoir les emplois les mieux rémunérés, ont aussi ceux qui sont sur une base annuelle, c'est-à-dire détiennent des emplois plus stables.

Tableau 1.30

Le nombre de semaines travaillées par année par les employées des organismes communautaires

| Semaines travaillées par année | Nombre d'employées | % | Femmes | | Hommes | |
|--------------------------------|--------------------|--------------|------------|--------------|-----------|--------------|
| | | | n.a. | % | n.a. | % |
| 1 à 10 semaines | 2 | 1,1 | 2 | 1,5 | — | — |
| 11 à 20 semaines | 4 | 2,2 | 4 | 3,0 | — | — |
| 21 à 30 semaines | 16 | 8,8 | 15 | 11,4 | 1 | 2,6 |
| 31 à 40 semaines | 15 | 8,3 | 12 | 9,1 | 4 | 10,3 |
| 41 à 50 semaines | 22 | 12,2 | 16 | 12,1 | 6 | 15,4 |
| 52 semaines | 121 | 66,9 | 79 | 59,8 | 27 | 69,2 |
| Données non disponibles | 1 | 0,6 | 4 | 3,0 | 1 | 2,6 |
| Total | 181 | 100,0 | 132 | 100,0 | 39 | 100,0 |

1.3.1.8 Le domaine de formation et de scolarité des employées

Le portrait de la scolarité et de la formation des employées des organismes communautaires nous démontre que le personnel possède dans l'ensemble une scolarité élevée. Du côté des formations universitaires (certificat, baccalauréat et maîtrise), ont retrouvé 45,8% du personnel alors que 26% des employées ont une formation dans des techniques spécialisées de niveau collégial. Au total, universitaire et collégial représentent 71,8% des travailleuses ayant une formation spécialisée. De plus, 10,5% ont une formation professionnelle et 4,4% un secondaire 5. Il est à noter que 2,8% des employées ont une formation d'autodidacte et 1,1% sont en cours d'étude. Les données ne sont pas disponibles pour 19 personnes (voir tableau 1.31). À la lumière des sections précédentes, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que malgré une forte proportion des travailleuses ayant une formation collégiale ou universitaire, ces travailleuses travaillent dans des conditions de précarité: temps partiel, peu rémunérées, etc.

Entre les hommes et les femmes, la différence au niveau de la scolarité de niveau universitaire est moins évidente. Nous y retrouvons des données comparables, soit 47% pour les femmes et 53% pour les hommes. Par contre, on retrouve un nombre plus élevé de femmes ayant une formation spécialisée de niveau collégiale, soit 30,3% contre 17,9% pour les hommes. Des diplômes d'études professionnelles (DEP) sont obtenus par 13,6% des femmes et 2,6% des hommes. On peut donc dire que les différences au niveau des salaires des conditions de travail ne sont pas dues à des différences dans la scolarité des hommes et des femmes.

Tableau 1.31
La scolarité des employées des organismes communautaires

| Scolarité | Nombre d'employées | % | % cumulatif | Femmes | | Hommes | |
|---------------------------|---------------------------|--------------|--------------------|---------------|--------------|---------------|--------------|
| | | | | n.a. | % | n.a. | % |
| Maîtrise | 8 | 4,4 | 4,4 | 5 | 3,8 | 3 | 7,7 |
| Baccalauréat | 71 | 39,2 | 43,6 | 53 | 40,2 | 18 | 46,2 |
| Certificat | 4 | 2,2 | 45,8 | 4 | 3,0 | — | — |
| Technique | 47 | 26,0 | 71,8 | 40 | 30,3 | 7 | 17,9 |
| Formation professionnelle | 19 | 10,5 | 82,3 | 18 | 13,6 | 1 | 2,6 |
| Secondaire | 8 | 4,4 | 86,7 | 2 | 1,5 | 6 | 15,4 |
| Auto-formation | 5 | 2,8 | 89,5 | 5 | 3,8 | — | — |
| Étudiants | 2 | 1,1 | 90,6 | 1 | 0,8 | 1 | 2,6 |
| Données non disponibles | 17 | 9,4 | 100 | 4 | 3,0 | 3 | 7,7 |
| Total | 181 | 100,0 | — | 132 | 100,0 | 39 | 100,0 |

1.3.1.9 Le nombre d'années de service

Le nombre d'années de service chez les employées du communautaire nous montre que dans l'ensemble, les travailleuses n'y sont pas depuis longtemps. En effet 61,9% du personnel a moins de cinq ans de service, 34,8% n'ayant que de une à deux années de services. Seulement 7,2% des employés ont plus de dix années de service. Il est à noter que la donnée n'est pas disponible pour 13 employées (voir tableau 1.32). L'âge des organismes peut encore une fois

avoir de l'influence sur cet état de fait, mais il est fort possible que la précarité des emplois dans ce secteur puisse, elle aussi, influencer ce phénomène.

Il n'y a pas de différences marquées entre les hommes et les femmes au niveau du nombre d'années de services. La seule différence est dans les employées ayant plus de dix années de services. En effet, dans ce groupe, nous ne retrouvons que des femmes, soit 9,8% d'entre elles. Si l'on considère l'âge des organismes, ce sont des femmes qui sont là depuis leurs débuts.

Tableau 1.32
Le nombre d'années de service des employées
des organismes communautaires

| Nombre d'années | Nombre d'employées | % | % cumulatif | Femmes | | Hommes | |
|-------------------------|---------------------------|--------------|--------------------|---------------|--------------|---------------|--------------|
| | | | | n.a. | % | n.a. | % |
| Moins de 1 an | 8 | 4,4 | 4,4 | 5 | 3,8 | 3 | 7,7 |
| De 1 à 2 ans | 55 | 30,4 | 34,8 | 42 | 31,8 | 13 | 33,3 |
| De 3 à 4 ans | 49 | 27,1 | 61,9 | 37 | 28,0 | 12 | 30,7 |
| De 5 à 6 ans | 17 | 9,4 | 71,3 | 13 | 9,8 | 4 | 10,3 |
| De 7 à 8 ans | 18 | 9,9 | 81,2 | 12 | 9,1 | 6 | 15,4 |
| De 9 à 10 ans | 9 | 5,0 | 86,2 | 8 | 6,1 | 1 | 2,6 |
| Plus de 10 ans | 13 | 7,2 | 93,4 | 13 | 9,8 | — | — |
| Données non disponibles | 12 | 6,6 | 100 | 2 | 1,5 | — | — |
| Total | 181 | 100,0 | — | 132 | 100,0 | 39 | 100,0 |

1.3.2 L'utilisation des programmes d'employabilité

Durant l'année 1995-1996, 24 groupes de la CDC du Roc ont engagé du personnel avec l'aide des programmes d'employabilité. En effet, nous pouvons constater que l'apport en personnel, par le biais des programmes, est très important. En comparant le nombre de personnes engagées par ces programmes et le nombre de personnes qui sont à l'emploi des groupes à même le budget des groupes, nous obtenons la situation suivante:

- 181 employées engagées à même le financement des groupes (62,2% du total du personnel);
- 110 employées engagées par le biais des programmes (37,8% du total du personnel);

pour un total de 291 employées. Une donnée intéressante est que les groupes ont engagé près de 40% de leur personnel par le biais de ces programmes, ce qui représente seulement 4% de leurs sources de financement totales (voir tableau 3.3 dans la section sur les impacts économiques). À cette donnée, il est important d'ajouter la question de la précarité des emplois dans le secteur communautaire. Le portrait du personnel nous a montré que les employées de ce secteur n'avaient pas les conditions de travail les plus favorables. Le pourcentage élevé du nombre de travailleuses engagées à l'aide des programmes ne vient pas améliorer la situation. Dans la plupart des cas, il s'agit de programmes à durée fixe, qui sont ponctuels et qui ne permettent pas d'accumuler de pré-requis pour l'assurance-emploi, situation que déplorent eux-mêmes les organismes, comme nous allons le voir un peu plus loin.

Évidemment, les groupes utilisent ces programmes de façons différentes. Ainsi, deux groupes ont engagé à eux seuls 36 personnes par le biais de ces programmes (voir tableau 1.33). D'un autre côté, des 36 groupes rencontrés, 12 nous disent ne pas avoir utilisé les programmes d'employabilité pour l'année 1995-1996. Nous pourrons en comprendre les raisons dans la prochaine section.

Tableau 1.33**Nombre de programmes d'employabilité employés par les groupes**

| Nombre de programmes | Nombre de groupes | % | % cumulatif | Nombre de personnes |
|-----------------------------|--------------------------|--------------|--------------------|----------------------------|
| 0 | 12 | 33,3 | 33,3 | — |
| 1 | 7 | 19,4 | 52,7 | 7 |
| 2 | 5 | 13,9 | 66,6 | 10 |
| 3 | 2 | 5,6 | 72,2 | 6 |
| 4 | 3 | 8,3 | 80,5 | 12 |
| 5 | 1 | 2,8 | 83,3 | 5 |
| 6 | 1 | 2,8 | 86,1 | 6 |
| 7 | 1 | 2,8 | 88,9 | 7 |
| 10 | 1 | 2,8 | 91,7 | 10 |
| 11 | 1 | 2,8 | 94,5 | 11 |
| 18 | 2 | 5,6 | 100 | 36 |
| Total | 36 | 100,0 | — | 110 |

1.3.3 Les impacts des programmes d'employabilité dans les groupes et dans le milieu communautaire

Pour aborder la question des impacts des programmes d'employabilité, nous avons posé une question en trois volets. Nous avons cherché à savoir quels étaient les impacts de ces programmes dans les groupes, dans le milieu communautaire et si des groupes ne les utilisaient pas, de nous en donner les raisons.

1.3.3.1 Les impacts des programmes d'employabilité dans les groupes

Dans l'ensemble, les groupes communautaires considèrent que les programmes d'employabilité sont très utiles. Ils leur permettent d'avoir accès à une main-d'œuvre supplémentaire qui permet d'offrir plus de services aux usagères. Par contre, l'administration de ces programmes est complexe et apporte souvent des situations conflictuelles. Choisir les candidats, définir les

tâches entre les employées apporte leur lot de difficultés aux organismes. Cette situation crée des divisions entre les employées salariées régulières, les employées «sur les programmes» et les bénévoles. De plus, l'embauche de travailleuses par le biais de ces programmes oblige à recommencer sans cesse leur formation, puisque le personnel change presque à chaque programme. Nous pouvons remarquer aussi que les groupes s'entendent sur leur perception des programmes et nous disent qu'ils sont utiles parce qu'ils donnent accès à du personnel mais qu'ils sont compliqués à gérer financièrement et humainement.

Pour bien illustrer ce que pensent les groupes de l'impact que les programmes d'employabilité ont sur leurs organismes, nous avons regroupé par thématiques les opinions des répondantes (voir tableau 1.34).

Tableau 1.34

Impacts des programmes d'employabilité sur les organismes communautaires par type de groupes

| Type de groupes | Impacts |
|--------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Jeunes | <ul style="list-style-type: none"> Permet d'embaucher des gens et de répondre aux besoins de la communauté. Aide financière et technique. Aucun impact. Très aidant pour développer et entretenir les infrastructures. Ça donne de l'expérience de travail à l'individu, de continuer là-dedans. Mais c'est difficile. <p>Un groupe n'a pas répondu.</p> |
| Solidarité sociale | <ul style="list-style-type: none"> Soutien au fonctionnement et aux services offerts. Une aide supplémentaire, apporte des heures de travail que l'on ne pourrait pas assumer. Mixité des statuts entre les permanents, les bénévoles et les programmes. Il faut faire de la place aux gens sur les programmes pour leur donner une plate-forme pour se réinsérer. Il ne faut pas que les bénévoles se sentent remplacés. Préciser le rôle de chacun et chacune. Les bénévoles en profitent aussi puisqu'il y a réajustement dans les tâches. Rendre service aux deux parties, permet aux personnes de développer et garder leur habileté au travail et développer la solidarité. Elles reviennent comme bénévoles. <p>Deux groupes ne savent pas.</p> |
| Famille | <ul style="list-style-type: none"> Moyens d'avoir quelqu'un pour l'organisation d'un colloque. C'est compliqué, ça fait de la bisbille pour le choix des travailleurs. Obligé d'utiliser des comités externes pour définir la tâche et la sélection des employés, il y a de la chicane. <p>Un groupe ne sait pas.</p> <p>Deux groupes n'ont pas répondu.</p> |

Tableau 1.34 (suite)

| Type de groupes | Impacts |
|-----------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Multi-services | <ul style="list-style-type: none"> Ces programmes représentent beaucoup parce qu'ils permettent de faire le travail. Aide à donner plus de services. Permet de développer de l'expérience. Donne des responsabilités. Donne de la confiance. |
| Santé physique | Deux groupes ne savent pas. Deux groupes n'ont pas répondu. |
| Personnes âgées | <ul style="list-style-type: none"> C'est très important parce qu'on les envoyait à domicile et ellesaidaient aux tâches ménagères dans les maisons. C'est dommage parce qu'ils nous donnaient un grand service. Le programme Extra est une façon de donner du service à des personnes qui n'en auraient pas eu. Ne permet pas aux travailleurs de se diriger vers un emploi stable. Il faut les former. L'encadrement. Difficulté de gérer les programmes, il permet de donner un service de plus. |
| Condition féminine | <ul style="list-style-type: none"> À part l'article 25, les autres, c'est de l'exploitation. Par contre, ça nous a permis d'offrir un service aux femmes. Il faut faire attention de ne pas les exploiter en nombre d'heures par rapport au salaire. Il ne voulait pas utiliser les programmes de l'aide sociale parce que ne peut pas accumuler des semaines de chômage. Il y a eu un programme Paie parce que la personne les a convaincus que l'expérience de travail était importante. <p>Un groupe ne sait pas. Un groupe n'a pas répondu.</p> |
| Défense des droits | Un groupe ne sait pas. |
| Personnes handicapées | <ul style="list-style-type: none"> Pas de programmes signifie qu'on met la clef dans la porte parce qu'ils ne sont pas capables d'avoir les subventions pour embaucher quelqu'un. Pour un autre répondant, il faudrait tout tenir à bout de bras. <p>Un groupe ne sait pas Deux groupes n'ont pas répondu.</p> |
| Santé mentale | <ul style="list-style-type: none"> Permet d'avoir plus de ressources humaines qu'il ne serait pas possible de se payer. Mais ça favorise la main-d'œuvre bon marché. Ça aide les personnes à réintégrer le marché de travail et à leur redonner confiance. Permet de donner un appui important aux personnes permanentes, amener des idées nouvelles (prennent des personnes qui ont de l'expérience ou formation). Amène une dynamique nouvelle dans le groupe. Amène des séparations (les bénéficiaires se confient à des personnes qui doivent quitter après le programme) <p>Un groupe n'a pas répondu.</p> |

1.3.3.2 Les impacts des programmes d'employabilité dans le milieu communautaire

Les impacts sur le secteur communautaire sont sensiblement les mêmes que sur les groupes comme tels. Ce qui ressort un peu plus, c'est que les groupes qui utilisent ces programmes sont coincés dans un cycle. Les travailleuses sont de passage, les organismes doivent les former et c'est toujours à recommencer. Ces programmes ne permettent pas aux groupes d'acquérir une certaine stabilité. D'un autre côté, ils sont dépendants de ces programmes parce qu'ils sont souvent le seul moyen d'avoir une main-d'œuvre additionnelle qui permet d'offrir des services qui n'existeraient pas autrement. La lourdeur de la gestion de ces programmes semble aussi être un problème, elle demande beaucoup d'énergie que les groupes pourraient canaliser ailleurs. Encore une fois, l'homogénéité des réponses est à remarquer. Dans les commentaires, selon les types de groupe, la perception des impacts des programmes d'employabilité semble à peu de choses près la même (voir tableau 1.35, qui a été réalisé à partir du verbatim des répondantes).

Tableau 1.35

Impacts des programmes d'employabilité dans le secteur communautaire par type de groupes

| Type de groupes | Impacts |
|--------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Jeunes | <ul style="list-style-type: none"> • Permet d'agir sur la communauté et sur les 5 secteurs de la ville. Permet de donner des emplois pour une certaine période de temps. • Ça aide à avoir du personnel qualifié • C'est aidant dans la mesure où on sait l'utiliser, il faut que cela corresponde vraiment aux besoins du groupe et des personnes. Si on avait le choix, on en n'aurait pas. • C'est une solution à court terme, c'est beaucoup de démarches. C'est tannant pour la clientèle, ça prend 5 ou 6 mois avant d'avoir un bon rapport et les projets durent approximativement un an, c'est mauvais pour la clientèle. <p>Deux groupes n'ont pas répondu</p> |
| Solidarité sociale | <ul style="list-style-type: none"> • Moyen pour augmenter les revenus des travailleurs et pour offrir les services. • Une source de financement. Un apport de main-d'œuvre. Ça fait prendre contact avec la réalité des gens qui sont prestataires. Ils n'ont pas la même réalité que les permanents et bénévoles. Sensibilisation. • Donne de meilleurs services aux usagers. Cela donne de l'emploi. Préférerait avoir des subventions pour créer des emplois, pas juste l'employabilité. Ils entretiennent les gens dans le même cycle. <p>Un groupe n'a pas vraiment d'opinion. Un groupe n'a pas répondu.</p> |

Tableau 1.35 (suite)

| Type de groupes | Impacts |
|--------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Famille | <ul style="list-style-type: none"> Permet d'avoir une personne qualifiée. On n'a pas les moyens d'engager du monde instruit. Permet d'avoir un plus haut niveau de connaissance. Les CA sont peu à l'écoute des travailleurs. Il y a des contradictions. C'est du temporaire, les gens pensent que ça va continuer mais ne peuvent pas. Difficile d'améliorer les services. Quand les programmes finissent, la tâche augmente pour la coordonnatrice. Sous payé, rendre un travail professionnel dans la précarité. Peu de support psychologique pour les travailleurs et de formation. <p>Un groupe ne sait pas Deux groupes n'ont pas répondu</p> |
| Multi-services en milieu rural | <ul style="list-style-type: none"> C'est positif, permet de faire le travail. S'il y avait d'autres projets pour payer les gens avec plus d'argent, tout serait mieux. Donne de l'expérience de travail. Permet une meilleure intégration dans le milieu. |
| Santé physique | <ul style="list-style-type: none"> Bon impact. Fonctionne moyennement bien. Il faut toujours recommencer, surtout la formation. Seule façon d'aller chercher des ressources. <p>Deux groupes ne savent pas. Un groupe n'a pas répondu.</p> |
| Personnes âgées | <ul style="list-style-type: none"> Certains organismes ont de la difficulté à fonctionner parce que c'était leur source de financement. Avec la disparition de ces programmes, ils tombent en situation de survie. <p>Un groupe ne sait pas.</p> |
| Condition féminine | <ul style="list-style-type: none"> Le gouvernement sait que nous en avons besoin. Mais de la façon que c'est organisé, c'est de la main-d'œuvre à bon marché. Il faut faire attention aux détails de fonctionnement de la boîte, ne pas abuser. Permet à certains groupes de fonctionner (assurer une permanence faute de subvention). Plusieurs groupes militent dans le sens contraire. Aide à prendre de l'envergure à peu de frais. <p>Un groupe n'a pas répondu.</p> |
| Défense des droits | Un groupe ne sait pas. |
| Personnes handicapées | <ul style="list-style-type: none"> Ils aident mais c'est toujours à recommencer. Ils demandent beaucoup d'énergie. Il faudrait quelque chose de stable pour commencer à construire. <p>Un groupe ne sait pas. Deux groupes n'ont pas répondu.</p> |
| Santé mentale | <ul style="list-style-type: none"> Pour les personnes, transition pour intégrer le marché du travail. Ça amène des gens à vouloir sortir de la sécurité du revenu. Ça amène du <i>cheap labor</i>, de la précarité, des emplois dévalorisants. C'est plus négatif que positif, autant pour les personnes que pour les groupes. |

1.3.3.3 Les motifs et les raisons de ne pas utiliser les programmes d'employabilité

Les motifs et les raisons de ne pas utiliser les programmes d'employabilité tournent autour de quelques éléments. Il est à noter que des groupes qui utilisent ces programmes nous ont aussi donné des raisons de ne pas les utiliser, ce qui nous démontre que bien des fois, ils les utilisent contre leur gré et à l'encontre de leurs principes. Pour les groupes qui ne les utilisent pas, les raisons tournent autour de questions idéologiques et de questions de gestion. La question de la «main-d'œuvre bon marché» semble une grande préoccupation. De plus, cette main-d'œuvre de passage est parfois difficile à intégrer dans le groupe. Quelques-uns nous ont confié qu'ils n'avaient pas de temps à mettre sur la gestion et l'administration de ces programmes. Dans les données économiques, nous pourrons d'ailleurs observer que plus un groupe a des ressources financières, plus il est gros et organisé et plus il utilise de programmes d'employabilité. Cette observation s'explique par le fait qu'il a plus de ressources humaines pour administrer ces programmes. Les groupes ayant moins de ressources humaines et financières ont de la difficulté à trouver les énergies nécessaires pour l'administration et la gestion de ces programmes. Cette fois encore, nous pouvons constater une certaine homogénéité dans les commentaires entre les différents types de groupes (voir le tableau 1.36 qui a été réalisé à partir du verbatim des répondantes).

Tableau 1.36

Raisons pour lesquelles certains groupes communautaires n'utilisent pas de programmes d'employabilité par type de groupes

| Type de groupes | Impacts |
|--------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Jeunes | <ul style="list-style-type: none"> • Pas encore avec la philosophie des programmes Paie et Extra, <i>cheap labor</i>, pas de possibilité d'emploi après. • Trop compliqué à gérer, beaucoup de supervision. Ça fait du personnel instable. • Certains programmes (article 25) qu'ils ne prendraient pas à cause de la philosophie du groupe. <p>Deux groupes ne savent pas. Un groupe n'a pas répondu</p> |
| Solidarité sociale | <ul style="list-style-type: none"> • Ils n'en ont pas besoin. Leur budget vient de la paroisse. C'est suffisant avec les dons. • Le besoin ne s'est pas fait sentir alors que pour certains programmes ils refusent pour des raisons de principes. <p>Trois groupes ne savent pas.</p> |

Tableau 1.36 (suite)

| Type de groupes | Impacts |
|--------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Famille | <ul style="list-style-type: none"> L'organisation n'a pas encore eu besoin. Deux ne savent pas. Deux groupes n'ont pas répondu. |
| Multi-services en milieu rural | Deux groupes ne savent pas. |
| Santé physique | <ul style="list-style-type: none"> On n'a pas assez d'argent pour employer quelqu'un. L'argent des activités ne servirait pas pour les membres si on n'avait pas embauché quelqu'un. Beaucoup d'énergie au niveau de la gestion. Va peut-être utiliser un article 25 d'ici peu. Mais va choisir le candidat. Ça aurait aidé mais ils demandent trop d'énergie et de temps et ils n'en avaient pas à mettre là-dedans. S'il y avait quelqu'un qui puisse nous aider à faire les démarches, ça serait bien. <p>Un groupe n'a pas répondu.</p> |
| Personnes âgées | Deux groupes ne savent pas. |
| Condition féminine | <ul style="list-style-type: none"> On est confronté à nos valeurs d'équité. On se sent coupable de le faire. Question de <i>cheap labor</i>. L'organisme est bénévole. Ils ont le soutien du CLSC. <p>Un groupe n'a pas répondu</p> |
| Défense des droits | <ul style="list-style-type: none"> Parce que ça va à l'encontre de nos objectifs. On voudrait que ces programmes débouchent sur des emplois permanents. |
| Personnes handicapées | <ul style="list-style-type: none"> Parce qu'on en n'a pas besoin. Nos ressources financières nous permettent d'avoir les deux employés. <p>Un groupe ne sait pas. Deux groupes n'ont pas répondu.</p> |
| Santé mentale | Trois groupes ne savent pas. |

1.3.4 Le bénévolat dans les groupes

Dans cette section, nous avions comme objectif d'évaluer le nombre d'heures de bénévolat effectuées dans les organismes communautaires et d'en faire une équivalence en emplois à temps plein afin d'obtenir un aperçu de l'impact global des organismes communautaires dans leur milieu. Il s'agit ici du bénévolat effectué par des bénévoles et non par des employées salariées des organismes communautaires qui font aussi des heures de bénévolat. Ces personnes sont donc des personnes qui n'ont aucun lien d'emploi avec les organismes.

Dans les groupes communautaires que nous avons rencontrés, le bénévolat représente 142 432 heures de travail par année. Ces heures de travail représentent en équivalence 78 personnes qui travaillaient 35 heures par semaine pendant 52 semaines par année (c'est-à-dire 1 820 heures par année par personne).

Pour bien comprendre les données que nous avons obtenues, nous devons apporter, ici, quelques précisions. Tous les groupes que nous avons rencontrés font du bénévolat, et ce en incluant le bénévolat effectué par les membres des conseils d'administration. Par contre, trois organismes nous mentionnent qu'il ne s'y fait pas d'heures bénévoles. Nous expliquons cette donnée par le fait que des groupes ont probablement omis de comptabiliser les heures des membres de leur conseil d'administration. C'est pourquoi, dans le tableau 1.37, il ne faut pas trop attacher d'importance à la catégorie «zéro heure de bénévolat». Comme nous pouvons l'observer, les faits marquants des données obtenues sont que dans dix groupes, les bénévoles font entre 501 et 1 000 heures; et que dans un groupe, les bénévoles font 46 000 heures de bénévolat par année (voir tableau 1.37).

Nous pouvons constater que l'ampleur du bénévolat dans les groupes membre de la CDC du Roc n'est pas négligeable. Nous pouvons voir ici un impact direct des groupes sur la communauté locale. Cette donnée, même si on peut lui trouver une équivalence en emplois à temps plein, n'est pas vraiment comptabilisable sur un plan strictement monétaire. Le don de soi et la gratuité semblent encore aujourd'hui, et probablement plus que jamais en ces temps de coupures dans les services sociaux et de santé, les raisons les plus importantes de faire du bénévolat. C'est ce qui donne la plus grande valeur sociale au bénévolat. Il s'agit ici d'un impact typique au secteur communautaire.

Tableau 1.37**Nombre d'heures de bénévolat dans les organismes communautaires**

| Nombre d'heures de bénévolat | Nombre de groupes | % | % cumulatif |
|-------------------------------------|--------------------------|--------------|--------------------|
| 0 heure | 3 | 8,3 | 8,3 |
| De 1 à 100 heures | 3 | 8,3 | 16,6 |
| De 101 à 500 heures | 0 | 0,0 | 16,6 |
| De 501 à 1000 heures | 10 | 27,8 | 44,4 |
| De 1001 à 2000 heures | 5 | 13,9 | 58,3 |
| De 2001 à 3000 heures | 2 | 5,6 | 63,9 |
| De 3001 à 4000 heures | 3 | 8,3 | 72,2 |
| De 4001 à 5000 heures | 2 | 5,6 | 77,8 |
| De 5001 à 6000 heures | 0 | 0,0 | 77,8 |
| De 6001 à 7000 heures | 2 | 5,6 | 83,4 |
| De 7001 à 8000 heures | 3 | 8,3 | 91,7 |
| De 8001 à 9000 heures | 0 | 0,0 | 91,7 |
| De 9001 à 10 000 heures | 1 | 2,8 | 94,5 |
| De 10 001 à 11 000 heures | 1 | 2,8 | 97,3 |
| 46 000 heures | 1 | 2,8 | 100 |
| Total | 36 | 100,0 | — |

1.3.5 La main-d'œuvre salariée et le bénévolat

Lors de cette recherche, nous avons aussi voulu savoir si les employées régulières, payées par les budgets des organismes, faisaient aussi du bénévolat au sein de leurs organismes. Comme nous pourrons le constater, la plupart des groupes ont des employées salariées qui ajoutent à leur travail des heures bénévoles.

1.3.5.1 Bénévolat des employées au sein du groupe

Il ressort des données obtenues que dans 82,8% des groupes (24 groupes) des employées font du bénévolat. Seulement cinq groupes nous disent que leurs employées ne font pas d'heures bénévoles. Il est à noter que dans sept cas, la question ne s'applique pas parce que les groupes n'ont pas d'employées salariées. Nous avons donc calculé les pourcentages sur une base de 29 groupes (voir tableau 1.38).

Tableau 1.38

Bénévolat chez les employées permanentes des organismes communautaires

| | Nombre de groupes | % |
|--------------|----------------------|--------------|
| Oui | 24 | 82,8 |
| Non | 5 | 17,2 |
| Total | 29 | 100,0 |

1.3.5.2 Nombre d'heures de bénévolat des employées au sein du groupe

Parmi les groupes où les employées font du bénévolat (24 groupes), il est à remarquer que pour 12 groupes (41,4%), les travailleuses font entre 1 et 19 heures de bénévolat par semaine. De plus, un groupe nous indique que leurs travailleuses font 300 heures bénévoles par semaine. Il est à noter que deux groupes n'étaient pas en mesure d'évaluer le nombre d'heures bénévoles effectuées par les employées salariées de leur organisme.

Cette donnée nous montre qu'on ne peut avoir une image réaliste des activités des groupes en se limitant aux heures payées. Elles se trouvent bonifiées par les heures bénévoles (voir tableau 1.39).

Tableau 1.39
Nombre d'heures de bénévolat par semaine des employées permanentes des organismes communautaires

| Nombre d'heures de bénévolat | Nombre de groupes | % | % cumulatif |
|-------------------------------------|--------------------------|--------------|--------------------|
| 0 heure | 5 | 17,2 | 17,2 |
| 1 à 9 heures | 6 | 20,7 | 37,9 |
| 10 à 19 heures | 6 | 20,7 | 58,6 |
| 20 à 29 heures | 5 | 17,2 | 75,8 |
| 30 à 39 heures | 1 | 3,4 | 79,2 |
| 40 à 49 heures | 1 | 3,4 | 82,6 |
| 50 à 59 heures | 2 | 6,9 | 89,5 |
| 300 heures | 1 | 3,4 | 92,9 |
| Ne savent pas | 2 | 6,9 | 100 |
| Total | 29 | 100,0 | — |

1.3.6 Les types d'entente qui régissent les salariées

Les données que nous avons recueillies dans cette section nous montrent bien que tous les groupes n'ont pas le même genre d'entente ou de contrat de travail avec leurs employées. Certains groupes ne semblent avoir ni entente, ni contrat de travail. Nous pouvons constater que 27 groupes ont encadré l'embauche de leurs employées par un contrat ou une entente. Dans un groupe, les employées se sont syndiquées et dans huit groupes, il n'y a aucun contrat de travail. Les types d'entente de travail et d'avantages sociaux que l'on retrouve dans les organismes communautaires sont assez variés. Pour ce qui est des avantages sociaux, neuf groupes bénéficient d'une assurance-groupe et deux groupes sont bénéficiaires d'un régime de retraite collective (voir tableau 1.40).

Tableau 1.40**Conditions de travail des employées des organismes communautaires**

| Conditions de travail | Nombres absolus | % |
|-------------------------------------------------|-----------------|------|
| Régies par un contrat de travail | 18 | 58,1 |
| Régies par une entente tacite | 11 | 35,5 |
| Bénéficiaires de programmes d'assurance groupe | 9 | 29,0 |
| Bénéficiaires d'un régime de retraite collectif | 2 | 6,5 |
| Syndiquées | 1 | 3,2 |

* Il est à noter que cinq groupes ne font pas partie des données puisqu'ils n'ont pas d'employées. Les pourcentages sont calculés pour 31 groupes. Un groupe peut se retrouver dans plus d'une catégorie.

1.4 La définition d'un organisme communautaire

Une des premières questions que nous nous sommes posées au départ de cette recherche était: qu'est-ce qu'un organisme communautaire? Comment peut-on le définir? Les recherches antérieures ne nous ont pas permis d'en arriver à une définition claire et précise. De plus, au fil des années, la définition d'un organisme communautaire semble bouger, semble changeante. Nous avons donc décidé de nous adresser directement aux organismes communautaires pour établir cette définition. Celle-ci nous servira tout au long de l'analyse des résultats de cette recherche et nous permettra de bien comprendre comment les organismes communautaires que nous avons rencontrés perçoivent le milieu communautaire des années 90 et comment ils se définissent.

1.4.1 Les éléments de définition d'un organisme communautaire

Avec les données recueillies auprès des groupes que nous avons rencontrés, nous pouvons identifier certains éléments significatifs de la définition d'un organisme communautaire. Ces éléments ne sont probablement pas les seuls et n'englobent pas tout ce que devrait contenir une définition qui se veut précise, mais ils nous conduisent vers des pistes intéressantes qui

représentent la perception qu'ont les groupes. Si nous devions établir une définition à cette étape, nous pourrions l'établir ainsi:

Un organisme communautaire est un organisme qui émerge d'un milieu précis, par l'initiative de sa collectivité, suite à une prise de conscience de besoins non comblés de la population. Ce type d'organisme privilégie une approche qui vise le développement, par les individus dans le besoin, de leur propre prise en charge et de l'amélioration de leurs conditions de vie, en respectant la globalité de la personne et sa capacité d'adaptation face aux situations et aux besoins nouveaux.

Pour mieux comprendre la provenance des éléments de cette définition la prochaine section fait état de l'ensemble des données recueillies sur ce sujet.

1.4.2 La définition d'un groupe communautaire: la perception des groupes

Pour établir la définition d'un organisme communautaire, nous avons procédé avec une question ouverte qui laissait de la souplesse pour répondre. Pour procéder à l'analyse des données, nous avons créé des catégories qui se sont démarquées d'elles-mêmes dans les réponses des organismes (voir tableau 1.41).

Le premier élément qui ressort plus que les autres concerne l'ancre du communautaire. Pour nos répondantes, les groupes émergent du milieu, sont gérés par le milieu, sont plus près du milieu et offrent des services en étant dans le milieu. Ils y sont de plus en plus présents et ancrés.

Un deuxième élément retient aussi l'attention, soit la «façon de faire» des groupes communautaires. Plusieurs organismes ont fait référence au fait que les groupes doivent répondre à des besoins du milieu qui n'étaient pas comblés. On y parle aussi de développer la prise en charge, d'aider les personnes démunies, d'améliorer les conditions de vie, tout en gardant une nuance dans les approches, approches qui, selon les groupes, respectent mieux les individus, sont plus humaines.

Afin de bien percevoir les éléments que nous ont donnés les groupes pour définir un groupe communautaire, nous avons rassemblé les données dans un tableau divisé en catégories. Les données sont constituées de petits extraits des entrevues (voir tableau 1.41).

Comme nous pouvons le constater, nous retrouvons entre les groupes des éléments qui vont dans le même sens, on ne peut percevoir d'éléments qui soient vraiment contradictoires. Les groupes se définissent et se perçoivent, dans leur rôle et leur raison d'être, de la même façon. La cohérence des éléments de définition est indéniable. Ces données nous apportent des éléments sur le secteur communautaire qu'on a souvent tendance à considérer comme un secteur à part et différent. Cette façon commune de voir les choses nous amène à confirmer la différence du communautaire dans sa façon de faire et de voir les choses.

Tableau 1.41
Éléments de la définition d'un groupe communautaire

| Question 51: Quelle est votre définition d'un groupe communautaire? | |
|-------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Les bases du communautaire (22)* | <ul style="list-style-type: none"> • Émergent du milieu, de la base (6) • Gérées par le milieu (6) • Sont plus près de la population (7) • Offrent des services en étant dans la communauté (1) • De plus en plus ancrées dans le milieu (1) • Se respectent entre organismes (1) |
| Ses objectifs (19) | <ul style="list-style-type: none"> • Répondent à des besoins non comblés du milieu (9) • Visent la prise en charge (1) • Aide aux démunis (2) • Mesures volontaires (1) • Nuances dans les approches (2) • Répondent à une mission (1) • Amélioration des conditions de vie (3) |
| Ses particularités (18) | <ul style="list-style-type: none"> • Milieu qui crée des initiatives et de la créativité (3) • Accessible à peu de frais (3) • Travail beau, bon, pas cher (1) • Travail d'équipes bénévoles (2) • Expérience, polyvalence et flexibilité (4) • Beaucoup de coeur, de volonté et d'effort (3) • Travail d'équipe (1) • C'est une affaire de femmes (1) |

Tableau 1.41 (suite)

| Question 51: Quelle est votre définition d'un groupe communautaire? | |
|--------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Ses difficultés (10) | <ul style="list-style-type: none"> Difficulté de financement (3) Préjugés; communautaire fait moins professionnel (1) Précariété d'emploi pour les femmes (1) Pas soutenu, mais utilisé par l'État (2) Un OSBL n'est pas un organisme communautaire (1) Des OSBL qui ne font pas d'argent (1) Les groupes mis sur pieds par l'État ne visent pas les mêmes objectifs (1) |
| Son mode de fonctionnement (6) | <ul style="list-style-type: none"> Vie associative et concertation (2) Philosophie décidée par l'organisme et la communauté (1) Démocratie (1) Structure participative (1) Faire passer les intérêts de la clientèle en premier lieu (1) |
| Ses implications (4) | <ul style="list-style-type: none"> Un changement de climat (1) Un changement dans les structures sociales (1) Revendications (2) |
| Ses valeurs (4) | <ul style="list-style-type: none"> Valeurs reliées à personne humaine (2) Contact avec toutes les classes sociales (1) Information pour l'ensemble de la population (1) |

* Les nombres entre parenthèses représentent le nombre de mentions pour chaque élément.

1.4.3 L'adhésion à la CDC du Roc: raisons et motifs

Deux éléments ressortent dans les réponses des groupes sur leurs raisons et motifs d'être membres de la CDC du Roc: la force d'impact d'un regroupement et la formation d'un réseau entre les groupes. La force d'impact comprend le fait de se regrouper, d'avoir une force commune, de créer un noyau central, d'avoir plus d'impact, plus de pouvoir et plus d'effet auprès des décideurs locaux, régionaux, etc. La formation d'un réseau entre les groupes comprend le fait de s'entraider, de s'informer et d'échanger, de se garder à jour, de se regrouper par solidarité, de se concerter, etc.

Du côté de la force d'impact, on doit comprendre que les groupes n'ont pas avantage à rester divisés et seuls dans leur coin. Beaucoup d'enjeux importants pour les groupes demandent de se regrouper pour mieux sensibiliser l'opinion publique et les autorités à leurs revendications,

leurs besoins et ceux de leurs usagères. La CDC du Roc n'est d'ailleurs pas le seul regroupement, le seul réseau qu'ils utilisent comme nous pourrons le voir dans le chapitre sur les pratiques de mise en réseaux. De plus, le fait de pouvoir délester certains dossiers de revendications à un organisme central allège la tâche des groupes tout en sachant qu'ils seront bien représentés et que les dossiers ont plus de chance d'évoluer en étant regroupés.

Afin de bien présenter les résultats obtenus, nous les avons rassemblés dans un tableau divisé en catégories qui se sont démarquées d'elles-mêmes lors de l'analyse des résultats. Ils s'agit encore une fois de petits extraits des entrevues (voir tableau 1.42).

Tableau 1.42

Éléments pour lesquels les groupes sont membres de la CDC du Roc

| Question 52: Pourquoi êtes-vous membre de la CDC du Roc? | |
|--------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Plus de force et d'impact (31)* | <ul style="list-style-type: none"> • Se regrouper (10) • Force commune (9) • Noyau central (4) • Plus d'impact (4) • Plus de pouvoir (1) • Plus d'effets auprès des gouvernements (3) |
| Formation d'un réseau entre les groupes (30) | <ul style="list-style-type: none"> • Pour s'entraider (5) • Pour s'informer, échanges et rencontres (13) • Pour se garder à jour (1) • Par solidarité (6) • Travailler avec les organismes de la base (1) • Concertation (2) • Croient aux organismes communautaires (2) |
| Les dossiers (12) | <ul style="list-style-type: none"> • Défendre des choses localement (4) • Revendiquer (3) • Développer le changement social (2) • Mettre en place des alternatives (1) • Pour faire du développement (1) • Rôle dans le dossier de la sectorisation (1) |

Tableau 1.42 (suite)

| Question 52: Pourquoi êtes-vous membre de la CDC du Roc? | |
|---------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Vision des membres de la CDC du Roc (9) | <ul style="list-style-type: none"> • Appelé à devenir un acteur important (1) • Expertise et connaissance de la CDC (2) • CDC près des groupes (2) • Organisme collaborateur (1) • Les champs sont complexes et difficiles dans le contexte actuel des coupures et permet de délester des dossiers (1) • Représente les organismes dans le milieu (2) |
| Des atouts (6) | <ul style="list-style-type: none"> • Recherche et partenariat (2) • Avait l'air intéressant (1) • Pour la formation (2) • Pour la revue de la CDC (1) |
| Plus de visibilité (5) | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du milieu (3) • Se donner de la visibilité (2) |

* *Les nombres entre parenthèses représentent le nombre de mentions pour chaque élément.*

PARTIE 2

La deuxième partie de ce rapport de recherche aborde la question du travail effectué par les groupes, les problématiques sur lesquelles ils travaillent, leurs services, leurs interventions. Nous regarderons aussi le profil de leurs usagères. Par la suite, nous aborderons la question des réseaux des organismes communautaires, comment ils travaillent entre eux, pour quelles raisons ils échangent entre eux, pour quelles raisons ils se regroupent. En dernier lieu, cette partie s'arrêtera sur la contribution sociale des organismes communautaires sur leurs valeurs et sur la question du chevauchement de leurs activités avec celles des institutions privées ou gouvernementales.

2. QUE FONT LES GROUPES?

Dans cette section, nous nous arrêterons spécifiquement sur ce que font les groupes et sur quelles problématiques particulières ils travaillent. Nous tenons à préciser que la partie sur les modes d'intervention et sur les moyens qu'ils utilisent ne vise pas à faire l'évaluation du travail des groupes, mais plutôt à répertorier ces modes et ces moyens.

2.1 Les problématiques touchées et les services offerts par les groupes

2.1.1 Les problématiques des groupes

Dans cette section, nous avons comme objectif d'identifier les champs d'intervention et les problématiques sur lesquels travaillent les groupes. Nous entendons par champs d'intervention: les catégories de personnes auprès desquelles les groupes travaillent, et par problématique: un problème spécifique d'une catégorie de personnes donnée. Dans l'ensemble, les champs d'intervention et les problématiques identifiés par les groupes correspondent à ceux que l'équipe de recherche avait établis au départ. Par contre, on peut remarquer que certains groupes couvrent des problématiques plus larges que ce que nous avions prévu.

Pour mieux répertorier les champs d'intervention et les problématiques, nous avons rassemblé les données dans un tableau. L'ordre de présentation est alphabétique selon les catégories de groupes ou champs d'intervention (voir tableau 2.1).

Tableau 2.1**Champs d'intervention et problématiques des organismes communautaires**

| Catégories de groupe | Nombre de groupes | Problématiques |
|--------------------------------|-------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Condition féminine | 4 | <ul style="list-style-type: none"> • Hébergement pour les femmes violentées avec ou sans enfant (1) • Dépannage (1) • Agression à caractère sexuel (1) • Suivi de grossesse en milieu défavorisé (1) |
| Défense des droits | 1 | <ul style="list-style-type: none"> • Aide sociale • Pauvreté • Assurance emploi • Isolement • Chômage • Santé physique • Santé mentale |
| Famille | 5 | <ul style="list-style-type: none"> • Éducation des enfants, socialisation, stimulation (4) • Rôle parental, compétences, cours prénataux (4) |
| Jeunes | 6 | <ul style="list-style-type: none"> • Jeunes de 11 à 19 ans, décrochage scolaire (4) • Troubles de comportement (1) • Bandes de jeunes (2) • Expérience de travail (2) • Sécurité dans les quartiers (1) • Familles défavorisées (1) |
| Multi-services en milieu rural | 2 | <ul style="list-style-type: none"> • Personnes âgées, pauvreté, personnes handicapées, personnes défavorisées et familles monoparentales (2) |
| Personnes âgées | 2 | <ul style="list-style-type: none"> • Besoins des personnes retraités • Malades et personnes handicapées |
| Personnes handicapées | 4 | <ul style="list-style-type: none"> • Loisirs (1) • Transport (1) • Promotion, défense des droits et accompagnements et soutien (2) |
| Santé mentale | 3 | <ul style="list-style-type: none"> • Conditions de vie • Adultes • Itinérance • Réinsertion sociale • Support aux parents |

Tableau 2.1 (suite)

| Catégories de groupe | Nombre de groupes | Problématiques |
|----------------------|-------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Santé physique | 5 | <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'intégration des personnes aphasiques (1) • Soins palliatifs (1) • Sida (1) |
| Solidarité sociale | 4 | <ul style="list-style-type: none"> • Vacances pour les enfants (1) • Pauvreté (3) • Deuil (1) • Aide aux gens à problèmes (1) • Femmes monoparentales (1) |
| Total | 36 | |

2.1.2 Les services ou modes d'intervention des groupes

Cette section aborde les services offerts par les groupes et/ou leurs modes d'intervention. Nous voulions savoir comment les groupes s'y prenaient pour répondre aux différents problèmes. Comme nous l'avons mentionné précédemment, le but n'était pas d'évaluer les modes d'intervention utilisés mais de les répertorier. Pour obtenir les informations, nous avons fourni une liste de services et de modes d'intervention aux groupes en leur demandant d'identifier l'ensemble de ceux qui correspondent à leur intervention.

On peut remarquer une grande homogénéité dans les services et modes d'intervention. Elle tourne autour du fait que les deux services ou mode d'intervention les moins offerts sont l'aide à domicile (11 groupes) et l'hébergement (7 groupes). L'ensemble des autres modes d'intervention sont utilisés par au moins la moitié des groupes. L'information et la référence, l'écoute et le soutien sont les deux modes d'intervention les plus utilisés, mais tous les autres suivent d'assez près. Une particularité importante qui ressort de ces données est la question de l'écoute et du soutien. Presque tous les groupes utilisent quotidiennement ce mode d'intervention. Dans une société où les gens se plaignent continuellement de la déshumanisation des services, il s'avère que dans le secteur communautaire, l'écoute fait partie intégrante de leur façon de faire. Cette pratique différente, ou du moins plus présente, distingue le secteur communautaire où l'on accorde plus qu'ailleurs une importance toute particulière à la «personne humaine».

Pour l'analyse, nous avons choisi d'intégrer les modes d'intervention et les services puisqu'ils forment un tout et qu'il est parfois difficile de dissocier les deux (voir tableau 2.2).

Tableau 2.2

Modes d'intervention des organismes communautaires

| Mode d'intervention | Nombre de groupes | % |
|---------------------------------------------------------------|-------------------|------|
| Information et référence | 33 | 91,7 |
| Écoute et soutien | 33 | 91,7 |
| Accompagnement et suivi | 30 | 83,3 |
| Activités de sensibilisation | 30 | 83,3 |
| Relation d'aide | 30 | 83,3 |
| Entraide | 29 | 80,6 |
| Ateliers, activités éducatives, cours, formation, conférences | 29 | 80,6 |
| Formation de bénévoles | 28 | 77,8 |
| Accueil | 25 | 69,4 |
| Défense des droits et lutte | 23 | 63,9 |
| Documentation et recherche | 21 | 58,3 |
| Regroupement, soutien et représentation des organismes | 20 | 55,6 |
| Recherche de financement | 20 | 55,6 |
| Aide à domicile | 11 | 30,6 |
| Hébergement | 7 | 19,4 |

2.1.3 Les services les plus utilisés par les usagères

Pour identifier les services les plus utilisés par les usagères, les groupes devaient faire un choix parmi la liste de la question précédente. Dans le tableau qui suit, nous avons indiqué les choix par ordre d'importance, mais nous avons aussi indiqué le total de mentions qu'avait reçu chacun des services, puisque pour les groupes il était parfois difficile d'identifier le service le plus utilisé. Les points saillants des données obtenues sont que les trois services les plus utilisés par les usagères, selon la perception des groupes, sont l'écoute et le soutien, l'infor-

mation et la référence ainsi que l'accompagnement et le suivi. Ces données nous confirment le besoin des gens de pouvoir se confier et de trouver une oreille attentive. Les usagères viennent chercher une aide concrète, une aide immédiate, ce que le secteur communautaire semble pouvoir leur offrir (voir tableau 2.3).

Tableau 2.3**Services les plus utilisés offerts par les organismes communautaires**

| Type de services | Total des mentions | 1er choix | 2e choix | 3e choix |
|--------------------------------------------------------|--------------------|-----------|----------|----------|
| Écoute et soutien | 17 | 8 | 5 | 4 |
| Information et référence | 17 | 7 | 4 | 6 |
| Accompagnement et suivi | 11 | 2 | 6 | 3 |
| Ateliers, activités, cours, etc. | 8 | 4 | 2 | 2 |
| Entraide | 7 | 3 | 2 | 2 |
| Activités de sensibilisation | 6 | 1 | 2 | 3 |
| Relation d'aide | 5 | 1 | 3 | 1 |
| Accueil | 4 | 1 | 2 | 1 |
| Formation de bénévoles | 4 | 1 | 1 | 2 |
| Hébergement | 3 | 1 | 1 | 1 |
| Défense de droits et lutte | 3 | 1 | 1 | 1 |
| Regroupement, soutien et représentation des organismes | 3 | 1 | 1 | 1 |
| Aide à domicile | 2 | 0 | 1 | 1 |
| Documentation et recherche | 1 | 0 | 1 | 0 |
| Recherche de financement | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Ne s'applique pas | 17 | 5 | 4 | 8 |

2.1.4 Les services les plus importants pour les groupes

Après avoir identifié les services les plus utilisés par les usagères, nous avons demandé aux groupes de nous identifier, dans la même liste, les services qui leur tenaient le plus à cœur,

ceux auxquels ils accordaient une importance toute particulière sans tenir compte du taux d'utilisation.

Pour les groupes, les services qui leur tiennent le plus à cœur sont l'information et la référence, l'écoute et le soutien. Par la suite, le nombre de mentions est un peu plus élevé que celui de la question précédente ou sensiblement le même. En comparant avec les résultats de la section précédente, nous pouvons constater que plusieurs groupes atteignent leurs objectifs en attachant de l'importance à certains services en particulier, puisqu'ils correspondent à ceux qui sont les plus utilisés. Ces résultats vont dans le sens du rôle que se sont donné les groupes. Dans leur définition d'un organisme communautaire, les groupes ont vraiment insisté sur le fait qu'ils devaient être près des gens et près du milieu (voir tableau 2.4).

Tableau 2.4

Services les plus importants pour les organismes communautaires

| Type de services | Total des mentions | 1er choix | 2e choix | 3e choix |
|--------------------------------------------------------|--------------------|-----------|----------|----------|
| Information et référence | 14 | 4 | 1 | 9 |
| Écoute et soutien | 13 | 6 | 5 | 2 |
| Ateliers, activités, cours, etc. | 9 | 5 | 2 | 2 |
| Accompagnement et suivi | 8 | 3 | 4 | 1 |
| Activités de sensibilisation | 8 | 2 | 3 | 3 |
| Entraide | 8 | 2 | 3 | 3 |
| Défense de droits et lutte | 6 | 2 | 2 | 2 |
| Relation d'aide | 5 | 1 | 2 | 2 |
| Accueil | 4 | 1 | 2 | 1 |
| Formation de bénévoles | 4 | 2 | 1 | 1 |
| Regroupement, soutien et représentation des organismes | 4 | 1 | 2 | 1 |
| Hébergement | 3 | 1 | 1 | 1 |
| Aide à domicile | 2 | 0 | 1 | 1 |
| Documentation et recherche | 1 | 0 | 1 | 0 |
| Recherche de financement | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Ne s'applique pas | 19 | 6 | 6 | 7 |

2.1.5 Des organismes de services, d'entraide ou de promotion

Seize groupes, c'est-à-dire presque la moitié d'entre eux, s'identifient comme des groupes de services. De plus, si l'on regarde les autres catégories où les services sont représentés, nous voyons ce chiffre augmenter à 24 groupes. Il est à noter que huit groupes se décrivent comme des groupes d'entraide et seulement quatre comme des groupes de promotion (voir tableau 2.5).

On peut remarquer ici que les gens qui viennent dans les groupes le font afin de chercher de l'aide plutôt que pour revendiquer ou changer les lois. Il est évident que les groupes travaillent pour améliorer la société et changer des choses, mais leur clientèle vient plutôt chercher un soutien par rapport à un problème précis et immédiat. Nous sommes loin des années où la revendication était l'activité première des «groupes populaires». Maintenant, des groupes ont affaire à une clientèle de gens démunis face à un problème et doivent souvent agir en situation d'urgence ou de crise. On pense à aider les gens en premier lieu avant de penser à lutter et à revendiquer, alors que les usagères cherchent un contact direct, sans bureaucratie.

Tableau 2.5
Description des organismes selon le type ou le genre

| Type ou genre de groupe | Nombres absolus | % |
|-----------------------------------------|-----------------|--------------|
| De services | 16 | 44,4 |
| D'entraide | 8 | 22,2 |
| De promotion | 4 | 11,1 |
| De services et d'entraide | 4 | 11,1 |
| De services, d'entraide et de promotion | 3 | 8,3 |
| De services et de promotion | 1 | 2,8 |
| D'entraide et promotion | 0 | 0,0 |
| Total | 36 | 100,0 |

2.1.6 Les moyens utilisés pour rejoindre la clientèle

Il est clair, selon les données obtenues, que le «bouche à oreille» est encore le moyen de promotion le plus rentable pour les groupes. Pour 34 groupes, il s'agit du moyen le plus efficace. C'est encore une fois un indice important de l'ancrage de ces groupes dans leur milieu. En deuxième place viennent les dépliants et les brochures et, par la suite, l'utilisation des mass médias¹. La moitié des groupes ont aussi recours aux kiosques d'information (voir tableau 2.6).

Tableau 2.6

Moyens utilisés pour rejoindre la clientèle¹

| Moyens utilisés | Nombres absolus | % |
|------------------------|------------------------|----------|
| Bouche à oreilles | 34 | 94,4 |
| Dépliants et brochures | 28 | 77,8 |
| Mass médias | 23 | 63,9 |
| Kiosque d'information | 18 | 50,0 |
| Feuillet paroissial | 3 | 8,3 |
| Téléphone | 2 | 5,6 |
| Référence médecin | 2 | 5,6 |

2.2 Profil des usagères

2.2.1 Les catégories de personnes rejointes par les organismes communautaires

Ce point a pour objectif de voir à qui s'adressent les groupes communautaires et tente de brosser un portrait de la clientèle de l'ensemble des groupes membres de la CDC du Roc.

¹ Après la compilation de la partie ouverte dans la question, nous avons ajouté aux choix les trois choix les plus utilisés: téléphone, feuillet paroissial et le médecin.

Comme les groupes ont souvent affaire à une clientèle diversifiée, nous leur avons demandé de faire plusieurs choix dans une liste préétablie en les identifiant par ordre d'importance. Les résultats sont présentés dans un tableau où les six choix sont indiqués ainsi que le total des mentions. Encore une fois, nous attacherons une importance particulière au total des mentions puisque pour les groupes, établir un ordre d'importance était souvent difficile.

Nous avons pu observer que les jeunes et les personnes démunies sont une grande préoccupation pour les groupes. Presque la moitié des groupes (17 groupes) les ont mentionnés comme usagères. Ensuite viennent la famille avec 15 groupes, les personnes démunies économiquement (13 groupes), les familles monoparentales (12 groupes) et les femmes (10 groupes). Les autres catégories de personnes qui concernent des problématiques plus restreintes sont rejoints par moins de dix groupes chacune (voir tableau 2.7 a).

Certains éléments sont à remarquer dans ces données. Nous nous serions attendus à ce que le premier choix des groupes soit des personnes reliées directement à leur problématique de base et que le nombre de groupes dans une problématique corresponde au nombre de premier choix dans la catégorie de personnes correspondant à la problématique. Ce n'est pas nécessairement le cas. Par exemple, alors que trois groupes oeuvraient auprès de personnes ayant des problèmes de santé mentale, cette catégorie n'a été identifiée comme premier choix qu'à deux reprises. Nous observons le même phénomène avec les groupes pour les personnes handicapées (4 groupes pour 3 mentions personnes souffrant de déficience physique). Nous n'avons pas d'explications à ce phénomène, sauf le fait que certains groupes se sont peut-être donnés des rôles plus larges qu'au départ.

Un autre élément est que si l'on additionne les catégories *familles* et *famille monoparentale*, ce qui donne 27 mentions, nous rendons compte que la famille est une grande préoccupation pour les groupes. En faisant le même exercice pour les *familles monoparentales* (la plus part du temps dirigée par une femme) et la catégorie *femmes* (total de 22 mentions), nous pouvons constater que les femmes sont aussi une préoccupation majeure pour les groupes.

Les catégories les plus mentionnées (*jeunes, personnes démunies, famille et femmes*) nous semblent représenter les populations les plus vulnérables de notre société. Dans une région ayant un des taux de chômage les plus importants au pays, ce sont aussi les catégories de gens les plus touchées par les problèmes économiques actuels.

Tableau 2.7a**Catégories de personnes rejointes par les organismes communautaires**

| Catégorie de personnes | Total de mentions (nb de groupes) | 1er choix | 2e choix | 3e choix | 4e choix | 5e choix | 6e choix |
|-------------------------------------|--------------------------------------|-----------|----------|----------|----------|----------|----------|
| Jeunes | 17 | 8 | 3 | 3 | 2 | 0 | 1 |
| Familles | 15 | 4 | 6 | 2 | 0 | 2 | 1 |
| Personnes démunies | 17 | 4 | 6 | 3 | 2 | 1 | 1 |
| Familles monoparentales | 12 | 0 | 2 | 5 | 3 | 1 | 1 |
| Femmes | 10 | 4 | 2 | 0 | 3 | 1 | 0 |
| Pers. avec prob. de santé mentale | 9 | 2 | 2 | 3 | 2 | 0 | 0 |
| Personnes âgées | 8 | 2 | 2 | 3 | 1 | 0 | 0 |
| Personnes déficientes physiques | 6 | 3 | 3 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Personnes déficientes intellect. | 5 | 2 | 2 | 0 | 1 | 0 | 0 |
| Pers. avec prob. de santé physique | 4 | 1 | 0 | 0 | 2 | 0 | 1 |
| Personnes déficientes sensorielles | 4 | 0 | 0 | 2 | 1 | 1 | 0 |
| Hommes | 4 | 0 | 0 | 2 | 1 | 1 | 1 |
| Personnes alcool. et toxico. | 3 | 0 | 0 | 1 | 2 | 0 | 0 |
| Groupes communautaires | 2 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Diversifié | 2 | 1 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 |
| Familles reconstituées | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 |
| Délinquance | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| Itinérantes | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 |
| Population en général | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Personnes avec limites sensorielles | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Ne s'applique pas | — | 1 | 9 | 12 | 17 | 27 | 30 |

Tableau 2.7b**Catégorie de personnes rejointes par types de groupes et selon le total des mentions**

| Catégorie de personnes | Catégorie de groupes | | | | | | | | | | |
|----------------------------------------|----------------------|--------------------|---------|--------------------------------|----------------|-----------------|--------------------|--------------------|-----------------------|---------------|--------------------|
| | Jeunesse | Solidarité sociale | Famille | Multi-services en milieu rural | Santé physique | Personnes âgées | Condition féminine | Défense des droits | Personnes handicapées | Santé mentale | Total des mentions |
| Total des mentions (nombre de groupes) | | | | | | | | | | | |
| Jeunes | 5 | 4 | 4 | | | | 2 | 1 | | 1 | 17 |
| Familles | 4 | 3 | 4 | | 1 | | | 1 | 1 | 1 | 15 |
| Personnes démunies | 2 | 4 | 3 | 1 | 1 | 1 | 3 | 1 | | 1 | 17 |
| Familles monoparentales | 3 | 3 | 3 | 1 | | | 1 | 1 | | | 12 |
| Femmes | 2 | 3 | 1 | | | | 4 | | | | 10 |
| Prob. de santé mentale | | | | | 2 | 1 | 1 | | 2 | 3 | 9 |
| Personnes âgées | 1 | 2 | | 1 | | 2 | 1 | | 1 | | 8 |
| Prob. de santé physique | 1 | | | | 2 | 1 | 1 | | 1 | | 6 |
| Déficience intellect. | | | | 1 | | | | | 3 | 1 | 5 |
| Personnes handicapées | | | | 1 | | | | | 3 | | 4 |
| Déficience sensorielle | | | 1 | | | | | | 3 | | 4 |
| Hommes | 1 | 1 | | | 1 | | | | | 1 | 4 |
| Alcooliques et toxico. | 1 | | | | 1 | | 1 | | | | 3 |
| Groupes communautaires | 1 | 1 | | | | | | | | | 2 |
| Diversifié | | | | 1 | 1 | | | | | | 2 |
| Familles reconstituées | | | 1 | | | | | | | | 1 |
| Délinquance | | | | | | | | | | 1 | 1 |
| Itinérants | | | | | | | | | | 1 | 1 |
| Population en général | | | | | | | | | | 1 | 1 |
| Limites sensorielles | | | | | | 1 | | | | | 1 |
| Total du nb de catégories | 10 | 8 | 7 | 7 | 7 | 5 | 8 | 4 | 7 | 9 | |

Moyenne de 7.1 catégories de personnes par catégorie de groupes

Dans une autre optique, nous avons regardé le nombre de catégories de personnes qui rejoignent chacune des problématiques, des catégories de groupes. Comme nous pouvons le constater, (voir tableau 2.7b) l'ensemble des problématiques rejoignent plusieurs catégories de personnes. En moyenne, les catégories de groupes rejoignent 7,1 catégories de personnes, ce qui nous confirme que la clientèle des groupes est très diversifiée.

2.2.2 Le genre des usagères

Comme nous l'avons vu dans la section précédente, les femmes semblent être une forte proportion des usagères des organismes communautaires. Les réponses à la question sur le genre des usagères nous le confirme. Des 36 groupes participant à la recherche, 18 ont répondu que les usagères étaient composées de «femmes», dix groupes ont répondu d'«hommes et de femmes» et sept groupes d'«hommes». Un groupe n'a pas répondu à la question (voir tableau 2.8).

Il faut retenir de ces informations que les usagères sont 50% des personnes ayant recours aux groupes et que si l'on ajoute les femmes comprises dans la catégories hommes et femmes, ce chiffre augmente encore. Plusieurs études confirment que les femmes font partie des plus démunies économiquement de notre société avec tous les problèmes que cela suppose. Il n'est donc pas surprenant que les femmes soient celles qui ont le plus recours aux services et à l'aide des organismes communautaires. De plus, les femmes ont davantage le réflexe d'aller consulter et demander de l'aide que les hommes.

Tableau 2.8.

Genre des usagères des organismes communautaires

| Genre des usagères | Nombre de groupes | % |
|--------------------|-------------------|--------------|
| Hommes | 7 | 19,4 |
| Femmes | 18 | 50,0 |
| Hommes et femmes | 10 | 27,8 |
| Pas de réponse | 1 | 2,8 |
| Total | 36 | 100,0 |

2.2.3 L'âge des usagères

Les données sur l'âge des usagères ne permettent pas de dire qu'un groupe d'âge ressort plus qu'un autre car, sur ce plan, la clientèle des organismes est très diversifiée. Il est peut-être possible de faire le lien avec le fait que les groupes travaillent beaucoup avec les familles et les jeunes. C'est aussi ce qui correspond au fait que le seul groupe d'âge un peu moins représenté sont les personnes de 41 ans et plus.

Des 36 groupes, 14 groupes ont répondu que l'âge de leurs usagères était de toutes catégories ou diversifié. Les autres sont répartis presque également dans toutes les catégories d'âge (voir tableau 2.9.)

Tableau 2.9

Catégories d'âges des usagères des organismes communautaires

| Catégories d'âge des usagères | Nombre de groupes | % |
|-------------------------------|-------------------|--------------|
| 0-10 ans | 1 | 2,8 |
| 11-20 ans | 4 | 11,1 |
| 21-30 ans | 4 | 11,1 |
| 31-40 ans | 4 | 11,1 |
| 41-50 ans | 3 | 8,3 |
| 61 ans et plus | 3 | 8,3 |
| Toute catégorie | 7 | 19,4 |
| Divers choix | 7 | 19,4 |
| Ne s'applique pas | 3 | 8,3 |
| Total | 36 | 100,0 |

2.2.4 Le revenu moyen des usagères

Les données sur les revenus des usagères nous montrent que la catégorie la plus importante est celle des gens disposant de moins de 20 000\$. Des 36 groupes, 15 groupes nous mentionnent

que leurs usagères se retrouvent dans la catégorie 0 000\$-9 999\$ et dix autres groupes nous mentionnent qu'ils se situent dans la catégorie 10 000\$-19 999\$. Pour ces 25 groupes (près de 70%), leurs usagères sont des personnes à faible revenu, souvent sous le seuil de la pauvreté. Trois groupes s'adressent à des gens ayant des revenus de 20 000\$ à 29 000\$, et un seul groupe nous mentionne que leurs usagères ont des revenus diversifiés.

Il est à noter que sept groupes n'ont pas répondu à la question parce qu'ils ne voulaient pas divulguer la catégorie de revenu de leurs usagères ou parce qu'ils ignoraient de quelle catégorie de revenus ils provenaient (voir tableau 2.10).

Tableau 2.10
Catégories de revenu des usagères des organismes communautaires

| Catégorie de revenu des usagères | Nombre de groupes | % | % cumulatif |
|----------------------------------|-------------------|--------------|-------------|
| 0-9 999\$ | 15 | 41,7 | 41,7 |
| 10 000-19 999\$ | 10 | 27,8 | 69,5 |
| 20 000-29 999\$ | 3 | 8,3 | 77,8 |
| Divers | 1 | 2,8 | 80,6 |
| Ne s'applique pas | 7 | 19,4 | 100,0 |
| Total | 36 | 100,0 | --- |

2.2.5 La provenance des usagères

Même si plusieurs des groupes que nous avons rencontrés sont situés au centre-ville de Chicoutimi, il est intéressant de voir que les groupes couvrent un territoire qui déborde ce quartier. Des 36 groupes, 13 ont répondu que leurs usagères proviennent du «grand Chicoutimi». De plus, 11 autres groupes ont mentionné que leurs usagères provenaient de la «sous-région», c'est-à-dire le Saguenay. Seulement trois groupes ont une vocation «régionale» et trois autres de «quartier». On peut retenir que 66,7% des groupes ont une vocation qui touche le grand Chicoutimi et la sous-région du Saguenay (voir tableau 2.11).

Tableau 2.11
Provenance des usagères des organismes communautaires

| Secteurs | Nombre de groupes | % |
|--------------------------|-------------------|--------------|
| Régional | 3 | 8,3 |
| Sous-régional (Saguenay) | 11 | 30,6 |
| Grand-Chicoutimi | 13 | 36,1 |
| Quartier | 3 | 8,3 |
| Falardeau | 1 | 2,8 |
| Saint-Honoré | 1 | 2,8 |
| Inconnu | 1 | 2,8 |
| Ne s'applique pas | 3 | 8,3 |
| Total | 36 | 100,0 |

2.2.6 Le nombre d'usagères

Pour les groupes, évaluer leur nombre d'usagères fut un exercice ardu. La difficulté était de déterminer qui sont les usagères. La diversité de types d'usagères que l'on peut rencontrer dans les organismes communautaires a occasionné des complications dans l'évaluation de leur nombre. Nous devons donc être prudents dans l'analyse des données obtenues par le biais de la question portant sur le nombre d'usagères, car les nombres recueillis comprennent, d'un groupe à l'autre, différents types d'utilisatrices. Il peut s'agir des personnes qui ont reçu directement des services, de l'aide, de l'accueil, de l'encadrement, des personnes qui ont reçu de l'information de façon individuelle ou par le biais d'ateliers et de colloques, tandis que d'autres répondantes calculent en nombre d'interventions, ce qui fait qu'une personne ayant reçu des services à différentes reprises est comptée plusieurs fois. C'est pourquoi, en analysant les données, il semble y avoir des écarts très importants dans le nombre de personnes qui ont utilisé les services des organismes communautaires.

De plus, la diversité des problématiques, la diversité des services et des interventions, le nombre de services offerts dans un même organisme et les budgets font que le nombre d'usagères peut varier sensiblement, ce qui n'enlève aucunement l'importance des groupes ayant moins d'utilisatrices.

À la lumière de ces explications, le plus important semble que 41,7% des groupes ont 300 utilisatrices ou moins, 22,2% des groupes ont entre 301 et 1 000 utilisatrices et que 25% des groupes ont plus de 1 000 utilisatrices. Dans le groupe des plus de 1 000 utilisatrices, comme nous pouvons le voir dans l'encart du tableau, on peut remarquer qu'un groupe a plus de 10 000 utilisatrices, un autre a plus de 15 000 utilisatrices et un dernier plus de 25 000 utilisatrices (voir tableau 2.12).

De plus, quatre groupes n'ont pu nous donner de réponse à cette question parce qu'il était difficile pour eux d'évaluer leur nombre d'usagères, ou parce que l'informatrice n'avait pas accès à l'information.

Tableau 2.12

Nombre de personnes ayant utilisé les services des organismes communautaires durant l'année 1996

| Nombre d'usagères | Nombre de groupes | |
|--------------------|-------------------|--------------|
| | Nombres absolus | % |
| 300 et moins | 15 | 41,7 |
| Entre 301 et 1 000 | 8 | 22,2 |
| Plus de 1 000 * | 9 | 25,0 |
| Données manquantes | 4 | 11,1 |
| Total | 36 | 100,0 |

* Parmi ces 9 groupes:

| | | |
|-----------------------|----------|------------|
| <i>Plus de 10 000</i> | <i>1</i> | <i>2,8</i> |
| <i>Plus de 15 000</i> | <i>1</i> | <i>2,8</i> |
| <i>Plus de 25 000</i> | <i>1</i> | <i>2,8</i> |

2.2.7 La fréquence d'utilisation des services par les usagères et la disponibilité des groupes

Cette section porte sur la disponibilité des groupes et plus précisément sur leurs heures d'ouverture, leurs périodes d'ouverture annuelle et les périodes d'achalandage pour l'ensemble

des groupes. Comme nous pourrons le constater, les groupes de la CDC du Roc sont d'une grande disponibilité dans leurs heures d'ouverture. De plus, nous pourrons observer que bien qu'il y ait des périodes d'achalandage plus élevées durant l'année, cette tendance tend à changer, à se modifier.

2.2.7.1 Les heures d'ouverture

Les données recueillies sur ce thème ne laissent aucun doute sur la grande disponibilité des organismes communautaires que nous avons rencontrés et nous pouvons affirmer qu'il s'agit d'un caractère important de ces groupes. Seulement trois groupes sur les 36 sont ouverts 18 heures et moins par semaine. Tous les autres sont ouverts de 25 à 85 heures par semaine (24 groupes) et de 148 à 168 heures (7 groupes) (voir tableau 2.13).

Tableau 2.13
Heures d'ouverture des organismes communautaires

| Heures d'ouverture | Nombre de groupes | % |
|------------------------------|-------------------|--------------|
| De 5 à 18 heures semaine | 3 | 8,4 |
| De 25 à 85 heures semaines | 24 | 67,0 |
| De 148 à 168 heures semaines | 7 | 19,5 |
| Ne s'applique pas | 2 | 5,6 |
| Total | 36 | 100,0 |

2.2.7.2 Le nombre de semaine d'ouverture annuellement

Des 36 groupes, 19 ont répondu qu'ils étaient ouverts 52 semaines par année. Les autres sont ouverts entre 36 et 46 semaines (9 groupes) et de 47 à 51 semaines (8 groupes). Il est clair que le financement des groupes joue un rôle important dans le nombre de semaines d'ouverture. Plusieurs groupes doivent interrompre leurs activités de façon ponctuelle pour pouvoir boucler leur budget annuel, ce qui donne un indice clair de la précarité financière des organismes communautaires (voir tableau 2.14).

Tableau 2.14**Nombre de semaines d'ouverture par année des organismes communautaires**

| Nombre de semaines d'ouverture par année | Nombre de groupes | % |
|------------------------------------------|-------------------|--------------|
| De 36 à 46 semaines | 9 | 25,1 |
| De 47 à 51 semaines | 8 | 22,8 |
| 52 semaines | 19 | 52,8 |
| Total | 36 | 100,0 |

2.2.7.3 Les périodes d'achalandage des groupes

Les données recueillies dans cette section nous confirment que les mois d'automne et d'hiver sont les mois les plus difficiles pour les gens ayant recours aux services des groupes. De nombreuses études ont déjà noté que cette période de l'année est celle où les gens avaient le plus besoin d'aide, où les symptômes de leurs difficultés, de leurs misères étaient les plus présents. C'est d'ailleurs pour cette raison que les groupes qui doivent interrompre leurs activités profitent de la période estivale qui, dans l'ensemble, est plus tranquille bien que cette réalité ait tendance à changer selon les dires de certaines de nos informatrices. En effet celles-ci nous ont mentionné que les personnes en difficulté n'avaient maintenant plus vraiment de répit, et qu'il n'y avait plus réellement de période où la misère, les problèmes s'estompaient un peu. Nonobstant ces faits, sur les 36 groupes rencontrés, dix nous mentionnent que l'*hiver* est la période la plus achalandée et sept, l'automne. Pour les groupes qui mentionnent l'été, nous retrouvons entre autres ceux qui offrent des services de camps d'été à leurs clientèles (voir tableau 2.15).

Tableau 2.15
Période d'achalandage des organismes communautaires

| Période d'achalandage | Nombre de groupes | % |
|-----------------------|-------------------|--------------|
| Printemps | 5 | 13,9 |
| Été | 5 | 13,9 |
| Automne | 7 | 19,4 |
| Hiver | 10 | 27,8 |
| Ne s'applique pas | 9 | 25,0 |
| Total | 36 | 100,0 |

2.3 Les pratiques de mise en réseaux

La section qui suit porte un regard sur les réseaux qu'établissent entre eux les groupes communautaires et sur ceux qu'ils entretiennent avec les organismes publics et privés et les institutions du milieu. L'objectif de cette section est de voir pour quelles raisons les groupes communautaires intègrent un ou plusieurs réseaux. Nous y constaterons qu'il existe plusieurs types de réseaux et plusieurs raisons d'y adhérer.

On peut retenir, pour l'ensemble de cette section, qu'il semble être important pour les organismes communautaires d'être en réseau, d'être en lien avec d'autres organismes et avec les institutions du milieu. Les points qui suivent nous en donnent les détails.

2.3.1 La constitution des réseaux

Pour parler de constitution des réseaux, il est bon de définir ce que nous entendons par pratique de mise en réseaux. Il s'agit de l'ensemble des liens et des contacts qui contribuent à la création de rapports relativement durables et qui facilitent la réalisation des activités des groupes. La constitution de ces réseaux n'est pas sans objectifs. Selon leurs capacités, leurs intérêts et leur besoins, les groupes vont développer et maintenir des alliances et des solidarités avec d'autres acteurs sociaux dans le but de mobiliser des ressources. Ce qui permet de créer un «environnement social» (Tremblay, 1993, p. 306). Comme nous pouvons le constater, les groupes

membres de la CDC du Roc ne font pas exception à cette règle. Les données de cette recherche nous montrent que les 36 groupes, sans exception, ont répondu avoir des liens avec d'autres organismes communautaires, et dans la plupart des cas, avec des institutions gouvernementales, des associations, des regroupements, des tables de concertation et autres.

2.3.2 L'étendue et le territoire

L'étendue du réseau est constituée par le nombre de liens que les groupes entretiennent avec d'autres organisations dans leur environnement. L'objectif de cette section est de donner une assise territoriale aux liens que les groupes entretiennent avec d'autres organisations. Lors de l'entrevue avec nos informatrices, les groupes ont été invités à identifier les regroupements dont ils font partie à différents niveaux territoriaux, à dire si le lien était significatif pour eux, et à déterminer la fréquence des rencontres de ces regroupements.

Pour présenter les résultats, nous avons regroupé les données dans différents tableaux. Le premier (tableau 2.16) présente les éléments des réseaux des organismes communautaires de la CDC du Roc. Nous pouvons y voir que la catégorie *jeunes* est celle qui a le plus grand nombre de liens (35), surtout au niveau local et régional. Vient par la suite la catégorie *solidarité sociale* et la catégorie *santé physique* avec 27 liens différents. Nous retrouvons dans un troisième bloc les catégories *condition féminine*, *santé mentale*, *famille* et *personnes handicapées* avec entre 23 et 19 liens. Il est clair que les liens au niveau local sont ceux que l'on retrouvent en plus grand nombre et qui semblent être les plus importants. On y retrouve différentes tables de concertation, différents regroupements qui semblent eux aussi être très importants et proches des groupes et dans lesquels ils s'impliquent beaucoup. Ensuite vient le régional avec les tables reliées, entre autres, à la Régie régionale mais aussi des regroupement d'organismes travaillant sur les mêmes problématiques. Ces regroupements deviennent des lieux privilégiés pour échanger sur leur travail avec d'autres groupes oeuvrant dans un même domaine, sur une même problématique.

Nous avons répertorié, pour les 36 groupes, 197 liens avec d'autres organismes, ce qui fait une moyenne de 5,5 liens par groupe. Ceci nous montre à quel point les organismes communautaires membres de la CDC du Roc sont impliqués et reliés à différents réseaux. Pour ces

groupes, la possibilité d'échanger, de consulter, de travailler en concertation est un élément important du fonctionnement de leur groupe (voir tableau 2.16).

Tableau 2.16**Les éléments des réseaux des organismes communautaires de la CDC du Roc**

| Catégories de groupes | Local | Régional | Provincial | Sous-régional | National | International | Total |
|---------------------------------------|-----------|-----------|------------|---------------|----------|---------------|------------|
| <i>Jeunes</i> | 15 | 12 | 7 | 1 | 0 | 0 | 35 |
| <i>Solidarité sociale</i> | 12 | 10 | 2 | 3 | 0 | 0 | 27 |
| <i>Santé physique</i> | 8 | 5 | 9 | 2 | 2 | 1 | 27 |
| <i>Condition féminine</i> | 11 | 9 | 3 | 0 | 0 | 0 | 23 |
| <i>Santé mentale</i> | 7 | 8 | 6 | 1 | 0 | 0 | 22 |
| <i>Famille</i> | 10 | 6 | 3 | 0 | 1 | 0 | 20 |
| <i>Personnes handicapées</i> | 4 | 5 | 3 | 7 | 0 | 0 | 19 |
| <i>Défense des droits</i> | 2 | 4 | 2 | 1 | 0 | 0 | 9 |
| <i>Multi-services en milieu rural</i> | 3 | 2 | 1 | 3 | 0 | 0 | 9 |
| <i>Personnes âgées</i> | 3 | 2 | 1 | 0 | 0 | 0 | 6 |
| Total | 75 | 63 | 37 | 18 | 3 | 1 | 197 |

Dans le tableau 2.17, nous avons comptabilisé, d'une certaine façon, la signification des liens. Bien sûr, les répondantes n'avaient pas le choix de répondre par l'affirmative ou la négative. Ce qui est intéressant, c'est de voir à quel niveau territorial les liens semblent plus significatifs pour les groupes. Le fait saillant est que le niveau territorial local est le plus important pour les groupes. Des 36 groupes, 35 nous ont mentionné que leurs réseaux, à ce niveau, étaient significatifs, ce qui confirme le voeux des groupes d'être impliqués et ancrés dans leur milieu.

Tableau 2.17
Signification des liens selon le palier territorial

| Niveaux | Liens significatifs | |
|---------------|---------------------|-----|
| | Oui | Non |
| Local | 35 | 1 |
| Sous-régional | 12 | 24 |
| Régional | 25 | 11 |
| Provincial | 24 | 12 |
| National | 6 | 30 |
| International | 1 | 0 |

* Tous les chiffres sont en nombres absolus.

Du côté des regroupements, tables et comités dont font partie les groupes, seulement un groupe sur les 36 interrogés a déclaré ne pas faire partie de comités ou de tables de concertation au local malgré le fait que notre échantillon est composé des groupes membres de la CDC du Roc. Il est pour nous difficile d'interpréter cette donnée (voir tableau 2.18a).

Le portrait global (voir tableau 2.18a) nous montre que 35 groupes sur 36 ont des liens au niveau local, c'est-à-dire avec d'autres groupes ou comités qui se retrouvent dans le territoire du Grand-Chicoutimi, suivi des réseaux au niveau régional (26) et au niveau provincial (25). Seulement 11 groupes nous ont dit faire partie d'un réseau sous-régional (Saguenay) et cinq groupes au niveau national.

Comme dans le tableau 2.17, nous pouvons constater que le local représente le niveau territorial auquel les groupes participent le plus. Ensuite viennent le régional et le provincial.

Tableau 2.18a

Nombre de comités et regroupements dont sont membres les organismes communautaires selon le palier territorial

| Niveau | Membre d'aucun comité | Liens significatifs | | | | | | | Total |
|---------------|-----------------------|---------------------|----|---|---|---|---|---|-------|
| | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | |
| Local | 1 | 12 | 13 | 5 | 1 | 2 | 1 | 1 | 35 |
| Sous-régional | 25 | 7 | 2 | 1 | — | 1 | — | — | 11 |
| Régional | 10 | 12 | 4 | 4 | 3 | — | 2 | 1 | 26 |
| Provincial | 11 | 16 | 7 | 1 | 1 | — | — | — | 25 |
| National | 31 | 4 | 1 | — | — | — | — | — | 5 |
| International | 35 | 1 | — | — | — | — | — | — | 1 |

* Tous les chiffres sont en nombres absolus.

Dans le tableau 2.18b, nous retrouvons le nombre de groupes membres de comités, l'importance des liens et le nombre de réunions auxquelles participent les groupes.

Tableau 2.18b

Nombre de réunions auxquelles les organismes communautaires participent par année selon le palier territorial

| Niveau | Membre de comité | Nombre de réunions par année | | | | | |
|---------------|------------------|------------------------------|--------|---------|---------|---------|---------|
| | | 0 | 1 à 10 | 11 à 20 | 21 à 30 | 31 à 40 | 41 à 50 |
| Local | 35 | 5 | 18 | 7 | 3 | 2 | 1 |
| Sous-régional | 12 | 25 | 7 | 3 | — | 1 | — |
| Régional | 25 | 11 | 13 | 6 | 5 | — | 1 |
| Provincial | 24 | 13 | 21 | 1 | 1 | — | — |
| National | 6 | 33 | 3 | — | — | — | — |
| International | — | 36 | — | — | — | — | — |

* Tous les chiffres sont en nombres absolus.

Nous pouvons remarquer, dans ce tableau, l'importance du nombre de réunions par année au niveau local. La moitié des groupes nous disent avoir en moyenne de une à dix réunions par année et sept autres de 11 à 20 réunions par année. Ces rencontres prennent énormément de temps aux groupes, mais tous nous disent l'importance pour eux d'y participer. Encore une fois, c'est au local que les groupes s'investissent le plus, viennent par la suite le régional et le provincial.

2.3.3 La nature des liens avec les groupes communautaires

Dans cette section, nous avions comme objectif de cerner les raisons pour lesquelles les groupes ont des liens avec d'autres organismes communautaires. Des réponses ont été obtenues pour l'ensemble des répondantes. Les groupes pouvaient faire le choix d'une réponse ou plus, sans ordre d'importance, dans une liste de types de liens que nous leur avions fournie.

Nous pouvons retenir des informations obtenues que les principaux types de liens que les groupes entretiennent entre eux sont ceux-ci:

- *contribution ou appui* (26 groupes);
- *échange de services* (25 groupes);
- *réflexion et échange* (24 groupes);
- *références* (24 groupes);
- *support technique* (secrétariat, prêt de locaux, etc.) (21 groupes);
- *formation* (18 groupes).

Pour les répondantes, l'échange avec des groupes travaillant sur des problématiques similaires est importante, mais l'échange avec des groupes de leur milieu travaillant sur d'autres problématiques semble elle aussi importante. Ce réseau, qui est surtout municipal, permet aux groupes d'échanger sur leurs problèmes de fonctionnement, sur leurs relations avec la municipalité et sur bien d'autres sujets (voir tableau 2.19). Nous pouvons le constater aussi dans un des points précédents sur les raisons d'adhérer à la CDC du Roc. Il est clair pour les groupes que leur regroupement aide au fonctionnement quotidien des groupes mais leur donne aussi une force pour les dossiers de plus grande envergure.

Dans la section ouverte de la question, quelques groupes ajoutèrent la circulation de l'information, les mobilisations, la rédaction d'outils de vulgarisation.

Tableau 2.19**Nature des liens avec d'autres organismes communautaires**

| Nature des liens | Nombres absolus | % |
|--------------------------------------------------------|-----------------|------|
| Contribution ou appui | 26 | 72,2 |
| Échanges de services | 25 | 69,4 |
| Références | 24 | 66,7 |
| Réflexion et échange | 24 | 66,7 |
| Support technique (secrétariat, prêts de locaux, etc.) | 21 | 58,3 |
| Formation | 18 | 50,0 |
| Financier (sous forme de prêts, de dons, etc.) | 6 | 16,7 |
| Stagiaires | 6 | 16,7 |

2.3.4 La nature et les types de liens avec les organisations publiques et autres institutions

Les groupes entretiennent aussi des liens importants avec les institutions du milieu et les organisations publiques. Pour identifier les liens que les groupes entretiennent avec elles, nous leur avons fourni une liste et leur avons demandé s'ils avaient des liens avec chacune des institutions citées. Dans le cas d'une réponse positive, le groupe devait nous décrire le type de liens (choix multiple dans une liste de liens) qu'il entretenait avec l'institution. Il est à noter que l'ensemble des groupes ont répondu à cette question.

Les résultats sont présentés par type de liens entretenus avec les institutions (voir tableau 2.20).

Tableau 2.20

Types de liens qu'entretiennent les organismes communautaires avec certaines institutions (1995-1996)

| Nombres absolus | | Types de liens | | | | | | | | |
|-------------------------|--------------------|----------------|---------------------|------------|-------------------|----------------------|-----------|-----------------------|------------|--|
| Institutions | Total des mentions | Financier | Échange de services | Références | Support technique | Réflexion et échange | Formation | Contribution ou appui | Stagiaires | |
| CLSC | 100 | 9 | 16 | 20 | 14 | 9 | 18 | 14 | 0 | |
| Régie régionale | 62 | 26 | 6 | 5 | 2 | 11 | 4 | 8 | 0 | |
| Commissions scolaires | 44 | 4 | 9 | 9 | 7 | 6 | 4 | 4 | 1 | |
| Municipalité | 42 | 9 | 8 | 4 | 8 | 5 | 3 | 5 | 0 | |
| Hôpitaux | 34 | 0 | 7 | 17 | 1 | 5 | 1 | 3 | 0 | |
| Cégep | 29 | 1 | 3 | 3 | 0 | 2 | 6 | 2 | 12 | |
| Université | 27 | 1 | 3 | 2 | 1 | 2 | 5 | 3 | 10 | |
| Communautés religieuses | 27 | 15 | 1 | 3 | 0 | 3 | 2 | 3 | 0 | |
| MSSS | 23 | 12 | 2 | 1 | 1 | 4 | 1 | 2 | 0 | |
| Institutions bancaires | 23 | 13 | 2 | 2 | 1 | 2 | 0 | 3 | 0 | |
| Syndicats | 15 | 5 | 2 | 0 | 1 | 3 | 0 | 4 | 0 | |

2.3.4.1 Les liens financiers

Du côté des liens financiers, notre attention est attirée par le fait que 26 groupes sur 36 ont des liens avec la Régie régionale. Les données dans le chapitre sur le portrait économique nous montrent bien l'importance de cet acteur dans le financement des groupes. De plus, 15 groupes ont des liens avec les communautés religieuses et 13 groupes avec des institutions bancaires. Nous pouvons remarquer que 12 groupes ont des liens avec le MSSS, ce qui représente en

partie les groupes qui disent ne pas avoir de liens avec la Régie régionale (voir tableau 2.20 pour plus de détails).

2.3.4.2 Les liens d'échanges de services

Du côté des échanges de services, la moitié des groupes (16) ont des liens avec le CLSC. Il semble que ce soit l'organisme avec lequel les groupes entretiennent le plus de liens de ce type. De plus, neuf groupes entretiennent des liens avec les commissions scolaires et sept avec la Régie régionale (voir tableau 2.20 pour plus de détails).

2.3.4.3 Les liens de références

Du côté des liens visant aux références entre organismes, 20 groupes entretiennent des liens avec le CLSC et 17 groupes avec l'hôpital. On peut retenir que ce sont surtout des liens avec les institutions de santé. Les informations recueillies ne permettent de savoir avec précision si ce sont les institutions de santé qui réfèrent les personnes aux groupes ou l'inverse, mais selon nos informateurs, il semble que ce soit surtout les établissements de santé, tels les CLSC, qui réfèrent des personnes aux groupes communautaires. Toutes les autres institutions sont significatives pour moins de dix groupes chacune (voir tableau 2.20 pour plus de détails).

2.3.4.4 Les liens de support technique

Du côté du support technique, 14 groupes reçoivent du support technique du CLSC, huit groupes de la municipalité et sept groupes de la commission scolaire. Les liens avec d'autres institutions sont peu significatifs. Il est à noter qu'aucun groupe ne reçoit du support du cégep ou des communautés religieuses (voir tableau 2.20. pour plus de détails).

2.3.4.5 Les liens de réflexion et d'échange

Du côté de la réflexion et des échanges, la Régie régionale avec 11 groupes et le CLSC avec neuf groupes sont les deux institutions qui sont le plus mentionnées (voir tableau 2.20 pour plus de détails).

2.3.4.6 Les liens de formation

Du côté de la formation, 18 groupes ont des liens avec le CLSC, ce qui représente la moitié des groupes qui ont participé à la recherche. De plus, la formation provient aussi des institutions scolaires telles que le Cégep avec six groupes, l'Université avec cinq groupes et la commission scolaire avec quatre groupes. Les informations recueillies ne permettent pas de connaître exactement la teneur de ces formations (voir le tableau 2.20 pour plus de détails).

2.3.4.7 Les liens de contribution ou appui

Du côté de la contribution et de l'appui, les deux institutions qui ressortent le plus sont le CLSC avec 14 groupes et la Régie régionale avec huit groupes (voir tableau 2.20 pour plus de détails).

2.3.4.8 Les liens pour des stagiaires

Comme il était à prévoir, les stagiaires dans les organismes communautaires proviennent surtout des cégeps avec 12 groupes et de l'université avec dix groupes. Un seul groupe a mentionné avoir des stagiaires des commissions scolaires (voir le tableau 2.20 pour plus de détails).

En résumé, nous pouvons retenir de l'ensemble des ces informations que le lien le plus significatif et le plus important semble être le lien financier que 26 groupes entretiennent avec la Régie régionale. De plus, le lien de référence (20 groupes) qu'entretiennent les groupes avec le CLSC semble d'une certaine importance. D'un regard plus global, l'institution avec laquelle les

groupes ont le plus de liens de toutes catégories est le CLSC avec 100 mentions de liens, par la suite la Régie régionale avec 62 mentions de liens. On peut affirmer, que d'une façon ou d'une autre, ce sont les deux organismes qui sont les plus présents dans le réseau des institutions publiques avec lesquels les groupes communautaires entretiennent des liens.

2.4 La contribution sociale

Dans ce chapitre nous regarderons la contribution sociale des organismes communautaires sur la communauté et sur leurs usagères, selon la perception des groupes. Nous y aborderons aussi la question des valeurs portées par les groupes, des valeurs qu'ils véhiculent. Dans l'ensemble, les groupes ont trouvé difficile d'identifier leurs impacts et leurs valeurs par ordre d'importance.

2.4.1 Les valeurs portées par les groupes

Pour identifier les impacts des organismes communautaires, nous avons voulu connaître les valeurs que l'on peut rattacher au communautaire. Nous avions établi une liste de valeurs dans laquelle les groupes devaient faire un choix par ordre d'importance. Il est à noter qu'un groupe n'a pas fait de premier choix parce qu'il évaluait que toutes les valeurs choisies étaient aussi importantes l'une que l'autre. Deux autres groupes n'ont fait qu'un premier choix en ne nous mentionnant qu'une seule grande valeur prioritaire pour eux. Un groupe n'a pas fait de troisième choix.

Il ressort des informations obtenues que les «valeurs de la personne humaine» sont la priorité d'une bonne partie des groupes. Comme nous l'avons vu dans une section précédente sur la définition des organismes communautaires, ceux-ci estiment être différents dans l'approche qu'ils utilisent avec les gens, en ayant une vision globale de la personne et non une perspective clinique. Ce choix a été mentionné à 25 reprises (15 fois en premier choix, 5 fois en deuxième choix et 5 fois en troisième choix). Viennent par la suite l'«entraide» avec 13 mentions et la «prise en charge» avec 11 mentions (voir tableau 2.21).

Tableau 2.21**Valeurs portées par les organismes communautaires**

| Valeur portée par les groupes | Total des mentions | 1er choix | 2e choix | 3e choix |
|-------------------------------|--------------------|-----------|----------|----------|
| Valeur de la personne humaine | 25 | 15 fois | 5 fois | 5 fois |
| Entraide | 13 | 7 fois | 4 fois | 2 fois |
| Prise en charge | 11 | 2 fois | 5 fois | 4 fois |
| Solidarité | 9 | 3 fois | 5 fois | 1 fois |
| Justice sociale | 8 | 3 fois | 3 fois | 2 fois |
| Changement social | 8 | 2 fois | 3 fois | 3 fois |
| Appartenance à la communauté | 8 | 1 fois | 1 fois | 6 fois |
| Autonomie | 8 | 1 fois | 4 fois | 3 fois |
| Partage | 6 | 0 fois | 3 fois | 3 fois |
| Équité | 4 | 0 fois | 0 fois | 4 fois |
| Égalité homme-femme | 2 | 1 fois | 0 fois | 1 fois |
| Aide et support | 1 | 0 fois | 1 fois | 0 fois |
| Démocratie | 1 | 0 fois | 0 fois | 1 fois |
| Ne s'applique pas | 4 | 1 fois | 2 fois | 1 fois |

2.4.2 Les aspects sur lesquels les organismes ont des impacts sociaux sur les usagères

Ce point aborde les aspects sur lesquels les organismes communautaires estiment avoir un impact sur leurs usagères. Un aspect se démarque des autres: la prise en charge personnelle. Sur les 36 groupes, 23 ont classé cet aspect dans les trois premiers choix (7 fois en premier choix, 9 fois en deuxième et 7 fois en troisième). Cet élément confirme ce que nous avons vu dans la section précédente, c'est-à-dire l'importance de la personne dans la globalité. Trois autres aspects sont aussi considérés comme importants: le développement des habiletés et des connaissances (17 groupes), les conditions de vie (15 groupes) et la santé mentale (14 groupes). Il est à noter que la santé physique a été mentionnée à sept reprises en premier choix; c'est le même nombre que la prise en charge personnelle, mais au total, elle a été moins mentionnée. Comme nous pouvons le constater, les quatre éléments ayant eu le plus de mentions

considèrent tous l'importance d'aider la personne d'abord afin qu'elle trouve les moyens de se reprendre en main.

La partie ouverte de la même question révèle des informations qui diffèrent en partie de celles recueillies au moyen des questions fermées. Elles nous démontrent que les groupes accordent une importance particulière à ce qui touche les conditions de vie, le développement de réseaux de support au sens large (services, ressources, références, etc.) et l'insertion sociale. Sous cet angle, on peut déduire que les groupes ont comme impact, toujours selon leur perception, l'amélioration des conditions de vie de leur usagères. Si on améliore les conditions de vie d'une personne en difficulté, on lui permet de reprendre un certain contrôle sur sa vie, une certaine prise en charge afin qu'elle puisse, avec l'aide des groupes communautaires, retrouver la dignité nécessaire pour s'attaquer aux difficultés que l'on peut associer entre autres au contexte économique actuel.

Au total, il faut retenir de ces données que les groupes considèrent avoir un impact, en premier lieu, sur les conditions de vie de leurs usagères (voir tableau 2.22).

Tableau 2.22

Aspects sur lesquels les organismes communautaires ont des impacts sur les usagères

| Aspects où des impacts sont identifiés chez les usagères | Total (mentions) | 1er choix | 2e choix | 3e choix |
|----------------------------------------------------------|------------------|-----------|----------|----------|
| Prise en charge personnelle | 23 | 7 fois | 9 fois | 7 fois |
| Développement des habiletés et des connaissances | 17 | 4 fois | 6 fois | 7 fois |
| Conditions de vie | 15 | 4 fois | 6 fois | 5 fois |
| Santé mentale | 14 | 6 fois | 6 fois | 2 fois |
| Santé physique | 9 | 7 fois | 0 fois | 2 fois |
| Insertion sociale | 9 | 0 fois | 4 fois | 5 fois |
| Défense des droits | 5 | 3 fois | 1 fois | 1 fois |
| Conscientisation à la vie sociale et collective | 5 | 1 fois | 2 fois | 2 fois |
| Conditions socio-économiques | 3 | 2 fois | 1 fois | 0 fois |
| Développement de réseaux de support | 1 | 1 fois | 0 fois | 0 fois |
| Protection femmes et enfants | 1 | 1 fois | 0 fois | 0 fois |
| Ne s'applique pas | 6 | 0 fois | 1 fois | 5 fois |

2.4.3 Les domaines sur lesquels les organismes ont des impacts sociaux sur la communauté

Ce point aborde les domaines sur lesquels les organismes communautaires ont un impact sur la communauté. Pour les 36 groupes, l'amélioration des conditions de vie se démarque le plus. Elle a été mentionnée à 27 reprises, 13 fois en premier choix, dix fois en deuxième choix et quatre fois en troisième choix. Suit de près le domaine de la dispensation des services à la communauté par leur augmentation et leur diversification, mentionné à 22 reprises. Les groupes accordent aussi de l'importance à un troisième domaine, celui de la participation à la vie associative et communautaire, mentionné à 13 reprises. Il est à noter que trois groupes n'ont pas donné de premier choix, trois groupes n'ont pas fait de deuxième choix et huit groupes n'ont pas donné de troisième choix (voir tableau 2.23). Contrairement aux impacts sur les usagères, ces trois priorités ressortent autant dans la partie ouverte que dans la partie fermée de la question.

Tableau 2.23

Domaines sur lesquels les organismes communautaires ont un impact sur la communauté

| Domaines où des impacts sont identifiés dans la communauté | Total (mentions) | 1er choix | 2e choix | 3e choix |
|------------------------------------------------------------------|------------------|-----------|----------|----------|
| Amélioration des conditions de vie dans le milieu (en général) | 27 | 13 fois | 10 fois | 4 fois |
| Dispensation des services pour la communauté | 22 | 13 fois | 7 fois | 2 fois |
| Participation à la vie associative et communautaire | 13 | 3 fois | 2 fois | 8 fois |
| Réduction des coûts sociaux pour l'État | 8 | 0 fois | 5 fois | 3 fois |
| Création d'emplois | 6 | 0 fois | 4 fois | 2 fois |
| Formation et encadrement des personnes, stagiaires et programmes | 5 | 1 fois | 3 fois | 1 fois |
| Référence pour les organismes publics | 5 | 0 fois | 1 fois | 4 fois |
| Participation au développement local et régional | 4 | 2 fois | 0 fois | 2 fois |
| Retombées économiques (directes et indirectes) dans le milieu | 2 | 1 fois | 0 fois | 1 fois |
| Information et conscientisation sur les enjeux régionaux | 1 | 0 fois | 0 fois | 1 fois |
| Modification de certaines réglementations | 1 | 0 fois | 1 fois | 0 fois |
| Ne s'applique pas | 14 | 3 fois | 3 fois | 8 fois |

Nous pouvons constater qu'il y a un lien direct avec les deux sections précédentes et qu'il est clair, pour les groupes communautaires, qu'en améliorant les conditions de vie des usagères, ce sont les conditions de vie de l'ensemble de la communauté qui s'améliorent. Ils atteignent leurs objectifs en offrant des services à la population qui ne seraient pas offerts si les groupes n'étaient pas présents. Cet élément nous démontre la nécessité des organismes communautaires dans un contexte de coupures de plus en plus importantes dans le réseau des soins de santé et de services sociaux au Québec. Si ces organismes communautaires ne remplissaient pas le rôle qu'ils ont actuellement, il est à se demander ce qu'il adviendrait de cette partie de la population qui est dans le besoin. Qui prendrait le relais? Les organismes communautaires que nous avons rencontrés jouent un rôle essentiel auprès d'une population ayant besoin d'aide, une aide qui est de moins en moins disponible dans le réseau public et dont les prix dans le secteur privé les rendent inaccessibles à une partie de la population. Par contre, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, ce sont les travailleuses du milieu communautaire qui font les frais de cette situation en travaillant dans des conditions précaires et souvent difficiles. Pour plusieurs, le fait de remplir l'ancien rôle de l'État sans bénéficier des conditions de travail qu'on trouvait dans les institutions étatiques devient frustrant. On profite du secteur communautaire pour combler à un moindre coût les besoins de la population. Pourtant, la compétence et l'expertise sont bien présentes mais ne semblent pas reconnues à leur juste valeur. Comme nous disait une de nos informatrices: «*le communautaire, ça fait moins professionnel*», et ce préjugé persiste. Et pourtant, en regardant le niveau de scolarité des travailleuses du secteur communautaire, nous pouvons constater à quel point elles sont scolarisées et formées.

Il faut donc considérer l'impact social des organismes communautaires comme important. Sans eux, le gouvernement n'aurait pas pu couper dans les services comme il l'a fait. Sauf le secteur communautaire, aucune structure en place ne pouvait présenter une alternative crédible pour répondre aux besoins de plus en plus pressants de la population.

2.4.4 Le chevauchement des services avec les secteurs publics et privés

Le chevauchement des services des organismes communautaires et ceux des secteurs publics et privés est une réalité dans certains cas. Des 36 groupes que nous avons rencontrés, 23 ont répondu qu'il y avait du chevauchement et 13 ont répondu qu'il n'y en avait pas (voir tableau 2.24).

La question du chevauchement fait aussi référence à la situation actuelle de transition dans les services publics. Les 23 groupes qui nous parlent de chevauchement font souvent référence aux CLSC, dont nous savons qu'ils sont encore en restructuration depuis le virage ambulatoire alors que des coupures sont encore annoncées pour l'année qui s'en vient. Des ententes sont survenues entre certains organismes communautaires et les CLSC, mais il arrive toutefois que les CLSC offrent encore le service qui a été pris en charge par les organismes communautaires. La situation ne semble pas très claire dans certains cas. De plus, on retrouve aussi du chevauchement avec le secteur privé, sauf que les groupes communautaires insistent sur le fait qu'ils n'ont pas la même approche, et que les services ne sont pas offerts aux mêmes coûts.

Tableau 2.24**Services offerts par les organismes communautaires et le public et privé**

| Les secteurs publics et privés offrent-ils des services que vous dispensez? | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Non (13 groupes) | Oui (23 groupes) | |
| | Privé (9 mentions) | Public (9 mentions) |
| <ul style="list-style-type: none"> • Un groupe mentionne que le Centre travail Québec donne de l'information mais pas dans le but de défendre leurs droits. • Un autre groupe mentionne qu'il s'agit de la manière de les dispenser qui n'est pas la même. | <ul style="list-style-type: none"> • Services d'hébergement et de suivi à des coûts plus chers ou avec une approche différente (1) • Relation d'aide et de groupe d'entraide avec une autre approche (2) • Les chaînes de vêtements usagés et les friperies (2) • Services budgétaires (banques, caisses et autres) mais avec d'autres critères (1) • Cours prénataux (1) • Pré-maternelle (1) • Loisirs (1) | <ul style="list-style-type: none"> • Centre travail Québec (1) • Projet pilotes comme Défi autonomie (1) • Les CLSC en général (4) • Intervention aux familles (CLSC) (1) • Services d'hébergement (1) • Loisirs (1) |

2.5 Conclusion sur les activités des groupes

Dans la partie 2 de ce rapport, nous avons pu constater que les groupes travaillent sur des problématiques très diversifiées qui vont des problèmes de santé physique en passant par la violence faite aux femmes jusqu'à l'appauprissement de la population. Les services et les modes d'intervention sont caractérisés par l'écoute et le soutien, la référence et l'accompagnement. Dans le même sens, les services les plus utilisés sont l'écoute, le soutien, l'information, la référence les cours et les ateliers. Les groupes se perçoivent davantage comme des groupes de service et d'entraide à la population. D'ailleurs, les personnes qui fréquentent les groupes communautaires sont surtout des jeunes et des personnes démunies. Il proviennent également en grande partie des couches le plus défavorisées au plan économique. Concernant les pratiques de mise en réseaux, le rapport montre que les groupes de la CDC ont beaucoup de liens entre eux, principalement au niveau local. Les liens avec les institutions publiques s'effectuent principalement avec les établissements de santé. Enfin, pour ce qui est de la contribution sociale des organismes, au sujet des valeurs portées par les groupes, la personne humaine dans sa globalité, l'entraide et la prise en charge des personnes sont les trois valeurs qui reviennent le plus. Concernant la contribution pour les usagères, la prise en charge des personnes apparaît très importante. La contribution pour la communauté touche à l'amélioration des conditions de vie, à la présence de service pour la population et à la participation à la vie communautaire.

PARTIE 3

3. LES IMPACTS ÉCONOMIQUES

3.1 Le portrait économique

3.1.1 Présentation de l'analyse des données économiques

La sixième partie du questionnaire a été consacrée à recueillir les données économiques sur les groupes membres de la CDC du Roc, de façon à élaborer un portrait économique de ces groupes. Cette partie comptait dix questions dont deux sur les sources de revenus et les dépenses durant la dernière année financière. Les autres questions portaient sur le nombre d'heures consacrées à la recherche de financement, sur leur actif, leur passif et leur avoir net, leurs fournisseurs, ainsi que sur l'évolution du financement dans les dernières années.

Dans un premier temps, nous allons regarder la compilation des revenus et des dépenses pour l'ensemble des groupes de la CDC du Roc. Par la suite, nous examinerons ces mêmes données selon la typologie relative aux problématiques touchées par les groupes que nous avons utilisée précédemment. Il faut noter qu'en vertu de l'entente de confidentialité que nous avons prise avec les groupes consultés lors de l'administration du questionnaire, nous ne pouvons divulguer les données économiques pour chacun des groupes. C'est pourquoi nous avons utilisé la typologie relative aux problématiques pour regrouper les organismes. Cependant, le fait de ne pouvoir regarder les budgets de chacun des groupes dans les catégories constitue une limite dans la présentation des données économiques.

3.1.2 Les données économiques pour l'ensemble des organismes membres de la CDC du Roc

3.1.2.1 Les revenus des groupes de la CDC du Roc

Pour la plupart des groupes consultés, les données sur les sources de financement concernent l'année financière 1995-1996. Nos données ont été compilées à partir des états financiers des groupes pour cette année financière.

Trente-cinq des 36 groupes consultés ont répondu aux questions de la partie économique du questionnaire. Le financement total de ces 35 groupes est de 4 448 794\$ ce qui fait une moyenne de 127 108\$ par groupe. Cependant, cette moyenne n'est pas significative puisque l'écart entre les revenus des groupes est très grand. En effet, le tableau 3.1 qui suit montre que trois groupes disposent d'un budget de moins de 10 000\$ et qu'un groupe a plus de 700 000\$. Le tableau 3.1 nous montre que 14 des groupes de la CDC du Roc (40%) ont un budget de moins de 50 00\$, six groupes (17%) ont un budget se situant entre 50 000\$ et 100 000\$, six groupes (17%) ont un budget se situant entre 100 000\$ et 150 000\$, deux groupes (6%) ont un budget entre 150 000\$ et 200 00\$ et sept groupes (20%) ont un budget de plus de 200 000\$. En distinguant les groupes qui ont un budget de 100 000\$ et moins et ceux qui disposent de plus de 100 00\$, nous pouvons constater que 20 groupes (57%) ont des revenus de moins de 100 000\$ et que 15 groupes (43%) ont des revenus de plus de 100 00\$.

Ces chiffres révèlent des écarts importants dans les budgets des groupes de la CDC du Roc. Mais pour que leur sens véritable apparaisse, ils doivent être interprétés à la lumière des autres éléments décrits dans cette étude, à savoir les services offerts par les groupes, les clientèles, leur organisation.

Tableau 3.1**Le budget des groupes de la CDC du Roc pour 1995-1996**

| BUDGET | NOMBRE DE GROUPES | % |
|-----------------------------------------------------------|-------------------|-------------|
| Groupes ayant 49 999\$ et moins | | |
| 0 et 10 000 | 3 | |
| 10 001 à 20 000 | 1 | |
| 20 001 à 30 000 | 6 | |
| 30 001 à 40 000 | 1 | |
| 40 001 à 50 000 | 3 | |
| Total des groupes ayant 50 000\$ et moins | 14 | 40 % |
| Groupes ayant entre 50 001 et 100 000\$ | | |
| 50 001 à 60 000\$ | 2 | |
| 60 001 à 70 000\$ | 1 | |
| 70 001 à 80 000\$ | Nil | |
| 80 001 à 90 000\$ | 1 | |
| 90 001 à 100 000\$ | 1 | |
| Total des groupes ayant entre 50 001 et 100 000\$ | 6 | 17 % |
| Groupes ayant entre 100 001 et 150 000\$ | | |
| 100 001 à 110 000\$ | 3 | |
| 110 001 à 120 000\$ | | |
| 120 001 à 130 000\$ | 1 | |
| 130 001 à 140 000\$ | 1 | |
| 140 001 à 150 000\$ | 1 | |
| Total des groupes ayant entre 100 001 et 150 000\$ | 6 | 17 % |
| Groupes ayant entre 150 001 et 200 000\$ | | |
| 150 001 à 160 000\$ | Nil | |
| 160 001 à 170 000\$ | Nil | |
| 170 001 à 180 000\$ | 2 | |
| 180 001 à 190 000\$ | Nil | |
| 190 001 à 200 000\$ | | |
| Total des groupes ayant entre 150 001 et 200 000\$ | 2 | 6 % |
| Groupes ayant 200 001\$ et plus | | |
| plus de 200 001\$ | 3 | |
| plus de 300 000\$ | 1 | |
| plus de 400 000\$ | 2 | |
| plus de 700 000\$ | 1 | |
| Total des groupes ayant 200 000\$ et plus | 7 | 20 % |

Tableau 3.2**Les sources de revenus des groupes de la CDC du Roc pour 1995-1996**

| Provenance | Sources de revenus | Montant | % |
|--------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|--------------------|---------------|
| Gouvernement du Québec | Ministère de la Santé et des Services sociaux | 86 350\$ | |
| | CLSC | 72 934\$ | |
| | RSSSS Soc. | 831 260\$ | |
| | RSSSS (autres Vico, Yapp, etc.) | 558 401\$ | |
| | Minis. de l'Éducation Psépa/Psap | 48 551\$ | |
| | Office de la Protection du consommateur | 7 500\$ | |
| | Office des Personnes handicapées | 78 749\$ | |
| | Programme Paie | 63 501\$ | |
| | Programme Extra | 17 375\$ | |
| | Minis. de la Sécurité publique | 194 154\$ | |
| | Minis. des Affaires municipales, Kino Québec | 63 462\$ | |
| | Minis. des Transports, Qc | 1 509\$ | |
| | Société automobile, Qc | 35 099\$ | |
| | Minis. Loisirs, Chasse et Pêche | 11 000\$ | |
| | SHQ | 27 272\$ | |
| | CSST | 3 727\$ | |
| | Député provincial | 15 700\$ | |
| Total des revenus provenant du gouvernement du Québec | | 2 116 544\$ | 47,5 % |
| Gouvernement fédéral | Prog. Partenariat pour la création d'emplois | 9 933\$ | |
| | Santé et bien-être Canada, Programme Pace | 67 773\$ | |
| | Santé et bien-être Canada | 52 000\$ | |
| | Programme Carrière Été | 29 329\$ | |
| | Programme d'aide à l'intégration | 5 523\$ | |
| | Programme PDE | 58 860\$ | |
| | Programme projet service aux jeunes | 79 000\$ | |
| Total des revenus provenant du gouvernement fédéral | | 302 668\$ | 7% |
| Communautés locales | Municipalités: Chicoutimi, Falardeau | 28 000\$ | |
| | Commission scolaire de Chicoutimi | 60 008\$ | |
| Total des revenus provenant des communautés locales | | 88 008\$ | 2% |
| Organismes d'entraide et de charité | Centraide | 107 938\$ | |
| | Communautés religieuses | 27 627\$ | |
| | Syndicats | 200\$ | |
| | Fondations | 247 409\$ | |
| | Clubs sociaux | 15 860\$ | |
| | Organisme de charité | 75\$ | |
| | Paroisse | 51 000\$ | |
| Total organismes d'entraide et de charité | | 450 109\$ | 10 % |

Tableau 3.2 (suite)

| Provenance | Sources de revenus | Montant | % |
|----------------------------------------|---------------------------------------------------------|--------------------|---------------|
| Autofinancement | Services ou ventes de biens | 1 119 825\$ | |
| | Dons du public | 77 521\$ | |
| | Dons autres: école, caisse populaire, entreprises | 23 106\$ | |
| | Cotisations des membres | 30 368\$ | |
| | Activités d'autofinancement | 84 008\$ | |
| | Bingo | 58 099\$ | |
| | Dons des membres et usagères | 7 644\$ | |
| Total de l'autofinancement | | 1 400 571\$ | 31,5 % |
| Autres sources de revenus | Formation, stage | 3 068\$ | |
| | Revenus de taxes | 13 031\$ | |
| | Entente de service avec d'autres groupes communautaires | 13 995\$ | |
| | Revenu de location | 18 770\$ | |
| | Centre de jour | 444\$ | |
| | Contributions pénales | 2 928\$ | |
| | Secours aux aînés | 5 834\$ | |
| | Programme éducation | 2 617\$ | |
| | Intérêts et placements | 30 207\$ | |
| Total autres sources de revenus | | 90 894\$ | 2% |
| TOTAL DES SOURCES DE REVENUS | | 4 448 794\$ | 100 % |

Le tableau 3.2 montre que le financement des groupes pour l'année 1995-1996 a été de 4 448 794\$, et ce pour les 35 groupes dont nous avons recueilli les données. Un seul groupe n'a pas accepté de répondre aux questions de la partie économique du questionnaire. Dans le tableau 3.2, les sources de revenu des groupes de la CDC du Roc ont été réparties selon leur provenance et par ordre d'importance. Le tableau 3.3 est un résumé des sources de revenu et de leur provenance.

On voit que le gouvernement du Québec arrive au premier rang des sources de revenus des groupes de la CDC du Roc, puisque 47,5% des fonds obtenus proviennent des différents ministères et organismes du gouvernement du Québec. Toutefois, il faut noter que les fonds provenant de la Régie régionale de la santé et des services sociaux comptent pour 31% dans les subventions du gouvernement provincial, ce qui fait de la RRSSS-02 le principal organisme subventionnaire du gouvernement du Québec dans le financement des groupes de la CDC du

Roc. C'est pourquoi nous présentons spécifiquement dans les tableaux qui suivent les revenus provenant de la Régie régionale de la santé et des services sociaux. Toutefois, nous verrons dans l'analyse des revenus par catégorie de groupes que l'importance de la RSSS-02 comme bailleur de fonds des groupes de la CDC du Roc varie beaucoup selon les catégories de groupe.

La deuxième source la plus importante de financement pour les groupes est celle de l'autofinancement avec 31,5%. Cependant, 25,5% de la part de l'autofinancement viennent de revenus découlant de services et de ventes de biens et 6% proviennent des autres sources d'autofinancement, c'est-à-dire des dons, des cotisations et des autres activités d'autofinancement tels les bingos, colloques et autres.

La troisième source de financement est celle des organismes d'entraide et de charité avec 10% du financement total. Le gouvernement fédéral apparaît au quatrième rang avec 7% de la part du financement. Enfin les autres sources de financement et les communautés locales viennent au cinquième et sixième rangs avec 2% chacune.

Les programmes d'employabilité ont aussi été comptabilisés à part (tableau 3.3). Toutes provenances confondues (fédéral et provincial), ils représentent 4% du financement des groupes en 1995-1996.

En regardant bien ces chiffres et en les regroupant, on s'aperçoit que 55% du financement provient de sources gouvernementales et 43% de sources non gouvernementales, c'est-à-dire de l'autofinancement, des organismes d'entraide et 2% des communautés locales. En somme, près de la moitié du financement des groupes de la CDC du Roc provient de sources non gouvernementales. De plus, la part de revenus provenant des services et ventes de biens est aussi importante que celle provenant de la Régie régionale de la santé et des services sociaux.

Nous pouvons dégager deux éléments importants de ces chiffres. D'une part, l'autonomie financière des groupes de la CDC du Roc par rapport au financement de l'État est plus grande que nous pouvions le supposer au départ, puisque près de la moitié des revenus des groupes de la CDC du Roc proviennent de sources non-gouvernementales. Cependant, nous verrons dans les pages qui suivent, à la lumière de l'analyse selon les catégories de groupes, que le degré de l'autonomie financière par rapport à l'État varie beaucoup d'une catégorie de groupes à l'autre. D'autre part, cette grande proportion de revenus provenant de l'autofinancement montre que les

groupes communautaires sont capables de générer des revenus relativement importants, notamment par la vente de biens et services.

Tableau 3.3

Résumé des sources de revenus des groupes membres de la CDC du Roc pour 1995-1996

| Sources de revenus | Montants | % |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|------------------|
| Gouvernement du Québec: OVEP, Paie, Extra, CLSC, MSSS, OPHQ, OPC, SAQ, MAM, MTQ, RRSSS, etc., député provincial <i>- Régie régionale (Soc + autres programmes)*</i> | 2 116 544\$ | 47,5 % |
| | <i>1 389 661\$</i> | <i>31%</i> |
| Autofinancement: | 1 400 571\$ | 31,5 % |
| <i>Services et vente de biens**</i> | <i>1 119 825\$</i> | <i>25%</i> |
| <i>Autres sources d'autofinancement:</i> <i>Dons membres et usagers, cotisations, bingo, colloque, PME etc.</i> | <i>280 818\$</i> | <i>6%</i> |
| Organismes d'entraide et de charité: Centraide, communautés religieuses, syndicats, fondations, clubs sociaux, paroisse. | 450 109\$ | 10% |
| Gouvernement fédéral: Programmes d'employabilité, Santé Bien-être Canada Pace, aide à l'intégration, services aux jeunes, député fédéral | 302 668\$ | 7% |
| <i>Programmes d'employabilité:***</i> Paie, Extra, PDE, Carrière Été, Partenariat pour la création d'emploi | <i>178 998\$</i> | <i>4 %</i> |
| Autres sources de financement: Stage, taxes, contrat de service avec groupes communautaires, location, contributions pénales, etc. | 90 894\$ | 2% |
| Communautés locales: Municipalité (Chicoutimi et Falardeau), commission scolaire | 88 008\$ | 2% |
| FINANCEMENT TOTAL**** POUR L'ANNÉE 1995-96 | 4 448 794\$ | 104%***** |

- * Les revenus provenant de la RRSSS sont inclus dans le total des revenus du gouv. du Québec.
- ** Les revenus provenant de la vente de biens et services et des autres activités d'autofinancement sont inclus dans le total des revenus de l'autofinancement.
- *** Les revenus provenant des programmes d'employabilité sont tirés des diverses sources de revenus gouvernementales et ils ne sont pas comptés dans la somme total du financement.
- **** Le pourcentage total équivaut à 104% car le % lié aux programmes d'employabilité est compté deux fois puisqu'il est déjà comptabilisé dans les autres sources de revenus.

3.1.2.2 Les dépenses des groupes de la CDC du Roc

Le tableau 3.4 sur les dépenses des groupes de la CDC montre que les dépenses des groupes pour l'année 1995-1996 se chiffrent à 4 137 773\$. Les chiffres ont été compilés pour 35 des 36 groupes participant à cette recherche.

Ce tableau montre également que les frais d'opération des groupes constituent 89% des dépenses des groupes pour l'année de référence. Les frais d'administration se chiffrent à 11%. Dans les frais d'opération, les salaires se démarquent nettement puisqu'ils constituent 65% de toutes les dépenses effectuées par les groupes. Les autres dépenses qui ressortent sont le loyer avec 6%, les frais pour les activités avec 4,8%, tandis que la nourriture, l'entretien et les frais de déplacement comptent chacun pour 2%. Les autres dépenses apparaissent moins importantes.

Dans les frais d'administration, les honoraires professionnels et les frais de bureau apparaissent comme les dépenses les plus importantes.

Tableau 3.4
Les dépenses des groupes de la CDC du Roc pour 1995-1996

| | Dépenses | Montant | % |
|-----------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|------|
| Frais d'opération | Salaires et avantages sociaux | 2 695 215\$ | 65,0 |
| | Loyer | 251 070\$ | 6,0 |
| | Entretien | 101 038\$ | 2,4 |
| | Électricité | 76 671\$ | 1,8 |
| | Cotisation promotion | 20 732\$ | 0,50 |
| | Représentations et déplacements (transport) | 108 830\$ | 2,6 |
| | Frais pour activités | 202 030\$ | 4,9 |
| | Location d'équipement | 16 630\$ | 0,40 |
| | Immobilisation et achat d'équipement | 43 547\$ | 1,0 |
| | Nourriture | 114 536\$ | 2,7 |
| | Autres: taxes, permis, garderie, dons, soutien des bénévoles, aide à la collectivité, chauffage, câble, alarme, remboursement | 70 811\$ | 1,7 |
| Total des frais d'opération | | 3 701 110\$ | 89 |

Tableau 3.4 (suite)

| | Dépenses | Montant | % |
|-----------------------------------------|--------------------------------------------------|--------------------|-----------|
| Frais d'administration | Téléphone | 50 440\$ | 1,2 |
| | Assurances | 33 442\$ | 0,8 |
| | Frais de bureau (photocopie, poste, fournitures) | 92 738\$ | 2,2 |
| | Honoraires professionnels | 181 085\$ | 4,3 |
| | Frais bancaires | 34 354\$ | 0,83 |
| | Amortissement | 44 604\$ | 1,07 |
| Total des frais d'administration | | 436 663\$ | 11 |
| TOTAL DES DÉPENSES | | 4 137 773\$ | |

En regardant ces chiffres dans leur ensemble, il ressort que les groupes de la CDC du Roc consacrent l'essentiel de leurs ressources aux frais d'opération et que les salaires constituent la dépense majeure de ces frais d'opération. Les frais d'administration des groupes avec 11% représentent donc un proportion modeste dans l'ensemble des dépenses des groupes. Ces données démontrent que l'essentiel des dépenses effectuées par les groupes de la CDC du Roc vont directement dans les activités et les services pour les usagères. De plus, nous verrons plus loin dans le rapport que la majorité de ces dépenses retournent au milieu local.

3.1.3 Les données économiques selon les catégories de groupes

Nous allons maintenant regarder les revenus et les dépenses des groupes selon les catégories de la typologie relative aux problématiques touchées par les groupes.

3.1.3.1 La catégorie *personnes âgées*

Le tableau 3.5 présente les revenus des groupes qui travaillent principalement en lien avec les personnes âgées. Deux groupes font partie de cette catégorie. Leurs revenus se chiffrent à 106 460\$, ce qui représente 2% de l'ensemble des revenus des groupes de la CDC du Roc. La moyenne des revenus pour ces groupes est de 53 000\$, ce qui représente assez bien la réalité de ces groupes.

Au premier rang des sources de revenu pour cette catégorie se retrouve le gouvernement du Québec avec 73% des revenus, dont 57% proviennent de la Régie régionale de la santé et des services sociaux avec 57% du budget (tableau 3.5). Viennent ensuite l'autofinancement et les autres sources de revenus avec 13% et la communauté locale avec 1%. Le gouvernement fédéral et les organismes d'entraide et de charité n'apparaissent pas dans les sources de revenus des groupes qui travaillent auprès des personnes âgées. Dans cette catégorie, 73% des revenus proviennent de sources gouvernementales, alors que 26% proviennent de sources non gouvernementales. La communauté locale ne représente que 1%.

Tableau 3.5**Tableau résumé des revenus des groupes dans la catégorie *personnes âgées***

| Sources de revenus | Montants | % |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|----|
| Gouvernement du Québec: OVEP, Paie, Extra, CLSC, MSS, OPHQ, OPC, SAQ, MAM, MTQ, RRSSS, etc., député provincial | 77 300\$ | 73 |
| Régie régionale (Soc + autres programmes) * | 60 600\$ | 57 |
| Autofinancement: | 14 013\$ | 13 |
| Services et vente de biens ** | 3 000\$ | 3 |
| Autres sources d'autofinancement: <i>Dons membres et usagers, cotisations, bingo, colloque, PME etc.</i> | 11 013\$ | 10 |
| Autres sources de financement: Stage, taxes, contrat de service avec groupes communautaires, sous-location, contributions pénales, etc. | 14 147\$ | 13 |
| Communautés locales: Municipalité (Chicoutimi et Falardeau), commission scolaire | 1 000\$ | 1 |
| Programmes d'employabilité: *** Paie, Extra, PDE, Carrière Été, Partenariat, pour la création d'emploi | 2 300\$ | 2 |
| FINANCEMENT TOTAL POUR L'ANNÉE | 106 460\$ | |

* Les revenus provenant de la RRSSS sont inclus dans le total des revenus du gouvernement du Québec.

** Les revenus provenant de la vente de biens et services et des autres activités d'autofinancement sont inclus dans le total des revenus de l'autofinancement.

*** Les revenus provenant des programmes d'employabilité sont tirés des diverses sources de revenus gouvernementales et ils ne sont pas comptés dans la somme total du financement.

Tableau 3.6**Les dépenses des groupes dans la catégorie *personnes âgées***

| | Dépenses | Montant | % |
|-----------------------------------------|--------------------------------------------------------------|------------------|-----------|
| Frais d'opération | Salaires et avantages sociaux | 52 054\$ | 46 |
| | Loyer | 7 800\$ | 7 |
| | Entretien | 3 358\$ | |
| | Électricité | 1 924\$ | |
| | Cotisation (promotion) | 30\$ | |
| | Représentations et déplacements (transport) | 14 574\$ | 12 |
| | Frais pour activités | 6 481\$ | 6 |
| | Location d'équipement | 1 978\$ | |
| | Immobilisation et achat d'équipement | 3 508\$ | |
| | Nourriture | 4 128\$ | 6 |
| | Autres: taxes, permis, dons, chauffage, câble, alarme | 6 482\$ | 6 |
| Total des frais d'opération | | 102 317\$ | 91 |
| Frais d'administration | Téléphone | 3 169\$ | |
| | Assurances | 2 612\$ | |
| | Frais de bureau (photocopie, poste, fournitures) | 2 048\$ | 2 |
| | Honoraires professionnels | 1 852\$ | 1,6 |
| | Frais bancaires | 574\$ | |
| Total des frais d'administration | | 10 255\$ | 9 |
| TOTAL DES DÉPENSES | | 112 572\$ | |

Les dépenses dans le tableau 3.6 montent à 112 572\$, soit 6 112\$ de plus que les revenus. Cet excédent des dépenses sur les revenus signifie que ces groupes ont dû puiser dans les fonds qu'ils ont en réserve. Les frais d'opération des groupes de personnes âgées représentent 91% de leurs dépenses, tandis que les frais d'administration s'élèvent à 9%. Au chapitre des dépenses, les salaires représentent les frais les plus importants avec 46%, les frais de déplacement arrivent en deuxième place avec 12%, suivent le loyer avec 7%, les frais pour les activités et les autres frais avec 6% chacun.

3.1.3.2 La catégorie *famille*

La catégorie *famille* regroupe cinq organismes qui oeuvrent dans un champ lié à la famille. Le total du budget de ces groupes est de 422 200\$, ce qui représente près de 10% du budget total

de l'ensemble des groupes. La moyenne du budget de ces groupes est de 84 440\$, ce qui n'est pas représentatif de la réalité puisque les revenus des groupes varient entre 24 000\$ et 200 000\$.

Les chiffres compilés dans cette catégorie (tableau 3.7) nous montrent que 48% des revenus de ces groupes proviennent des organismes d'entraide et de charité, la deuxième source de financement était le gouvernement fédéral avec 18%. Le gouvernement du Québec vient au troisième rang avec 17%, l'autofinancement arrive au quatrième rang avec 13% du budget, suivent la communauté locale avec 3,6% et les autres sources de financement avec 4%. Les programmes d'employabilité comptent pour 10% dans le financement de ces groupes. Les sources de revenus gouvernementales compte pour 35% dans le financement des groupes qui travaillent auprès des familles tandis que les sources non gouvernementales comptent pour 61,4% et la communauté locale pour 3,6%.

Tableau 3.7

Tableau résumé des revenus des groupes dans la catégorie *famille*

| Sources de revenus | Montants | % |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-----|
| Organismes d'entraide et de charité: Centraide, fondations | 202 029\$ | 48 |
| Gouvernement fédéral: Programmes d'employabilité, Santé Bien-être Canada Pace | 78 068\$ | 18 |
| Gouvernement du Québec: OVEP, Paie, Extra, RRSSS | 71 642\$ | 17 |
| Régie régionale (Soc. + autres programmes) * | 50 614\$ | 12 |
| Autofinancement: Dons du public, cotisations, activités d'autofinancement | 53 962\$ | 13 |
| Programmes d'employabilité: ** Paie, Extra, PDE, Carrière Été, Partenariat pour la création d'emploi | 40 528\$ | 10 |
| Communautés locales: Commission scolaire | 15 008\$ | 3,6 |

Tableau 3.7 (suite)

| Sources de revenus | Montants | % |
|----------------------------------------------------------------------|------------------|------------|
| Autres sources de financement: Taxes, intérêts, placements | 1 491\$ | 0,4 |
| FINANCEMENT TOTAL POUR L'ANNÉE 1995-96 | 422 200\$ | |

* Les revenus provenant de la RSSSS sont inclus dans le total des revenus du gouvernement du Québec.

** Les revenus provenant des programmes d'employabilité sont tirés des diverses sources de revenus gouvernementales et ils ne sont pas comptés dans la somme total du financement.

Tableau 3.8**Les dépenses des groupes de la catégorie *famille***

| | Dépenses | Montant | % |
|-----------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|------------------|-----------|
| Frais d'opération | Salaires et avantages sociaux | 319 383\$ | 78 |
| | Loyer | 15 801\$ | 4 |
| | Entretien | 348\$ | |
| | Cotisation promotion | 919\$ | |
| | Représentations et déplacements (transport) | 7 865\$ | 2 |
| | Frais pour activités | 26 271\$ | 6 |
| | Location d'équipement | 358\$ | |
| | Immobilisation et achat d'équipement | 2 399\$ | |
| | Autres: taxes, permis, garderie, dons, soutien des bénévoles, remboursement | 8 579\$ | 2 |
| Total des frais d'opération | | 381 923\$ | 94 |
| Frais d'administration | Téléphone | 5 031\$ | |
| | Assurances | 2 668\$ | |
| | Frais de bureau (photocopie, poste, fournitures) | 9 977\$ | 2 |
| | Honoraires professionnels | 5 417\$ | 1,3 |
| | Frais bancaires | 2 168\$ | |
| | Amortissement | 57\$ | |
| Total des frais d'administration | | 25 318\$ | 6 |
| TOTAL DES DÉPENSES | | 407 241\$ | |

Concernant les dépenses, le tableau 3.8 montre que les groupes de cette catégorie consacrent 94% de leurs dépenses en frais d'opération, alors que les frais d'administration ne comptent

que pour 6% des dépenses. Les principales dépenses sont celles des salaires, qui comptent pour 78%, alors que les frais pour les activités représentent 6% et le loyer, 4% des dépenses. Les frais de déplacements et les autres frais divers comptent pour 2% chacun.

3.1.3.3 La catégorie *jeunesse*

La catégorie *jeunesse* utilisée dans notre typologie regroupe six organismes. Les budgets de ces organismes totalisent 1 093 536\$, ce qui représente 24,4% de l'ensemble du financement des groupes de la CDC du Roc. La moyenne des revenus pour ces groupes est de 182 256\$ mais cette moyenne n'est pas significative puisqu'il y a de grands écarts de budget entre les groupes de cette catégorie. Les budgets des groupes de cette catégorie se situent entre 57 000\$ et 400 000\$.

La première source de financement des groupes *jeunesse* est celle de l'autofinancement avec 49,5%, la deuxième source de financement est le gouvernement du Québec; viennent au troisième rang les organismes d'entraide avec 9,6%, le gouvernement fédéral au quatrième rang avec 9%, au cinquième rang la communauté locale avec 5% et au sixième rang les autres sources de financement avec 2,5%.

Les programmes d'employabilité compte pour 1,7% dans le financement des groupes de la catégorie *jeunesse*. Enfin les sources non gouvernementales comptent pour 61,6%, tandis que les sources gouvernementales comptent pour 33,4% et la communauté locale pour 5% (voir tableau 3.9).

Tableau 3.9**Les sources de revenus des groupes dans la catégorie *jeunesse***

| Sources de revenus | Montants | % |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|-------------------|
| Autofinancement: <i>Services et ventes de biens*</i> | 540 929\$ 426 058\$ | 49,5 39 |
| <i>Dons du public, dons autres, activités d'autofinancement</i> | 114 871\$ | 10,5 |
| Gouvernement du Québec: MLCP, Extra, RRSSS, député | 266 564\$ | 24,4 |
| <i>Régie régionale (Soc. + autres programmes)**</i> | 253 814\$ | 23 |
| Organismes d'entraide et de charité: Centraide, fondations, communautés religieuses, clubs sociaux | 105 465\$ | 9,6 |
| Gouvernement fédéral: Programmes d'employabilité, services aux jeunes | 98 033\$ | 9 |
| Communautés locales: Municipalités, commission scolaire | 55 000\$ | 5 |
| Autres sources de financement: Taxes, ententes de services, location, intérêts, placements. | 27 545\$ | 2,5 |
| <i>Programmes d'employabilité: ***</i> Extra, Carrière Été, Partenariat pour la création d'emploi | 19 433\$ | 1,7 |
| FINANCEMENT TOTAL POUR L'ANNÉE 1995-1996 | 1 093 536\$ | |

- * Les revenus provenant de la vente de biens et services et des autres activités d'autofinancement sont inclus dans le total des revenus de l'autofinancement.
- ** Les revenus provenant de la RRSSS sont inclus dans le total des revenus du gouvernement du Québec.
- *** Les revenus provenant des programmes d'employabilité sont tirés des diverses sources de revenus gouvernementales et ils ne sont pas comptés dans la somme total du financement.

Tableau 3.10**Les dépenses des groupes de la catégorie *jeunesse***

| | Dépenses | Montant | % |
|----------------------------------|--------------------------------------------------------|--------------------|--------------|
| Frais d'opération | Salaires et avantages sociaux | 620 107\$ | 58 |
| | Loyer | 36 127\$ | 3 |
| | Entretien | 61 956\$ | 6 |
| | Électricité | 36 828\$ | |
| | Cotisation promotion | 10 547\$ | |
| | Représentations et déplacements (transport) | 24 076\$ | |
| | Frais pour activités | 90 465\$ | 8 |
| | Location d'équipement | 333\$ | |
| | Immobilisation et achat d'équipement | 11 327\$ | |
| | Nourriture | 68 261\$ | 6 |
| Total des frais d'opération | Autres: taxes, permis, dons, remboursement | 37 466\$ | |
| | | 997 493\$ | 93,4 |
| Frais d'administration | Téléphone | 9 185\$ | |
| | Assurances | 4 496\$ | |
| | Frais de bureau (photocopie, poste, fournitures) | 25 608\$ | 2 |
| | Honoraires profs. | 8 630\$ | 0,8 |
| | Frais bancaires | 7 109\$ | |
| | Amortissement | 15 124\$ | |
| Total des frais d'administration | | 70 152\$ | 6,6 |
| TOTAL DES DÉPENSES | | 1 067 645\$ | 100 % |

Le tableau 3.10 sur les dépenses de la catégorie *jeunesse* montre que 93,4% des dépenses de ces groupes sont consacrées aux frais d'opération, tandis que 6,6% vont aux frais d'administration. Les salaires comptent pour 58%; viennent ensuite les frais pour les activités avec 8%, l'entretien et la nourriture avec 6% et le loyer ne compte que pour 3%.

3.1.3.4 La catégorie *santé physique*

Les groupes de la catégorie *santé physique* sont au nombre de trois. Leurs budgets totalisent 227 675\$, soit 5% de l'ensemble du financement des groupes de la CDC du Roc. La moyenne des revenus pour les groupes de la catégorie *santé physique* est de 75 891\$, ce qui est assez peu représentatif puisque les revenus des groupes dans cette catégorie vont de 7 000\$ à 175 000\$.

Le gouvernement du Québec arrive au premier rang des sources de financement avec 52% des revenus; vient en deuxième place le gouvernement fédéral avec 23%, au troisième rang se trouve l'autofinancement avec 18%, les autres sources de revenu complètent le financement avec 7%.

La communauté locale, les organismes d'entraide et de charité et les programmes d'employabilité ne font pas partie des sources de financement des groupes qui travaillent en santé physique.

Les sources gouvernementales contribuent donc à 75% du financement de ces trois groupes, tandis que les sources non gouvernementales comptent pour 25% (voir tableau 3.11).

Tableau 3.11

Tableau résumé des sources de revenus des groupes de la catégorie *santé physique*

| Sources de revenus | Montants | % |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|----------|
| Gouvernement du Québec: MSS, RSSS, Office des Personnes handicapés <i>Régie régionale</i> (Soc. + autres programmes)* | 117 535\$ 43 535\$ | 52 19 |
| Gouvernement fédéral: Santé Bien-être Canada | 52 000\$ | 23 |
| Autofinancement: Dons du public, cotisations, activités d'autofinancement | 42 856\$ | 8 |

Tableau 3.12 (suite)

| Sources de revenus | Montants | % |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|----------|
| Autres sources de financement: Formation, secours aux aînés, programme éducation, taxes, intérêts, placements | 15 284\$ | 7 |
| FINANCEMENT TOTAL POUR L'ANNÉE 1995-1996 | 227 675\$ | |

* Les revenus provenant de la RRSSS sont inclus dans le total des revenus du gouvernement du Québec.

Tableau 3.12**Les dépenses des groupes de la catégorie *santé physique***

| | Dépenses | Montant | % |
|-----------------------------------------|--------------------------------------------------|------------------|------------|
| Frais d'opération | Salaires et avantages sociaux | 156 823\$ | 68 |
| | Loyer | 15 562\$ | 7 |
| | Entretien | 1 692\$ | |
| | Électricité | 4 114\$ | |
| | Cotisation promotion | 1 629\$ | |
| | Représentations et déplacements (transport) | 9 244\$ | 4 |
| | Frais pour activités | 12 316\$ | 5 |
| | Location d'équipement | 304\$ | |
| | Autres | 4 991 | |
| Total des frais d'opération | | 206 675\$ | 9 0 |
| Frais d'administration | Téléphone | 6 746\$ | |
| | Assurances | 1 061\$ | |
| | Frais de bureau (photocopie, poste, fournitures) | 8 910\$ | 4 |
| | Honoraires profes. | 4 366\$ | 2 |
| | Frais bancaires | 1 002\$ | |
| | Amortissement | 975\$ | |
| Total des frais d'administration | | 23 060\$ | 1 0 |
| TOTAL DES DÉPENSES | | 229 735\$ | |

Les dépenses compilées dans le tableau 3.12 se chiffrent à 229 735\$, soit 2 060\$ de plus que les revenus de ces groupes. Les frais d'opération représentent 90% de leurs dépenses, alors que les frais d'administration comptent pour 10%. Les salaires représentent 68% des dépenses, le loyer compte pour 7%, les frais pour les activités pour 5% et les frais de déplacement pour 4%.

3.1.3.5 La catégorie *solidarité sociale et défense des droits*

Pour réaliser le tableau 3.13, les groupes des catégories *solidarité sociale* et *défense des droits* ont été regroupés car la catégorie *défense des droits* ne comptait qu'un seul groupe et la présentation du budget d'un groupe unique n'aurait pas respecté l'entente de confidentialité que nous avons conclue avec les groupes participant à cette étude. La catégorie *solidarité sociale* nous semblait celle qui convenait le mieux pour y associer le groupe de *défense des droits*. Les groupes de cette nouvelle catégorie sont donc au nombre de six. Leurs budgets totalisent 660 918\$, soit 15% de l'ensemble du financement des groupes de la CDC du Roc. La moyenne des revenus pour les groupes de la catégorie *solidarité sociale et défense des droits* est de 110 152\$, mais cette moyenne est encore ici assez peu représentative puisqu'il y a des grands écarts de revenus entre les groupes de cette catégorie.

Le tableau 3.13 démontre que l'autofinancement est la première source de revenu dans cette catégorie avec un pourcentage s'élevant à 78% du financement. Les organismes d'entraide et de charité arrivent au deuxième rang avec 12%, viennent ensuite le gouvernement du Québec avec 7%, le gouvernement fédéral avec 2% et les autres sources de revenu avec 1%.

Les programmes d'employabilité comptent pour 3% du financement des groupes de *solidarité sociale et défense des droits*.

Les sources non gouvernementales contribuent donc pour 91% du financement de ces groupes, tandis que les sources gouvernementales comptent pour 9%. La communauté locale n'apparaît pas dans les bailleurs de fonds des organismes de *Solidarité sociale et défense des droits*.

Tableau 3.13**Tableau résumé des sources de revenus des groupes de la catégorie *solidarité sociale et défense des droits***

| Sources de revenus | Montants | % |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|----------------------|
| Autofinancement: <i>Services et ventes de biens*</i> <i>Dons publics, dons autres</i> | 512 258\$ 501 876\$ 10 382\$ | 78 79 2 |
| Organismes d'entraide et de charité Centraide, communauté religieuse, clubs sociaux, paroisse | 82 210\$ | 12 |
| Gouvernement du Québec: CLSC, OPC, OVEP, Extra, Paie, RSSS, député | 45 722\$ | 7 |
| Gouvernement fédéral: Programmes d'employabilité, député | 14 148\$ | 2 |
| Autres sources de financement: Taxes, intérêts, placements | 6 580\$ | 1 |
| Programmes d'employabilité:** Paie, Extra, PDE, Carrière Été, | 22 388\$ | 3 |
| FINANCEMENT TOTAL POUR L'ANNÉE 1995-1996 | 660 918\$ | |

* Les revenus provenant de la vente de biens et services et des autres activités d'autofinancement sont inclus dans le total des revenus de l'autofinancement.

** Les revenus provenant des programmes d'employabilité sont tirés des diverses sources de revenus gouvernementales et ils ne sont pas comptés dans la somme total du financement.

Les dépenses des groupes de *solidarité sociale et défense des droits* présentées dans le tableau 3.14 s'élèvent à 450 500\$. Les frais d'opération sont de 88%, alors que les frais d'administration se chiffrent à 12%. Les principales dépenses sont celles des salaires avec 59%, du loyer avec 17%, de l'électricité avec 5,6%, de l'entretien avec 2,6% et des frais pour les activités qui représentent 1%.

Tableau 3.14**Les dépenses des groupes de la catégorie *solidarité sociale et défense des droits***

| | Dépenses | Montant | % |
|-----------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|------------------|-----------|
| Frais d'opération | Salaires et avantages sociaux | 264 708 \$ | 59 |
| | Loyer | 78 466\$ | 17 |
| | Entretien | 11 903\$ | 2,6 |
| | Électricité | 23 376\$ | 5,6 |
| | Cotisation promotion | 1 882\$ | |
| | Représentations et déplacements (transport) | 3 959\$ | |
| | Frais pour activités | 5 475\$ | 1,2 |
| | Immobilisation et achat d'équipement | 550\$ | |
| | Nourriture | 197\$ | |
| | Autres: taxes, permis, soutien des bénévoles, aide à la collectivité | 7 822\$ | |
| | Total des frais d'opération | 398 338\$ | 88 |
| Frais d'administration | Téléphone | 5 167\$ | |
| | Assurances | 9 455\$ | |
| | Frais de bureau (photocopie, poste, fournitures) | 7 254\$ | 1,4 |
| | Honoraires profes. | 5 401\$ | 1,1 |
| | Frais bancaires | 790\$ | |
| | Amortissement | 24 095\$ | |
| Total des frais d'administration | 52 162\$ | | 12 |
| TOTAL DES DÉPENSES | | 450 500\$ | |

3.1.3.6 La catégorie *condition féminine*

La catégorie *condition féminine* regroupe quatre organismes. Leurs revenus totalisent 439 541\$, ce qui représente 10% du financement de l'ensemble des groupes de la CDC du Roc. La moyenne du budget des groupes de cette catégorie est de 109 885\$, mais les écarts du

budget entre les organismes étant très importants, cette moyenne est peu significative. Les revenus des groupes de cette catégorie varient entre 5 000\$ et 300 000\$.

Le tableau 3.15 indique que le gouvernement du Québec vient en tête de liste des organismes subventionnaires pour cette catégorie avec 90% des revenus. Les autres sources de financement, par ordre d'importance, sont le gouvernement fédéral avec 4%, l'autofinancement avec 3%, les autres sources de financement avec 1,5%, la communauté locale avec 1% et les organismes d'entraide et de charité avec 0,5%. Les programmes d'employabilité comptent pour 1% du financement des groupes travaillant sur la problématique de la condition féminine.

Les sources gouvernementales contribuent donc pour 94% du financement des groupes de cette catégorie, tandis que les sources non gouvernementales comptent pour 5% et la communauté locale pour 1%.

Tableau 3.15

Tableau résumé des sources de revenus des groupes de la catégorie *condition féminine*

| Sources de revenus | Montants | % |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|------------------------|
| Gouvernement du Québec: MLCP, Paie, RSSSS, député, SHQ, Minis. Éducation <i>Régie régionale</i> (Soc. + autres programmes)* | 396 352\$ 367 455\$ | 90 86 |
| Gouvernement fédéral: Programmes d'employabilité, Santé Bien-être Canada Pace | 16 889\$ | 4 |
| Autofinancement: Dons du public, activités d'autofinancement | 11 264\$ | 3 |
| Autres sources de financement: Formation taxes, intérêts, placements, contributions pénale | 7 696\$ | 1,5 |
| Communautés locales: Municipalités | 5 000\$ | 1 |
| Organismes d'entraide et de charité Centraide, clubs sociaux | 2 250\$ | 0,5 |

Tableau 3.15 (suite)

| Sources de revenus | Montants | % |
|-------------------------------------------------------------------------------------|------------------|----------|
| Programmes d'employabilité:** Paie, Partenariat pour la création d'emploi | 5 015\$ | 1 |
| FINANCEMENT TOTAL POUR L'ANNÉE 1995-1996 | 439 541\$ | |

* Les revenus provenant de la RSSS sont inclus dans le total des revenus du gouvernement du Québec.

** Les revenus provenant des programmes d'employabilité sont tirés des diverses sources de revenus gouvernementales et ils ne sont pas comptés dans la somme total du financement.

Tableau 3.16**Les dépenses des groupes de la catégorie *condition féminine***

| | Dépenses | Montant | % |
|-----------------------------------------|--------------------------------------------------|------------------|-------------|
| Frais d'opération | Salaires et avantages sociaux | 323 207\$ | 81 |
| | Loyer | 7 875\$ | 2 |
| | Entretien | 6 105\$ | 1,5 |
| | Électricité | 1 523\$ | |
| | Cotisation promotion | 2 313\$ | |
| | Représentations et déplacements (transport) | 5 290\$ | 1,3 |
| | Frais pour activités | 6 601\$ | 1,6 |
| | Immobilisation et achat d'équipement | 4 105\$ | |
| | Nourriture | 12 888\$ | 3 |
| | Autres: taxes, permis | 1 822\$ | |
| Total des frais d'opération | | 371 729\$ | 93,6 |
| Frais d'administration | Téléphone | 6 434\$ | |
| | Assurances | 845\$ | |
| | Frais de bureau (photocopie, poste, fournitures) | 6 953\$ | 1,7 |
| | Honoraires professionnels | 11 295\$ | 3 |
| | Frais bancaires | 58\$ | |
| Total des frais d'administration | | 25 585\$ | 6,4 |
| TOTAL DES DÉPENSES | | 397 314\$ | |

Le tableau 3.16 montre que les dépenses des groupes de la catégorie *condition féminine* s'élèvent à 397 314\$. Les frais d'opération comptent pour 93,4% et les frais d'administration

représentent 6,4%. La dépense la plus importante est celle des salaires, elle compte pour 81%, la nourriture arrive en deuxième place d'importance avec 3% du total des dépenses et la troisième dépense en importance est celle du loyer avec 2%. Par la suite on retrouve l'entretien, les frais de déplacement, les frais pour les activités et les frais de bureau qui varient entre 1,3% et 1,7%.

3.1.3.7 La catégorie *santé mentale*

La catégorie *santé mentale* regroupe trois organismes. Leurs revenus totalisent 939 235\$, ce qui représente 21% du financement de l'ensemble des groupes de la CDC du Roc. La moyenne du budget des groupes de cette catégorie est de 307 504\$, mais cette moyenne n'est pas représentative des budgets des trois groupes qui font partie de cette catégorie. Encore une fois, l'écart est très important entre les revenus de ces groupes et les revenus des groupes se situent entre 86 000\$ et 700 000\$.

Le tableau 3.17 indique que le gouvernement du Québec est au premier rang des organismes subventionnaires pour cette catégorie avec 72% des revenus. L'autofinancement est la deuxième source de revenu avec 19%. Les organismes d'entraide et de charité suivent au troisième rang avec 4%, le gouvernement fédéral arrive au cinquième rang avec 3%. Les autres sources de financement et les communautés locales contribuent toutes deux pour 1%. Les programmes d'employabilité comptent pour 6% du financement des groupes travaillant sur la problématique de la santé mentale.

Les sources gouvernementales contribuent donc pour 75% du financement des groupes de cette catégorie, tandis que les sources non gouvernementales comptent pour 24% et la communauté locale pour 1% du financement des groupes en santé mentale.

Tableau 3.17

Tableau résumé des sources de revenus des groupes de la catégorie *santé mentale*

| Sources de revenus | Montants | % |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|------------------------------------|
| Gouvernement du Québec: MSSS Paie, Extra, RSSSS, député, SHQ, Minis. Éducation, OPH, minis. Sécurité publique | 680 620\$ | 72 |
| Régie régionale (Soc. + autres programmes)* | 434 424\$ | 46 |
| Autofinancement: <i>Services ou ventes de biens**</i> <i>Cotisations, activités d'autofinancement</i> | 178 824\$ 167 295\$ 11 529\$ | 19 18 1 |
| Organismes d'entraide et de charité: Centraide, fondations, communautés religieuses, clubs sociaux | 31 675\$ | 4 |
| Gouvernement fédéral: Programmes d'employabilité, Carrière été, PDE, Partenariat | 28 892\$ | 3 |
| Communautés locales: Municipalités | 10 000\$ | 1 |
| Autres sources de financement: Formation, taxes, intérêts, placements | 9 224\$ | 1 |
| Programmes d'employabilité:** Paie, Extra, PDE, Carrière Été, Partenariat pour la création d'emploi | 54 846 | 6 |
| FINANCEMENT TOTAL POUR L'ANNÉE 1995-1996 | 939 235\$ | |

- * Les revenus provenant de la RSSSS sont inclus dans le total des revenus du gouvernement du Québec.
 ** Les revenus provenant de la vente de biens et services et des autres activités d'autofinancement sont inclus dans le total des revenus de l'autofinancement.
 *** Les revenus provenant des programmes d'employabilité sont tirés des diverses sources de revenus gouvernementales et ils ne sont pas comptés dans la somme total du financement.

Tableau 3.18**Les dépenses des groupes de la catégorie *santé mentale***

| | Dépenses | Montant | % |
|-----------------------------------------|--------------------------------------------------|------------------|-----------|
| Frais d'opération | Salaires et avantages sociaux | 562 584\$ | 61 |
| | Loyer | 57 695\$ | 6 |
| | Entretien | 14 807\$ | 1,6 |
| | Électricité | 8 907\$ | |
| | Cotisation promotion | 2 622\$ | |
| | Représentations et déplacements (transport) | 13 917\$ | 1,5 |
| | Frais pour activités | 24 851\$ | 3 |
| | Location d'équipement | 6 182\$ | |
| | Immobilisation et achat d'équipement | 15 293\$ | |
| | Nourriture | 19 751\$ | 2 |
| | Autres: taxes, permis | 805\$ | |
| Total des frais d'opération | | 727 414\$ | 79 |
| Frais d'administration | Téléphone | 8 420\$ | |
| | Assurances | 7 274\$ | |
| | Frais de bureau (photocopie, poste, fournitures) | 14 479\$ | 1,5 |
| | Honoraires profes. | 141 442\$ | 15 |
| | Frais bancaires | 20 199\$ | 2 |
| | Amortissement | 3 286\$ | |
| Total des frais d'administration | | 195 100\$ | 21 |
| TOTAL DES DÉPENSES | | 922 514\$ | |

Le tableau 3.18 montre que les dépenses des groupes de la catégorie *santé mentale* s'élèvent à 922 514\$. Les frais d'opération comptent pour 79% et les frais d'administration pour 21%.

Les dépenses les plus importantes sont les salaires avec 61%, le loyer avec 6%, les frais pour les activités avec 3%, la nourriture avec 2%. Il faut noter également les frais de bureau qui comptent pour 1,5%, les frais bancaires pour 2% et les honoraires professionnels pour 15%.

3.1.3.8 La catégorie *personnes handicapées*

La catégorie *personnes handicapées* regroupe quatre organismes. Leurs revenus totalisent 414 871\$, ce qui représente 9% du financement de l'ensemble des groupes de la CDC du Roc. La moyenne du budget des groupes de cette catégorie est de 103 717\$ mais nous retrouvons encore une fois un écart entre les groupes qui rend cette moyenne peu significative puisque les revenus des groupes varient entre 23 000\$ et 200 000\$.

Le tableau 3.19 indique que le gouvernement du Québec est le plus important des organismes subventionnaires pour cette catégorie avec 89% du financement. La deuxième source est celle des organismes d'entraide et de charité qui contribuent pour 6% dans le financement de ces groupes. L'autofinancement avec 2,9%, le gouvernement fédéral avec 2% et les autres sources de financement avec 0,1% apparaissent comme les autres sources de revenu des groupes pour les personnes handicapées. Enfin, les programmes d'employabilité comptent pour 6% dans le financement de ces groupes. La communauté locale n'apparaît pas dans les bailleurs de fonds de ces groupes.

Les sources gouvernementales contribuent ainsi pour 91% du financement des groupes pour les personnes handicapées, tandis que les sources non gouvernementales comptent pour 9%.

Tableau 3.19

Tableau résumé des sources de revenu des groupes de la catégorie *personnes handicapées*

| Sources de revenu | Montants | % |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|----------|
| Gouvernement du Québec: CLSC, Paie, Extra, RRSSS, député, OPH, SAQ, min. des Affaires municipales, Kino-Québec, minis. des Transports, CSST <i>Régie régionale (Soc.) *</i> | 370 822\$ 126 519\$ | 89 30 |
| Organismes d'entraide et de charité: Centraide, | 25 000\$ | 6 |
| Autofinancement: Cotisations, activités d'autofinancement | 11 475\$ | 3 |
| Gouvernement fédéral: PDE | 7 105\$ | 2,9 |

Tableau 3.19 (suite)

| Sources de revenu | Montants | % |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|------------|
| Autres sources de financement: Taxes, intérêts, placements | 469\$ | 0,1 |
| Programmes d'employabilité: ** Paie, Extra, PDE, Carrière Été, Partenariat pour la création d'emploi | 24 903\$ | 6 |
| FINANCEMENT TOTAL POUR L'ANNÉE 1995-1996 | 414 871\$ | |

* Les revenus provenant de la RRSSS sont inclus dans le total des revenus du gouvernement du Québec.

** Les revenus provenant des programmes d'employabilité sont tirés des diverses sources de revenus gouvernementales et ils ne sont pas comptés dans la somme total du financement.

Tableau 3.20**Les dépenses des groupes de la catégorie personnes handicapées**

| | Dépenses | Montant | % |
|------------------------------------|---------------------------------------------|------------------|-----------|
| Frais d'opération | Salaires et avantages sociaux | 303 590\$ | 74 |
| | Loyer | 30 695\$ | 7,5 |
| | Entretien | 860\$ | |
| | Cotisation promotion | 705\$ | |
| | Représentations et déplacements (transport) | 17 788\$ | 4,3 |
| | Frais pour activités | 18 029\$ | 4,4 |
| | Location d'équipement | 6 508\$ | |
| | Immobilisation et achat d'équipement | 3 924\$ | |
| | Autres: taxes, permis | 1 104\$ | |
| Total des frais d'opération | | 383 203\$ | 94 |

Tableau 3.20 (suite)

| | Dépenses | Montant | % |
|-------------------------------|--------------------------------------------------------|------------------|----------|
| Frais d'administration | Téléphone | 2 937\$ | |
| | Assurances | 4 514\$ | |
| | Frais de bureau (photocopie, poste, fournitures) | 13 651\$ | 3 |
| | Honoraires profes. | 2 197\$ | |
| | Frais bancaires | 883\$ | |
| | Amortissement | 1 067\$ | |
| | Total des frais d'administration | 25 249\$ | 6 |
| TOTAL DES DÉPENSES | | 408 452\$ | |

Le tableau 3.20 montre que les dépenses des groupes pour les *personnes handicapées* s'élèvent à 408 452\$. Les frais d'opération comptent pour 94% et les frais d'administration pour 6%.

Les dépenses les plus importantes sont les salaires avec 74%, le loyer avec 7,5%, les frais pour les activités représentent 4,4%, et les frais de transport comptent pour 4,3%. Les frais de bureau comptent pour 3%.

3.1.3.9 La catégorie *multi-services en milieu rural*

La catégorie *multi-services en milieu rural* regroupe deux organismes. Leurs revenus totalisent 144 448\$, ce qui représente 3% du financement de l'ensemble des groupes de la CDC. La moyenne du budget des groupes de cette catégorie est de 72 224\$ mais nous retrouvons encore une fois un écart entre les groupes qui rend cette moyenne peu significative.

Le tableau 3.21 démontre que le gouvernement du Québec est le plus important des organismes subventionnaires pour les groupes de cette catégorie avec 62,6% du financement. La deuxième source est celle de l'autofinancement qui compte pour 24%. Les autres sources de financement arrivent au troisième rang avec 6%, le gouvernement fédéral se situe en quatrième place avec 5%. La communauté locale et les organismes d'entraide et de charité sont les autres sources de

revenus avec respectivement 1,4% et 1%. Enfin, les programmes d'employabilité comptent pour 7% dans le financement de ces groupes.

Les sources gouvernementales contribuent ainsi pour 67,6% du financement des groupes multi-services en milieu rural alors que les sources non gouvernementales comptent pour 31%, la communauté locale contribue avec 1,4%.

Tableau 3.21

Tableau résumé des sources de revenu des groupes de la catégorie *multi-services en milieu rural*

| Sources de revenus | Montants | % |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|----------------|
| Gouvernement du Québec: CLSC, Extra, RRSSS, minis. Éducation, OPH, minis des Affaires municipales Régie régionale (Soc. + autres programmes)* | 89 987\$ 47 700\$ | 62,6 33 |
| Autofinancement: <i>Services ou ventes de biens**</i> <i>Cotisations, activités d'autofinancement, dons du public, bingo</i> | 35 060\$ 20 725\$ 14 335\$ | 24 14 10 |
| Autres sources de financement: Taxes, entente de service avec un autre organisme | 8 461\$ | 6 |
| Gouvernement fédéral: Programmes d'employabilité, Carrière été, programme d'aide à l'intégration | 7 535\$ | 5 |
| Communautés locales: Municipalités | 2 000\$ | 1,4 |
| Organismes d'entraide et de charité: Fondations | 1 405\$ | 1 |
| Programmes d'employabilité:*** Paie, Extra, PDE, Carrière Été, Partenariat pour la création d'emploi | 9 587\$ | 7 |
| FINANCEMENT TOTAL POUR L'ANNÉE 1995-1996 | 144 448\$ | |

- * Les revenus provenant de la RRSSS sont inclus dans le total des revenus du gouvernement du Québec.
- ** Les revenus provenant de la vente de biens et services et des autres activités d'autofinancement sont inclus dans le total des revenus de l'autofinancement.
- *** Les revenus provenant des programmes d'employabilité sont tirés des diverses sources de revenus gouvernementales et ils ne sont pas comptés dans la somme total du financement.

Tableau 3.22**Les dépenses des groupes dans la catégorie *multi-services en milieu rural***

| | Dépenses | Montant | % |
|-----------------------------------------|-----------------------------------------------------|------------------|-----------|
| Frais d'opération | Salaires et avantages sociaux | 92 759\$ | 65 |
| | Loyer | 1 050\$ | 0,7 |
| | Entretien | 9\$ | |
| | Cotisation promotion | 85\$ | |
| | Représentations et déplacements | 12 117\$ | 9 |
| | Frais pour activités | 11 540\$ | 8 |
| | Location d'équipement | 967\$ | |
| | Immobilisation et achat d'équipement | 2 441\$ | |
| | Nourriture | 9 311\$ | 6 |
| | Autres: taxes, permis, soutien des bénévoles | 1 737\$ | |
| Total des frais d'opération | | 132 016\$ | 93 |
| Frais d'administration | Téléphone | 3 350\$ | |
| | Assurances | 517\$ | |
| | Frais de bureau (photocopie, poste, fournitures) | 3 859\$ | 3 |
| | Honoraires profes. | 485\$ | 0,3 |
| | Frais bancaires | 1 572\$ | 0,83 |
| Total des frais d'administration | | 9 783\$ | 7 |
| TOTAL DES DÉPENSES | | 141 799\$ | |

Le tableau 3.22 montre que les dépenses des groupes de la catégorie *multi-services en milieu rural* s'élève à 141 799\$. Les frais d'opération comptent pour 93% et les frais d'administration pour 7%.

Les dépenses les plus importantes sont celles des salaires avec 65%, celle des frais de déplacement avec 9%, les frais pour les activités avec 8%. La nourriture compte pour 6% alors que le loyer ne représente que 0,7%.

3.1.4 La synthèse des données économiques selon les catégories de groupes

3.1.4.1 Synthèse et analyse des revenus des groupes selon les catégories

Le tableau 3.23, qui présente la synthèse des sources de revenu des groupes membres de la CDC du Roc, nous permet de comparer le total des revenus entre chaque catégorie. Nous constatons en premier lieu que la catégorie *jeunesse* est celle qui dispose du plus important budget avec 1 093 536\$ pour six groupes. Ce budget représente 25% des revenus de l'ensemble des 35 groupes membres de la CDC du Roc qui ont participé à ce portrait économique. Cependant, pour la moyenne du budget par groupe qui est de 182256\$, les groupes de la catégorie *jeunesse* viennent au deuxième rang après ceux de la catégorie santé mentale. Il faut se souvenir toutefois que cette moyenne n'est pas significative puisque l'écart entre les groupes est très grand. En effet, la catégorie *santé mentale* est celle qui dispose du deuxième plus important budget avec 939 235\$, et ce pour trois groupes seulement. La moyenne de budget par groupe est donc plus élevée avec 307 504\$. La troisième catégorie pour l'importance du budget est celle de la *solidarité sociale et de défense des droits* avec un montant de 660 917\$ pour six groupes et une moyenne de 110 152\$ par groupe. Le budget de cette catégorie représente 15% du total des revenus des groupes de la CDC du Roc. Les budgets des catégories *condition féminine* et *famille* représentent chacun 10% des revenus de l'ensemble des membres de la CDC du Roc. La catégorie *condition féminine* avec un budget de 439 541\$ pour quatre groupes a une moyenne par groupe de 109 885\$ et celle de la *famille* avec un budget de 422 220\$ pour cinq groupes a une moyenne de 84 000\$ par groupe. Vient ensuite la catégorie *santé physique* avec 227 675\$ pour trois groupes et une moyenne 75 891\$ par groupe. Le budget de cette catégorie représente 5% du total des groupes. Les deux dernières catégories sont celles des *multi-services en milieu rural* et *des personnes âgées*. Elles comptent respectivement pour 3% et 2% du total des revenus des groupes de la CDC du Roc.

En définitive, on peut voir que les catégories qui disposent des budgets plus élevés sont les suivantes: *jeunesse*, *santé mentale*, *solidarité sociale et défense des droits*. À eux seuls, les groupes de ces catégories (15 groupes, 42% des groupes participant au portrait économique) détiennent 61% des revenus des groupes de la CDC du Roc. Les catégories *condition féminine*, *personnes handicapées* et *famille* (13 groupes, 37% des groupes participant au portrait économique) ont un financement à peu près semblable entre elles et détiennent près de 30% du financement des groupes de la CDC du Roc. Enfin les trois catégories restantes, soit la *santé*

physique, les *groupes multi-services en milieu rural* et les *personnes âgées* (7 groupes, 20% des groupes participant au portrait économique) détiennent 10% de l'ensemble des groupes de la CDC du Roc.

Ces chiffres montrent des disparités importantes entre les catégories de groupes; cependant, nous avons déjà pu constater que ces disparités sont avant tout le fait des écarts entre les groupes eux-mêmes (qui sont présents dans toutes les catégories) et qui amènent des écarts entre les catégories. Ces observations nous permettent toutefois d'affirmer que certaines catégories de groupes qui oeuvrent sur les problématiques spécifiques de la *jeunesse*, de la *santé mentale* et de la *solidarité sociale* disposent de revenus plus grands, au moins en valeur absolue.

Les autres parties du tableau 3.23 nous permettent d'observer les sources de revenus selon les catégories. Ainsi, nous voyons que les catégories *condition féminine* et *personnes handicapées* sont celles qui sont le plus subventionnées par le gouvernement du Québec. Les catégories *personnes âgées*, *santé mentale* et *multi-services en milieu rural* sont les autres catégories qui sont subventionnées à plus de 50% par le gouvernement du Québec. Quand on regarde les revenus qui proviennent exclusivement de la Régie régionale de la santé et des services sociaux, nous constatons alors que les catégories *condition féminine* (86%) et *personnes âgées* (57%) sont subventionnées à plus de 50% par l'organisme régional. La catégorie *santé mentale* se situe peu loin avec 46% de ses revenus qui proviennent de la Régie régionale.

Pour les revenus provenant de l'autofinancement, deux catégories de groupes se démarquent nettement: il s'agit de la *solidarité sociale* et *défense des droits* qui sont financées à 78% par l'autofinancement et la catégorie *jeunesse* qui est financée à près de 50% par l'autofinancement. Les catégories *multi-services en milieu rural* et *santé mentale* ont respectivement 24% et 19% de leur revenus qui proviennent de l'autofinancement. De plus, si nous regardons uniquement le pourcentage de revenu qui est tiré de la vente de biens ou services (ces revenus font partie de l'autofinancement), nous retrouvons les mêmes catégories que celles mentionnées précédemment, soit les catégories *solidarité sociale* avec 76%, *jeunesse* avec 39%, *santé mentale* avec 18% et *multi-services en milieu rural* avec 14%. Ces chiffres confirment ce que nous avons déjà pu observer dans le tableau 3.23, à savoir que 80% des revenus qui sont comptabilisés sous la rubrique de l'autofinancement proviennent de la vente de biens ou services et les 20% qui demeurent sont tirés des autres activités d'autofinancement, comme les bingos, les levées de fonds, etc.

Tableau 3.23

Synthèse des sources de revenus des groupes membres de la CDC du Roc selon les catégories de la typologie relative aux problématiques des groupes

| Catégorie | Personnes âgées | Famille | Jeunesse | Santé physique | Santé mentale | Personnes handicapées | Condition féminine | Multi-services en milieu rural | Solidarité sociale et défense des droits | Total |
|----------------------------------------------------------------|-----------------|-----------|-------------|----------------|---------------|-----------------------|--------------------|--------------------------------|------------------------------------------|-------------|
| Nombre de groupes | 2 | 5 | 6 | 3 | 3 | 4 | 4 | 2 | 6 | |
| Budget total de la catégorie | 106 460\$ | 422 200\$ | 1 093 536\$ | 227 675\$ | 939 235\$ | 414 871\$ | 439 451\$ | 144 448\$ | 660 918\$ | 4 448 794\$ |
| Moyenne du budget par groupe | 53 000\$ | 84 000\$ | 182 256\$ | 75 891\$ | 307 504\$ | 103 717\$ | 109 885\$ | 72 224\$ | 110 152\$ | |
| % par rapport au total des revenus des groupes de la CDC | 2% | 10% | 24,4% | 5% | 21% | 9% | 10% | 3% | 15% | |
| % de revenus provenant du gouv. du Québec | 73% | 17% | 24,4% | 52% | 72% | 89% | 90% | 62,6% | 7% | |
| % de revenus provenant de la RSSSS | 57% | 12% | 23% | 19% | 46% | 30% | 86% | 33% | 0,7% | |
| % de revenus provenant du gouv. fédéral | — | 18% | 9% | 23% | 3% | 2,9% | 4% | 5% | 2% | |
| % de revenus provenant de l'autofinancement | 13% | 13% | 49,5% | 8% | 19% | 3% | 3% | 24% | 78% | |
| % de revenus provenant des services ou ventes de biens | 3% | — | 39% | — | 18% | — | — | 14% | 76% | |
| % de revenus provenant des organismes d'entraide et de charité | — | 48% | 9,6% | — | 4% | 6% | 0,5% | 1% | 12% | |
| % de revenus provenant d'autres sources de financement | 13% | 0,4% | 2,5% | 7% | 1% | 0,1% | 1,5% | 6% | 1% | |
| % de revenus des programmes d'employabilité | 2% | 10% | 1,7% | — | 6% | 6% | 1% | 7% | 3% | |
| % de revenus de la communauté locale | 1% | 3,6% | 5% | — | 1% | — | 1% | 1,4% | — | |
| % de revenus de sources gouv. | 73% | 35% | 33,4 | 75% | 75% | 91% | 94% | 67,6% | 9% | |
| % de revenus de sources non-gouvernementale | 26% | 61,4% | 61,6 | 25% | 24% | 9% | 5% | 31% | 91% | |

Le financement du gouvernement fédéral apparaît significatif pour trois catégories en particulier, soit les catégories *santé physique* avec 23% du financement attribuable au gouvernement fédéral et les catégories *famille* avec 18% et *jeunesse* avec 9%.

Concernant les revenus provenant des organismes d'entraide et de charité, seule la catégorie *famille* se démarque avec 48% de son financement qui provient des organismes d'entraide et de charité. Les autres catégories qui sont davantage financées par cette source de revenus sont celles de la *solidarité sociale* et de la *santé mentale*.

Les programmes d'employabilité apparaissent comme une source de financement assez mineure. Ils comptent pour 10% pour la catégorie *famille*, 7% pour la catégorie *multi-services en milieu rural* et 6% pour les catégories *personnes handicapées* et *santé mentale*. Les données nous montrent qu'en 1995-1996, les programmes d'employabilité constituaient d'avantage un financement d'appoint pour les groupes de la CDC du Roc qu'un véritable financement de base. Il aurait été intéressant de vérifier si, dans les années antérieures, les programmes d'employabilité comptaient dans le financement des groupes. Par contre, au plan de l'emploi, les programmes d'employabilité ont permis de créer 110 emplois dans les groupes, ce qui représente 37,8% de l'ensemble des emplois dans les groupes de la CDC du Roc en 1995-1996.

Les autres sources de financement apparaissent comme une source de financement moins importante, si ce n'est pour la catégorie *personnes âgées* où elle compte pour 13%.

La communauté locale, qui regroupe les municipalités et les commissions scolaires, apparaît comme une autre source de financement assez marginale. Deux catégories ressortent, celle de la *jeunesse* avec 5% et celle de la *famille* avec 3,6% de leur financement assuré par la communauté locale.

Les deux dernières colonnes du tableau sur les pourcentages de revenus de sources gouvernementales et non gouvernementales montrent que les catégories *condition féminine* et *personnes handicapées* sont celles qui sont le plus financées par l'État, puisqu'elles le sont à plus de 90%. Les autres catégories qui reçoivent un financement important de l'État sont celles de la *santé physique* et de la *santé mentale* avec 75% de leurs revenus, la catégorie *personnes âgées* avec 73% et les organismes *multi-services en milieu rural* avec 67,6%. Les catégories *famille* et

jeunesse ne perçoivent qu'environ 30% de leur revenus de l'État et la catégorie *solidarité sociale et défense des droits* se démarque nettement avec seulement 9% du financement provenant de sources gouvernementales. Ces données sur le financement de l'État nous amènent à nous interroger sur le lien entre le niveau d'autofinancement et le niveau de financement étatique. En regardant donc les catégories de groupes qui sont le moins financées par l'État, c'est-à-dire les catégories *solidarité sociale*, *famille* et *jeunesse*, on voit que pour les catégories *solidarité sociale* et *jeunesse*, le niveau d'autofinancement est très élevé. Pour la catégorie *famille*, ce niveau est moins élevé mais par contre il est compensé par un pourcentage élevé de revenus provenant des organismes de charité, ce qui peut être associé à une forme d'autofinancement.

Par contre, en regardant la colonne sur le pourcentage d'autofinancement, on voit que certaines catégories jouissent d'un niveau élevé de financement de l'État tout en ayant un niveau d'autofinancement appréciable; c'est le cas des catégories *multi-services en milieu rural* avec 24% d'autofinancement et *santé mentale* avec 19%. La correspondance qui semble exister entre le niveau élevé de financement de l'État et un niveau d'autofinancement peu élevé doit donc être nuancée.

La présentation des revenus des catégories de groupes selon les sources de financement nous a permis d'observer que des catégories de groupes jouissent de moyen financier les plus importants. De cette façon, nous voyons quelles catégories de groupes sont financées selon les diverses sources de revenus. Cependant, ces observations, même si elles nous ont permis de dégager quelques conclusions, doivent être nuancées par l'existence de grandes disparités financières entre les groupes au sein même de chaque catégorie, ce qui a parfois pour effet d'influer sur l'ensemble d'une catégorie. Par exemple, pour la catégorie *famille*, où la source de financement la plus importante est celle des organismes de charité, il faudrait tenir compte, en regardant le financement des cinq groupes de cette catégorie, du fait qu'un seul groupe est totalement financé par les organismes de charité et, comme le montant provenant de cette source de financement est assez élevé, cela influe sur l'ensemble de la catégorie sans tenir compte des particularités de chaque groupe. Encore une fois, une analyse de chacun des groupes des catégories nous aurait permis une interprétation plus fine et plus détaillée du financement de chaque catégorie.

3.1.4.2 Synthèse et analyse des dépenses des groupes selon les catégories

Le tableau 3.24 fait la synthèse des dépenses des groupes membres de la CDC du Roc selon les catégories de groupes. Il nous permet de visualiser les principales dépenses des groupes selon leurs catégories. Ainsi, deux catégories ressortent pour leur niveau de dépenses élevé; il s'agit des catégories *jeunesse* et *santé mentale*. Il faut se rappeler que ces catégories de groupes avaient les budgets les plus élevés parmi les groupes de la CDC du Roc. La catégorie *solidarité sociale et défense des droits* avait elle aussi un niveau de budget élevé, mais son niveau de dépense demeure moyen, comparable à ceux des catégories *famille*, *personnes handicapées* et *condition féminine*.

La colonne suivante montre le surplus et/ou le déficit d'opération pour l'année 1995-1996 par catégorie. La colonne sur le surplus ou le déficit d'opération nous indique que deux catégories de groupes ont des déficits d'opération, celle des *personnes âgées* et de la *santé physique*. Ces déficits d'opération s'expliquent par le fait que dans chacune de ces catégories, il y a un ou deux groupes qui ont fait un déficit mais comme le surplus de la catégorie n'était pas élevé, cela n'a pas suffi pour compenser le déficit du groupe en question. Les autres catégories ont des surplus d'opération, mais au total il y a 11 groupes de la CDC du Roc, soit 31% des groupes (cela n'est pas visible dans le tableau), qui ont fait des déficits d'opération pour l'année 1995-1996. Cependant, la catégorie *solidarité sociale et défense des droits* se démarque avec un surplus de 210 418\$, cela parce que cette catégorie a des revenus élevés et des dépenses de moyenne importance. Les autres surplus d'opération s'élèvent à quelques milliers de dollars. Le surplus le moins élevé est celui de la catégorie *multi-services en milieu rural* et le plus élevé celui la catégorie *condition féminine*. Au total, le surplus des groupes s'élève à 310 603\$, ce qui ne tient pas compte des surplus d'immobilisation, comme nous le verrons dans un point ultérieur.

Les frais d'opération s'élèvent pour presque toutes les catégories à plus de 90% des dépenses des groupes de la CDC du Roc. Seule la catégorie *santé mentale* a des frais d'opération un peu moins élevés avec un 79% des dépenses. Conséquemment, les frais d'administration sont peu élevés pour l'ensemble des catégories, les moins élevés étant de 6% pour les catégories *personnes handicapées* et *famille* et 21% pour la catégorie *santé mentale*.

Tableau 3.24

Synthèse des dépenses des groupes membres de la CDC du Roc selon les catégories de la typologie relative aux problématiques des groupes

| Catégorie | Personnes âgées | Famille | Jeunesse | Santé physique | Santé mentale | Personnes handicapées | Condition féminine | Multi-services en milieu rural | Solidarité sociale et défense des droits | Total |
|-------------------------------------|-----------------|-----------|-------------|----------------|---------------|-----------------------|--------------------|--------------------------------|------------------------------------------|-------------|
| Nombre de groupes | 2 | 5 | 6 | 3 | 3 | 4 | 4 | 2 | 6 | |
| Dépenses totales de la catégorie | 112 572\$ | 407 241\$ | 1 067 645\$ | 229 735\$ | 922 514\$ | 408 452\$ | 397 314\$ | 141 799\$ | 450 500\$ | 4 137 772\$ |
| Surplus ou déficit d'opération | - 6 112\$ | 14 959\$ | 25 891\$ | - 2 060\$ | 16 721\$ | 6 000\$ | 42 137\$ | 2 649\$ | 210 418\$ | 310 603\$ |
| % des frais d'opération | 91% | 94% | 93,4% | 90% | 79% | 94% | 93,6% | 93% | 88% | |
| % des frais d'administration | 9% | 6% | 6,6% | 10% | 21% | 6% | 6,4% | 7% | 12% | |
| % des salaires et avantages sociaux | 46% | 78% | 58% | 68% | 61% | 74% | 81% | 65% | 59% | |
| % des loyers | 7% | 4% | 3% | 7% | 6% | 7,5% | 2% | 0,7% | 17% | |
| % des frais pour les activités | 6% | 6% | 8% | 4% | 3% | 4,4% | 1,6% | 8% | 1,2% | |
| % pour les frais de bureau | 2% | 2% | 2% | 4% | 1,5% | 3% | 1,7% | 3% | 1,4% | |
| % des honoraires professionnels | 1,6% | 1,3% | 0,8% | 2% | 15% | 0,5% | 3% | 0,3% | 1,1% | |

Les autres colonnes du tableau font état des principales dépenses dans chacun des groupes pour chaque catégorie. Il s'agit des salaires et des avantages sociaux, des frais de loyer, des frais pour les activités, des frais de bureau et des honoraires professionnels.

Les dépenses pour les salaires et les avantages sociaux constituent les dépenses les plus importantes pour les groupes de la CDC du Roc, et ce dans tous les types de groupes. Elles comptent pour près de 60% des dépenses de chaque catégorie du tableau 3.24, sauf pour la catégorie *personnes âgées* où elles s'élèvent à 46%. Pour la catégorie *condition féminine*, elles représentent 81% des dépenses de ces groupes.

Les dépenses de loyer varient entre 7% pour la catégorie *multi-services en milieu rural* et 17% pour la catégorie *solidarité sociale et défense des droits*. Les dépenses de loyer constituent pour la plupart des groupes la deuxième dépense en importance après celle des salaires.

Les frais pour les activités constituent une autre dépense d'importance pour les groupes; elles varient entre 1,2% pour la catégorie *solidarité sociale et défense des droits* et 8% pour les catégories *jeunesse* et *multi-services en milieu rural*.

Enfin, les dépenses des frais de bureau et des honoraires professionnels qui sont présentées dans le tableau 3.24 font partie des frais d'administration. Les frais de bureau varient entre 1,4% pour la catégorie *solidarité sociale et défense des droits* et 4% pour celle de la *santé physique*. Les honoraires professionnels varient entre 0,3% pour la catégorie *solidarité sociale et défense des droits* et 15% pour la catégorie *santé mentale*.

De façon globale, la synthèse des dépenses des groupes de la CDC du Roc selon les catégories montre que les groupes ont une gestion assez équilibrée, malgré le fait que 11 groupes ont fait un déficit d'opération pendant l'année de référence. La plupart du temps, ces groupes vont puiser dans leurs fonds en réserve pour épouser ces déficits. Les autres groupes qui font de petits surplus financiers les utilisent l'année suivante, ou ils les placent en réserve de façon à passer les périodes budgétaires plus difficiles. Nous avons vu que, pour la plupart des groupes, les dépenses vont dans les frais d'opération à plus de 90%. En d'autres termes, ces chiffres montrent que la majorité des argent dépensés par les groupes vont dans la mise en oeuvre de leurs activités. Les frais d'administration ne constituent que 10 à 20% de leurs dépenses, ce qui apparaît comme des pourcentages très conservateurs pour ce type de frais et ce

qui s'apparente au seuil généralement calculé pour ce type d'organisme. Enfin, le tableau nous montre que, pour presque toutes les catégories de groupe, les principales dépenses des groupes sont celles des salaires, du loyer et des frais pour les activités. Ces dépenses auront des incidences économiques pour le milieu où se trouvent les groupes de la CDC du Roc et c'est ce que nous tenterons d'examiner dans le point qui suit, sur les retombées économiques des groupes de la CDC du Roc. Toutefois nous devons toujours avoir à l'esprit que les données de ce portrait économique constituent un véritable «cliché instantané» de la situation des groupes de la CDC du Roc, puisqu'elles ne représentent qu'une seule année financière et que nos conclusions devront tenir compte de cet élément.

3.2 Les retombées économiques

3.2.1 Les retombées économiques de la présence des groupes de la CDC du Roc

Nous avons vu que les dépenses des groupes de la CDC du Roc comptaient pour 4 137 773\$. Ces dépenses constituent d'une façon globale des retombées directes pour l'économie locale, si ce n'est de l'électricité, du téléphone et des assurances qui sont des dépenses à retombées plus extra régionales. Le tableau 3.25 montre que ces trois dépenses totalisent 160 553\$, soit 4% du total des dépenses des groupes de la CDC du Roc. Plus de la moitié des dépenses des groupes de la CDC (65%) sont consacrées aux salaires des employés. Nous avons déjà vu que les groupes employaient 291 personnes, à temps plein et à temps partiel, en incluant les personnes embauchées à l'aide des programmes d'employabilité. L'autre dépense la plus importante pour les groupes de la CDC du Roc est celle du loyer qui compte pour 6% des dépenses avec 250 070\$. Les dépenses locatives ont une incidence directe sur le marché immobilier local, notamment au niveau du secteur centre-ville de Chicoutimi où il y a une concentration de groupes communautaires membres de la CDC du Roc (nous verrons dans un point ultérieur les retombées économiques exclusivement pour le centre-ville). Le reste des dépenses des groupes de la CDC du Roc (25%) est réservé aux frais de fonctionnement des groupes, c'est-à-dire l'entretien, les activités, les frais de déplacement, la nourriture, les frais de bureau, etc. Ces dépenses ont des retombées largement locales. La présentation des principaux fournisseurs nous permettra de voir encore mieux les retombées économiques locales.

Tableau 3.25**Les dépenses à incidences locales et extra régionales**

| | Dépenses | Montant | % |
|------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|--------------------|
| Dépenses à incidences locales | Salaires et avantages sociaux | 2 695 215\$ | 65 |
| | Loyer | 251 070\$ | 6 |
| | Frais de fonctionnement: entretien, déplacements, frais de bureau, frais pour activités, honoraires professionnels, nourriture, location d'équipement, cotisation, frais bancaires, immobilisation, autres | 1 030 935\$ | 25 |
| Total des dépenses à incidences locales | | | 3 977 220\$ |
| Dépenses à incidences extra-régionales | Téléphone, électricité, assurances | 160 553\$ | 3,8 |
| TOTAL DES DÉPENSES | | | 4 137 773\$ |

Le fait de regrouper les dépenses des organismes de la CDC du Roc nous permet de constater l'impact économique de 35 organismes qui constituent de véritables petites organisations qui travaillent au plan social. Ces retombées se chiffrent à 3 977 920\$ en retombées locales et 4 137 773\$ en retombées globales, sans compter les retombées indirectes et les emplois que nous avons déjà mentionnés. Ces chiffres se comparent aisément aux retombées de toutes les petites PME locales oeuvrant dans plusieurs secteurs de l'économie locale ou régionale. L'originalité du travail des groupes de la CDC du Roc est qu'ils oeuvrent dans le domaine social et qu'ils sont répartis sur le territoire de Chicoutimi et des environs. Trop souvent, les fonds destinés aux organismes dans le domaine social sont considérés comme des dépenses non productives dans l'économie de nos sociétés. Cependant, les chiffres que nous avons examinés ici nous permettent d'apprécier autrement les retombées des groupes communautaires et de constater qu'ils ont un véritable impact économique local comparable à d'autres petites organisations ou entreprises. Pour mieux apprécier ces retombées économique locales, nous allons maintenant regarder les principaux fournisseurs des groupes communautaires de la CDC du Roc.

3.2.2 Les retombées économiques de la présence des groupes de la CDC du Roc localisés dans le secteur du centre-ville de Chicoutimi

Dans la première partie de ce rapport, nous avons vu que 21 groupes de la CDC du Roc sont localisés dans le secteur du centre-ville de Chicoutimi, ce qui représente près de 60% de l'ensemble des groupes qui ont participé à cette étude. Nous avons voulu savoir quel poids économique représentaient ces groupes concentrés dans un secteur précis de la municipalité

Le tableau 3.26 nous montre que les revenus de ces groupes comptent pour 60% du total des revenus de l'ensemble des groupes de la CDC du Roc, que les dépenses de ces 20 groupes (parmi les 21 groupes situés au centre-ville, un de ces organismes n'a pas voulu répondre à la partie économique du questionnaire) totalisent 2 407 220\$, ce qui représente 58% des dépenses de l'ensemble des 35 groupes de la CDC du Roc participant au portrait économique. C'est donc dire que les groupes situés au centre-ville représentent 60% des groupes de la CDC du Roc et qu'ils ont 60% des revenus de ces groupes et que leur dépenses comptent également pour près de 60% de l'ensemble des dépenses recensées dans cette étude.

Ce tableau nous montre également que le pourcentage des dépenses à incidences locales est le même que celui de l'ensemble des groupes de la CDC du Roc, soit 96%, et que le pourcentage de dépenses à incidences extra-régionales compte lui aussi pour 4%. Pour les dépenses à incidences locales, la part des salaires est un peu moins élevée chez les groupes du centre-ville avec 62,5%, tandis que la part du loyer grimpe à 9% pour ces mêmes groupes. Les autres frais et les dépenses extra-régionales comptent pour les mêmes pourcentages. La donnée la plus intéressante de ce tableau est celle du loyer qui compte pour 216 245\$, ce qui représente 86% de tous les montants dépensés pour le loyer par les groupes de la CDC du Roc. Cette dépense de loyer a bien sûr des retombées directes sur le marché locatif du centre-ville. Évidemment, pour les autres dépenses, il serait erroné de conclure que les dépenses des groupes situés au centre-ville sont exclusivement effectuées dans ce secteur de la municipalité. Cependant, nous verrons dans le point suivant sur les fournisseurs des groupes communautaires que les organismes que nous avons consultés semblent privilégier l'achat local et à proximité de leur lieu de localisation, ce qui maximise d'autant plus les retombées économiques des groupes situés au centre-ville.

Tableau 3.26**Les incidences économiques des groupes de la CDC du Roc dans le secteur du centre-ville**

| | | Revenus/dépenses | Montant | % |
|-----------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|----------------|----------|
| Incidences des retombées | Les revenus des groupes situés au centre-ville | 2 664 503\$ | 60* | |
| | Les dépenses des groupes situés au centre-ville | 2 407 220\$ | 58* | |
| Dépenses à incidences locales | Salaires et avantages sociaux | 1 505 982\$ | 62,4 | |
| | Loyer | 216 245\$ | 9 | |
| | Frais de fonctionnement: entretien, déplacements, frais de bureau, frais pour activités, honoraires professionnels, nourriture, location d'équipement, cotisation, frais bancaires, immobilisation, autres | 596 723\$ | 25 | |
| Total des dépenses à incidences locale | | 2 318 950\$ | 96 | |
| Dépenses à incidences extra-régionales | Téléphone, électricité, assurances | 88 270\$ | 3,6 | |

* Ce pourcentage est en rapport avec le total des revenus et des dépenses de l'ensemble des groupes de la CDC consultés.

3.2.3 Les fournisseurs des groupes de la CDC du Roc

Nous avons demandé aux groupes de la CDC du Roc de nous donner la liste des principaux fournisseurs avec qui ils font affaire. Il faut noter en premier lieu que la liste des fournisseurs des groupes de la CDC du Roc est très diversifiée.

En effet, 75 entreprises de tous genres ont été répertoriées dans les réponses au questionnaire et cette liste n'est pas exhaustive puisque nous leur demandions la liste de leurs *principaux* fournisseurs. Les librairies et papeteries, les magasins d'équipement de bureau et d'ordinateurs ainsi que les imprimeries et entreprises de photocopies sont parmi les fournisseurs qui reviennent le plus dans cette liste. On retrouve aussi beaucoup d'autres types de commerces et

d'entreprises, comme le montre le tableau 3.27. La compilation des réponses nous a permis de constater que sur 75 fournisseur différents, 45 sont des fournisseurs d'origine locale ou régionale, soit 60%; ceux qui sont d'origine extra régionale sont au nombre de 25, soit 33% et cinq fournisseurs sont difficilement assimilables à une catégorie où l'autre parce qu'il est difficile d'identifier leur origine exacte. Par exemple, les assurances-vie Desjardins sont-elles d'origine locale, régionale ou extra-régionale?

Ces chiffres montrent que les groupes communautaires semblent privilégier la fréquentation des fournisseurs locaux, et ce dans une proportion d'environ deux-tiers pour les fournisseurs locaux et régionaux. D'ailleurs, lors de l'administration du questionnaire, des commentaires en ce sens sont revenus à quelques reprises. Ces données mises en lien avec les retombées économiques nous permettent donc de croire que les retombées économiques des dépenses effectuées par les groupes de la CDC du Roc ont un véritable impact local et régional puisqu'elles s'effectuent en majorité auprès de fournisseurs locaux et régionaux.

Tableau 3.27

Les fournisseurs des groupes de la CDC

| Les types de fournisseurs (Le chiffre indique le nombre de ce type de fournisseur répertorié) | Fournisseurs locaux et régionaux | Fournisseurs extra-régionaux | Autres |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|------------------------------|---------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> • Librairies, papeteries(6) • Entreprises d'équipement de bureau(2) • Magasin d'ordinateur (2) • Épicerie à grande surface (2) • Épiceries de quartier (5) • Imprimeries (2) • Entreprises de photocopie(2) • Détaillants de produits sanitaire (2) • Détaillants en alimentation (6) • Boulangeries (2) • Courtiers en assurance (3) • Fromageries (2) • Magasin de jouets (3) • Entreprises de loisirs (2) • Entreprises de construction (5) • Magasins à grande surface (6) • Autres fournisseurs | 45 fournisseurs (60%) | 25 fournisseurs (33%) | 5 fournisseurs (7%) |

3.3 L'évolution et la difficulté de financement des groupes de la CDC

Malgré le fait que notre portrait économique des groupes de la CDC du Roc ne couvre que l'année 1995-1996, nous avons cherché à percevoir les difficultés de financement des groupes au cours des dernières années. Pour ce faire, nous avons regardé le temps qu'ils consacrent à la recherche de financement, les actifs des groupes, les fluctuations dans les niveaux de financement, les phases de développement ainsi que les difficultés financières.

Ainsi pour les heures consacrées à la recherche de financement pendant la dernière année, nous avons obtenu des réponses très différentes d'un groupe à l'autre.

Le tableau 3.28 montre que 53% des groupes (16 groupes) consacrent 100 heures et moins par année, c'est-à-dire moins de trois semaines, à la recherche de financement. Treize pourcent des groupes (4 groupes) consacrent entre trois et sept semaines par année à la recherche de financement, 7% des groupes (2 groupes) y accordent entre 251 et 400 heures par année, c'est-à-dire entre 8 et 11 semaines. Enfin, 3% des groupes (1 groupe) y consacrent entre 12 et 22 semaines par année et 10% des groupes accordent plus de 800 heures à la recherche financement. Il faut mentionner que les groupes qui consacrent plus de 2 000 heures pour le financement sont des groupes qui se financent par la vente de biens et services et les heures d'ouverture de ces groupes sont comptabilisées dans les heures de recherche de financement puisqu'ils se financent en grande partie par les biens et service qu'ils offrent. Deux groupes ont répondu que la recherche de financement ne s'applique pas à leur situation puisqu'il sont financés de façon statutaire par un organisme religieux. Enfin, six groupes n'ont pas répondu à cette question, sans doute parce qu'ils jugeaient difficile d'évaluer le nombre d'heures accordées à la recherche de financement.

Ces chiffres montrent que certains groupes consacrent un nombre d'heures vraiment important à la recherche de financement, mais la grande majorité, c'est-à-dire 74% des groupes, accordent 250 heures et moins, soit l'équivalent de 20% (et moins) des heures de fonctionnement des groupes (tel que présenté aux points 2.2.7.1, 2.2.7.2 et 2.2.7.3, pour l'obtention du financement). Nous retenons comme hypothèse que ces 20% d'heures de fonctionnement consacrées à la recherche de financement peuvent être assimilées au 20% (et moins) des fonds des groupes de la CDC du Roc qui sont consacrés aux frais d'administration. Autrement dit, il

semble y avoir une correspondance entre les 20% de dépenses pour les frais d'administration et les 20% de temps de fonctionnement des groupes consacré à la recherche de financement.

De plus, il faudra considérer que ces heures correspondent probablement à des périodes de temps précises consacrées au renouvellement des demandes de subvention. Sur ce plan, il faudrait alors distinguer trois types de groupes. Premièrement, ceux qui ont des subventions récurrentes d'année en année et pour qui l'essentiel de la recherche de financement consiste à remplir les demandes de subventions annuelles. Deuxièmement, ceux qui n'ont pas ou très peu de financement récurrent et qui doivent sans cesse chercher de nouvelles sources de financement pour s'assurer des revenus minimaux. Troisièmement, les groupes qui sont principalement financés par la vente de biens ou services et pour qui la recherche de financement est en somme une préoccupation quotidienne.

Encore une fois il aurait été intéressant de vérifier si le nombre d'heures accordé pour la recherche de financement a varié dans les dernières années.

Tableau 3.28

**Nombre d'heures consacré à la recherche de financement
dans la dernière année**

| Nombre d'heures/année /nombre de semaines de 35 heures | Nombre de groupes | % |
|--------------------------------------------------------------|----------------------|----|
| 105 heures et moins/ moins de 3 semaines | 16 | 53 |
| 106 à 250 heures/+ de 3 semaines à 7 semaines | 4 | 13 |
| 251 à 400 heures/+ de 7 semaines à 11 semaines | 2 | 7 |
| 401 à 800 heures/+ de 11 semaines à 22 semaines | 1 | 3 |
| 801 heures à 2223 heures/ 22 semaines et + | 4 | 13 |
| Ne s'applique pas | 2 | 7 |
| Pas de réponse | 6 | |
| Total des réponses | 30 | |

3.3.1 Les actifs des groupes communautaires

L'avoir net d'un organisme comprend les surplus d'opération mais aussi les avoirs en immobilisation, les placements à long terme après avoir déduit le passif des groupes, c'est-à-dire les charges à payer, les dettes à court et long terme.

Le tableau 3.29 montre que l'actif de 35 groupes de la CDC s'élève à 3 276 167\$, le passif des groupes monte à 1 661 783\$ pour un avoir net 1 614 384\$. Cet avoir net comprend la valeur des bâtisses dont sont propriétaires plusieurs groupes de la CDC ainsi que les placements qu'ils ont en réserve. Les actifs des groupes de la CDC représentent donc une valeur non négligeable. Cependant, il faut prendre en compte que ces avoirs nets n'augmentent pas nécessairement le budget d'opération et de fonctionnement des groupes, notamment pour les avoirs en immobilisation. Les placements en réserve peuvent constituer un moyen de palier aux déficits d'opération, comme ce fut le cas des groupes que nous avons vus dans le point sur la synthèse des dépenses.

Tableau 3.29

L'actif, le passif et l'avoir net des groupes de la CDC

| Actif des groupes | Passif des groupes | Avoir net |
|-------------------|--------------------|-------------|
| 3 276 167\$ | 1 661 783\$ | 1 614 384\$ |

Le tableau 3.30 sur les fluctuations du niveau de financement des groupes de la CDC dans les cinq dernières années indique que 33% des groupes ont vu leur financement augmenter, 16% des groupes ont vu leur financement rester stable, tandis que 18% des groupes subissaient une diminution de leur revenu.

La question que nous avons posée aux personnes interrogées leur demandait de tenir compte du taux d'inflation dans leur évaluation de la fluctuation du niveau de financement du groupe. Ces chiffres signifient donc que pour les groupes dont le niveau de revenu est resté stable, leurs

revenus ont dû augmenter pour palier à l'inflation et demeurer au même niveau. Pour les groupes dont le niveau de revenu a diminué, le niveau de financement a pu demeurer le même, en valeur absolue, mais il a diminué en tenant compte de l'inflation. Quant à ceux qui ont vu leurs revenus augmenter, ils ont dû avoir des hausses de revenus substantielles de façon à suppléer à l'inflation et jouir d'une hausse de revenu réelle. Cependant, il n'est pas possible pour nous de vérifier si les répondantes ont vraiment tenu compte du taux d'inflation dans leurs évaluations.

En tenant compte de ces considérations il faut noter que les chiffres du tableau 3.30 tendent à montrer une stabilisation du niveau de revenu des groupes de la CDC, et ce pour près de la moitié d'entre eux. Plus du tiers ont une augmentation de leurs revenus, alors que pour près de 20%, c'est une diminution de revenus qui les a frappés.

Tableau 3.30

Les fluctuations du niveau de financement des groupes de la CDC dans les cinq dernières années

| Fluctuations du niveau de financement | Nombre de groupes | % |
|---------------------------------------|-------------------|------------|
| Augmentation du niveau de financement | 12 | 33 |
| Stabilité du niveau de financement | 16 | 45 |
| Diminution du niveau de financement | 7 | 20 |
| Ne sait pas | 1 | 2 |
| Total des réponses | 36 | 100 |

Maintenant nous allons voir si les groupes de la CDC ont des difficultés de financement.

3.3.2 Les difficultés de financement des groupes de la CDC du Roc

Les données présentées dans les tableau 3.31 nous permettent de constater que 72% des groupes de la CDC ont des difficultés de financement, alors que 28% ont affirmé ne pas avoir de difficultés d'ordre financier.

Pour les groupes qui ont des difficultés de financement, ces problèmes se situent au plan de la survie dans une proportion de 30% d'entre eux. Au niveau du financement d'appoint, c'est-à-dire la continuité des services actuels, cette proportion se situe à 35% également. Pour la croissance et le développement de leurs activités et services, les difficultés se retrouvent pour 35% d'entre eux. C'est donc dire qu'en regroupant les organismes qui ont des difficultés pour leur survie et le fonctionnement d'appoint, on voit que 65% des groupes ont des problèmes en ce qui regarde la survie même et le maintien de leurs services actuels. Cela indique une grande précarité des groupes qui touche à la base même de leur organisation.

Cependant, lorsque nous replaçons ces chiffres dans l'ensemble des groupes de la CDC, on voit dans le tableau 3.31 que cette proportion s'abaisse à 47% pour les organismes ayant des problèmes au plan de leur survie et de la continuité de leurs services (les deux difficultés sont regroupées), 25% ont des problèmes financiers pour la croissance de leur développement. Il faut aussi tenir compte du 28% de l'ensemble des groupes qui ont déclaré ne pas avoir de problèmes financiers. En définitive, ces données indiquent qu'une grande proportion des groupes de la CDC vivent des difficultés financières, c'est-à-dire 72% et que, pour près de la moitié d'entre eux (47%), ces difficultés les affectent dans leur survie et la poursuite de leurs activités actuelles.

Tableau 3.31**La présence de difficultés financières chez les groupes de la CDC et les types des difficultés financières**

| Présence ou non de difficultés financières et types de difficultés | Nombre de groupes | % par rapport aux groupes ayant des difficultés | % par rapport à l'ensemble des groupes de la CDC |
|------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| Groupes n'ayant pas de problème de financement | 10 | | 28 |
| Groupes ayant des problèmes de financement | 26 | | 72 |
| Difficulté pour le fonctionnement de base (survie) | 8 | 30 | 22 |
| Difficulté pour le fonctionnement d'appoint (offre des mêmes services) | 9 | 35 | 25 |
| Difficulté pour la croissance des services | 9 | 35 | 25 |

La dernière question de la partie économique du questionnaire portait sur la phase de développement actuel des groupes de la CDC.

Le tableau 3.32 nous montre que 36% des groupes étaient dans une phase de croissance, 58,3% dans une phase de consolidation et 5,6% dans une phase de réorientation.

Tableau 3.32**Les phases de développement des groupes de la CDC**

| Phases de développement | Nombre de groupes | % |
|---------------------------|-------------------|------------|
| Croissance | 14 | 39 |
| Consolidation | 20 | 56 |
| Réorientation | 2 | 5 |
| Total des réponses | 36 | 100 |

En regardant ces chiffres, nous pouvons supposer que les 39% des groupes qui sont en phase de croissance correspondent à peu de choses près aux groupes qui ont eu une hausse de

financement dans les cinq dernières années (tableau 3.32). Quant au 56% de groupes qui sont en phase de consolidation et de réorientation, il est étonnant de voir qu'autant de groupes de la CDC soient encore à la phase de stabilisation de leurs services et leurs activités. Pourtant, dans la première partie du rapport, nous avons vu que la majorité (75%) des groupes avaient dix ans d'existence et plus. Cela ne peut s'expliquer que par le fait des difficultés financières des groupes qui semblent récurrentes et qui les amènent à travailler sans cesse à la consolidation et au maintien de leurs services et activités plutôt qu'à leur développement.

3.3.3 Le niveau de financement des groupes de la CDC du Roc en lien avec leurs activités

C'est avec cette partie sur les activités des groupes de la CDC, selon les niveaux budgétaires que s'achève ce portrait économique des groupes de la CDC du Roc.

Le tableau 3.33 présente le niveau d'activité des groupes de la CDC du Roc selon les cinq niveaux budgétaires que nous avons déjà utilisés pour regrouper les organismes de la CDC (voir tableau 3.1).

Pour réaliser ce tableau, nous avons utilisé les huit indicateurs qui nous semblaient les plus pertinents pour mesurer un certain niveau d'activités des groupes de la CDC. Ces indicateurs ont été compilés pour les 35 groupes qui ont servi à faire le portrait économique des groupes de la CDC. Nous présentons ici la synthèse de la compilation de ces 35 groupes. La lectrice intéressée pourra trouver en annexe 2 les tableaux détaillés pour chacun des groupes de la CDC.

Le premier de ces indicateurs, celui du nombre de bénévoles, qui inclut les membres des conseils d'administration des organismes, montre que le nombre de bénévoles est aussi élevé et même plus grand en moyenne dans les groupes qui ont un niveau budgétaire élevé.

Le nombre d'emplois de 25 heures et plus, c'est-à-dire des emplois pouvant être considérés à temps complet, est très peu élevé dans les groupes qui ont un budget de 50 000\$ et moins. C'est d'ailleurs parmi ces groupes qu'on retrouve les quatre groupes qui n'ont pas d'employées salariées et qui fonctionnent uniquement à l'aide du bénévolat. Trois autres

groupes de cette catégorie ont uniquement des employées payées à l'aide des programmes d'employabilité. Enfin, certains de ces groupes, malgré leur faible niveau de revenu, comptent tout de même deux employées à temps complet (voir en annexe 2 pour le détail). Le nombre d'emplois s'élève graduellement à mesure que le niveau budgétaire des groupes augmente et la catégorie de groupes ayant plus de 200 001\$ de budget est celle qui a le plus d'employées à temps complet.

La même observation vaut pour les employées à temps partiel, car c'est dans les groupes qui ont le niveau budgétaire le plus élevé qu'on retrouve le plus d'employées à temps partiel. Il faut souligner cependant que, pour les groupes ayant 50 000\$ et moins de budget, le nombre d'employées à temps partiel est plus élevé que le nombre d'employées à temps plein. C'est la seule catégorie budgétaire qui est dans cette situation.

L'autre indicateur, celui des emplois créés à l'aide des programmes d'employabilité, montre également une augmentation du nombre de ces emplois en fonction de l'élévation des niveaux budgétaires des groupes. Il faut noter que les groupes qui ont un budget se situant entre 100 001\$ et 150 000\$ ont davantage d'employées payées avec les programmes d'employabilité (39 au total) qu'avec leur propre budget (29 au total). Les groupes qui ont le plus de ressources semblent donc utiliser davantage ces programmes. Les moyens plus grands dont ils disposent, notamment en espace physique, personnel d'encadrement et de gestion leur permettent peut-être d'y avoir accès plus facilement.

Le nombre de services et/ou de modes d'intervention offerts (tel que recensé au point 2.1.2 du rapport) est un autre indicateur que nous avons utilisé. Le chiffre qui est présenté dans ce tableau est celui de la moyenne du nombre de services offerts par les groupes dans chacune des catégories budgétaires. Nous constatons ici que les groupes ont des types de service très nombreux et très diversifiés, et ce même dans les catégories budgétaires les moins élevées. Le nombre et le type de services offerts semblent donc moins liés aux revenus des groupes qu'à leur objet d'intervention spécifique qui entraîne le recours des services particuliers. Parmi tous les services offerts, nous avons fait ressortir deux services en particulier, ceux de l'hébergement et de l'aide à domicile. Nous pensions que ces services pouvaient requérir du personnel et des infrastructures plus importantes (surtout pour l'hébergement) et nous voulions voir si le niveau budgétaire des groupes influençait la dispensation de ces services. Le tableau 3.33 montre donc que les groupes ayant un budget de 50 000\$ et moins n'offrent pas d'héberge-

ment, mais nous voyons aussi que ce service se retrouve dans chacune des autres catégories budgétaires. Il faut mentionner que pour les groupes des catégories moins élevées, l'hébergement est souvent un service offert de façon ponctuelle en fonction de besoins précis et limités dans le temps. Par contre, dans la catégorie des groupes ayant un budget de 150 000\$ et plus, ce qui totalise six groupes, l'hébergement est un des principaux services offerts et, pour quelques-uns de ces groupes, leur vocation première. On peut donc penser que le niveau budgétaire élevé de ces groupes est grandement relié à ce type de service qu'est l'hébergement qui demande des infrastructures plus coûteuses et par conséquent un niveau de revenu plus élevé.

Par contre, le service de l'aide à domicile, qui est offert par neuf groupes, se retrouve en majorité dans les groupes qui ont les budgets les moins élevés soit de 100 000\$ et moins. Le service de l'aide à domicile ne semble donc pas demander des budgets très élevés ni d'organisation particulière, contrairement à ce que nous supposions au départ.

Évidemment, ce tableau ne nous permet pas de pondérer l'importance de chacun des services. En effet, nous avons déjà vu qu'un groupe peut offrir un service, mais de façon occasionnelle, sans que cela ne soit un service de première importance pour lui. Le tableau 3.33 montre cependant que même dans les groupes à faible budget, la diversification des services et des modes d'intervention est élevée.

Le dernier indicateur que nous avons pris en compte est celui du nombre d'utilisatrices. On voit dans le tableau 3.33 qu'il y a une forte corrélation entre le nombre d'utilisatrices et des revenus plus élevés. En effet, plus les revenus des groupes sont élevés, plus le nombre d'utilisatrices s'élèvent. Cependant, en allant au-delà des chiffres et en regardant les activités et les formes d'intervention des groupes plus fortunés, nous constatons que le nombre d'utilisatrices n'est pas lié uniquement au niveau de financement. En effet, il est normal qu'un centre de vacances pour jeunes reçoivent quelques milliers d'utilisatrices par année et qu'un centre d'hébergement pour femmes en difficulté en aie moins. La tenue d'un kiosque de sensibilisation est une activité peu coûteuse et qui pourra toucher plusieurs utilisatrices. Dans ces trois cas, le nombre d'utilisatrices n'est pas nécessairement lié au coût de la mise en oeuvre de l'activité ou du service. Malgré tout, certains services ne pourraient être dispensés sans un niveau de financement minimal; c'est le cas de l'hébergement, par exemple. Le nombre d'utilisatrices n'est donc pas uniquement lié au niveau de financement, comme pourrait le laisser croire ce

tableau, mais aussi au type, au nombre et la forme des activités et services. Mais il faut bien comprendre que les services sont eux-mêmes liés au financement et qu'en-deçà de certains niveaux de financement, il y a des services que les groupes moins fortunés ne peuvent offrir.

Le tableau 3.33 fait ressortir un certain nombre de données sur les groupes selon leur financement. D'abord, le nombre d'emplois, quelles que soient leurs caractéristiques, est plus élevé dans les groupes plus fortunés. Le service d'hébergement est davantage lié à un niveau de financement plus élevé. Le service d'aide à domicile, au contraire, semble être davantage l'apanage des groupes les moins financés. Le nombre d'utilisatrices suit la croissance des revenus, mais nous retenons que ce n'est pas le seul facteur qui influe sur le nombre d'utilisatrices dans les groupes. Finalement, le tableau 3.33 nous permet de constater que deux des caractéristiques fondamentales des groupes communautaires, soit l'apport du bénévolat aux groupes et la diversité des types de services et des formes d'intervention, se retrouvent dans tous les groupes de la CDC, et ce quelque soit leur niveau de financement.

Quant aux disparités financières constatées entre les groupes de la CDC, même si ce tableau ne les explique pas entièrement, nous pouvons tout de même tirer quelques explications. D'abord, la forme et le type de services offerts semblent être des facteurs expliquant que des groupes aient plus de revenus que d'autres. Nous savons que c'était le cas notamment pour le service de l'hébergement. Par ailleurs, le fait de vendre des biens ou des services est aussi un facteur d'enrichissement pour plusieurs des groupes qui tirent leurs revenus de ces activités. Le fait pour un groupe d'être déjà bien structuré au niveau du financement de base semble aussi un autre élément qui favorise l'obtention de fonds dans d'autres programmes, notamment pour les programmes d'employabilité. Enfin, certaines problématiques sont plus génératrices de revenus que d'autres. Par exemple la problématique du sida est d'une telle ampleur qu'il y a un programme spécial uniquement pour elle. Ces différents éléments expliquent donc en grande partie les disparités que nous avons constatées entre les groupes de la CDC du Roc. Cependant, nous avons pu constater que même pour les groupes disposant de budget plus élevé, la marge de manœuvre financière est très mince, car la plupart du temps les fonds qu'ils reçoivent sont octroyés pour des volets d'action spécifiques et les revenus pour le fonctionnement du groupe comme tel demeurent réduits.

Tableau 3.33

Les indicateurs d'activités selon le niveau budgétaire des groupes de la CDC

| Niveau budgétaires des groupes de la CDC | Nombre de bénévoles | Nombre emplois de 25 hrs et + | Nombre emplois de - de 25 hrs | Nombre emplois avec les prog. d'employabilité | Moyenne du nb de types de services offerts | Hébergement | Aide à domicile | Nombre d'utilisatrices |
|------------------------------------------------------|---------------------|-------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------------------|--------------------------------------------|-------------|-----------------|------------------------|
| Groupes (14) ayant un budget de 50 000\$ et moins | 442 | 9 | 11 | 12 | 9 | — | 3 | 2366 |
| Groupes (6) ayant un budget de 50 001\$ à 100 000\$ | 215 | 13 | 2 | 7 | 13 | 1 | 3 | 8323 |
| Groupes (6) ayant un budget de 100 001\$ à 150 000\$ | 258 | 18 | 11 | 38 | 12 | 1 | 1 | 20 902 |
| Groupes (2) ayant un budget de 150 001\$ à 200 000\$ | 107 | 15 | 4 | 4 | 11 | 1 | 1 | 7358 |
| Groupes (7) ayant un budget de 200 001\$ et plus | 249 | 57 | 40 | 47 | 10 | 5 | 1 | 41 449 |
| Total | 1 271 | 112* | 68* | 108* | — | 8 | 9 | 80 398 |

* Le total des emplois dans ce tableau équivaut à 288 car les données économiques ont été calculées pour 35 groupes au lieu de 36 groupes, comme dans les deux autres parties du rapport, un des groupes n'ayant pas voulu répondre à la partie économique du questionnaire.

3.4 Conclusion sur les dimensions économiques

C'est donc par ce point que nous terminons ce portrait économique des groupes de la CDC du Roc. Au cours de ces quelques pages, nous avons pu apprendre plusieurs éléments sur la dimension économique des groupes de la CDC. D'abord, nous avons vu que les groupes ont des revenus de plus de quatre millions par année et qu'ils dépensent presque en totalité ces fonds. Les groupes ont donc un impact économique réel, notamment en termes d'emplois et de retombées économiques locales. Le secteur du centre-ville est particulièrement touché par ces retombées vu la présence de nombreux groupes de la CDC dans ce secteur de la ville. Malgré cela, les groupes de la CDC vivent des difficultés économiques importantes et leur survie et le maintien de leurs activités semblent être un problème récurrent. Enfin les activités des groupes

sont liées à leur taux de financement mais les caractéristiques fondamentales des groupes, soit l'apport du bénévolat et la diversité des services et des modes d'intervention, sont présentes dans l'ensemble des groupes communautaires, quel que soit leur niveau de financement.

CONCLUSION

Cette recherche sur les impacts sociaux et économiques des organismes communautaires de la CDC du Roc nous a permis de faire le tour des modes d'organisation et d'intervention des groupes de la CDC: les modes d'organisation au plan des structures des groupes, du fonctionnement des organismes, du personnel qui travaillent dans ces groupes, des pratiques de mise en réseaux et de la dimension économique des groupes; les modes d'intervention au plan des problématiques qu'ils touchent, des usagères qu'ils rejoignent et des impacts sociaux qu'ils perçoivent. Ce rapport nous a permis de voir d'une façon très détaillée et très descriptive l'ensemble de ces dimensions. Cependant, il faut rappeler que cette recherche avait comme objectif de déterminer les impacts sociaux et économiques des groupes de la CDC. Nous tenterons donc de tirer quelques conclusions sur le thème des impacts sociaux et économiques.

Concernant les modes d'organisation des groupes, nous avons pu voir que l'existence de ces 36 groupes nécessitaient la mise en oeuvre de multiples structures organisationnelles essentiellement basées sur le bénévolat des personnes actives dans ces groupes. Les groupes communautaires apparaissent donc comme le produit de l'implication volontaire des citoyennes et, dans un effet dynamique, leur présence suscite elle-même l'implication de nouvelles citoyennes. Un des impacts sociaux des groupes de la CDC est lié à l'implication sociale et volontaire qu'ils suscitent et qu'ils génèrent en raison de leur existence. À cet effet, nous avons vu que l'existence des groupes de la CDC était fondée sur le bénévolat de 313 personnes qui font partie des conseils d'administration de ces organismes et que plus 1 361 bénévoles oeuvrent dans les groupes de la CDC.

Les données sur les années de fondation des groupes, leur localisation, leur champ d'action et les motifs qui ont suscité leur création nous ont permis de voir que la formation des groupes est très liée aux problématiques et aux besoins de base des personnes touchées par ces problématiques. Les groupes communautaires apparaissent aussi comme l'expression des besoins ou des problématiques vécus par les membres de la communauté d'où ils sont issus. Les impacts sociaux des groupes de la CDC sont donc liés à cette expression d'une communauté de personnes qui vivent un problème de façon collective. Par ailleurs, la concentration d'une grande partie des groupes sur le territoire du centre-ville et la dissémination des autres groupes sur le territoire du Grand Chicoutimi a un impact important. La présence des groupes de la

CDC dans le centre-ville de Chicoutimi est significative, ne serait ce que par le fait qu'ils sont 21 groupes au centre-ville qui travaillent sur des problématiques très diversifiées touchant à la fois les gens du secteur et des autres quartiers de la ville. L'effet de concentration et de synergie y est présent à la fois pour les groupes et pour les personnes qui vivent au centre-ville. De plus, les groupes de la CDC sont présents dans plusieurs autres secteurs du Grand Chicoutimi et, pour certains de ces groupes, leurs impacts sont liés au milieu immédiat qui les entoure et qu'ils desservent, notamment dans les milieux plus ruraux tels que Saint-Honoré et Falardeau.

Concernant, les personnes rejoindes et les services offerts par les groupes, il est apparu que les problématiques sont très diversifiées et que les groupes communautaires de la CDC touchent à un ensemble de problématiques allant des conditions socio-économiques comme la pauvreté, le chômage, la réinsertion sociale jusqu'aux problèmes de santé physique et mentale, en passant par les conditions de vie, le soutien à la famille, la violence faite aux femmes, la situation des jeunes, le loisir pour les personnes handicapées et les besoins des personnes âgées. L'approche globale de la personne semble privilégiée dans tous les groupes étudiés. De plus, les groupes de la CDC ont un impact surtout auprès des personnes défavorisées puisque leur clientèle se trouve essentiellement dans cette couche de la population. Au plan des modes d'intervention et des problématiques, les impacts sociaux des groupes semblent donc liés au type d'approche qui est véhiculé dans les groupes, c'est-à-dire une approche globale qui prend en compte l'ensemble de la situation des personnes qu'ils accueillent.

Ces modes d'intervention se reflètent dans le discours que tiennent les groupes sur leurs impacts ainsi que dans les valeurs qui guident les organismes communautaires. Valeur de la personne humaine, entraide, prise en charge personnelle, développement des habiletés, amélioration des conditions de vie, voilà autant de valeurs et d'impacts qu'ils perçoivent dans l'action de leurs organismes sur leurs usagères et sur la communauté.

Suite à ces constats, nous pouvons percevoir un fil conducteur qui va des modes d'organisation jusqu'aux modes d'intervention des groupes. Un fil conducteur qui veut que les problématiques et les besoins de base des personnes et des communautés soient au cœur de l'implantation des groupes. Un fil conducteur qui se retrouve dans les structures des groupes, défini par l'action collective et le bénévolat, qui est présent dans la façon de définir les groupes communautaires, dans les modes d'intervention, notamment avec l'approche globalisante et qui

se retrouve également dans les valeurs et le discours des groupes sur leurs impacts avec des notions comme la valeur de la personne humaine, l'entraide et l'amélioration des conditions de vie. Les impacts sociaux des groupes de la CDC apparaissent donc comme très liés à cette proximité entre les groupes et leurs clientèles, ainsi qu'entre les groupes et la communauté dont ils sont issus, et ce au plan social et parfois au niveau territorial.

Au plan économique, la démonstration des impacts des groupes de la CDC est plus facile à faire. Avec des revenus de plus de quatre millions et autant de dépenses, les groupes de la CDC ont certes un impact économique important, notamment pour le secteur du centre-ville où ils sont largement concentrés. Il est apparu que l'impact économique des groupes de la CDC pouvait être comparé à celui d'une petite PME à l'échelle locale. Nous avons pu prendre conscience que les fonds investis dans le domaine social, en l'occurrence ici dans les groupes communautaires, pouvaient avoir un véritable impact économique. De plus, il est ressorti que certaines catégories de groupes avaient un niveau d'autofinancement très élevé. Au plan de l'emploi, les groupes communautaires semblent constituer un véritable petit réservoir d'emplois, un débouché pour les jeunes travailleuses qui veulent oeuvrer au sein d'organismes qui travaillent près des personnes qu'ils desservent. Ils emploient, en effet, une main-d'oeuvre qui est relativement jeune et plutôt scolarisée. Cependant, nous avons pu voir aussi que les conditions de travail dans les organismes communautaires sont plutôt précaires et qu'on y retrouve souvent les mêmes les conditions difficiles (bas salaires, insécurité, emplois à contrat, moins bonnes conditions pour les femmes, etc.) que dans d'autres secteurs du marché du travail. Ces conditions précaires nous renvoient justement à la précarité du financement des groupes communautaires qui, malgré un impact économique tangible et des sources d'autofinancement diversifiées, doivent lutter bien souvent pour la sauvegarde et la survie de leurs organismes.

Si une telle recherche apporte une certain nombre de réponses sur le travail et les impacts des groupes communautaires, elle soulève aussi plusieurs questions. Ainsi, les questions du bénévolat, du membership et de la démocratie à l'intérieur des groupes sont apparues comme importantes à explorer davantage. Les questions de l'appartenance des travailleuses face à leur lieu de travail, des conditions de travail et de la culture organisationnelle dans les groupes mériteraient également d'être regardées. La question des impacts sociaux sur les usagères et sur la communauté est loin d'avoir été cernée en profondeur et les quelques conclusions que nous avons pu dégager démontrent la complexité du concept d'impact social. Les prochaines

phases de cette recherche, qui comprennent les *focus groups* avec les personnes mobilisantes et les entrevues avec les usagères, nous permettront sans doute d'explorer plus en profondeur ces questions et d'apporter davantage de réponses.

BIBLIOGRAPHIE

- ANCIAUX, Alain (1994), *L'Évaluation de la socialité. Manuel d'anthropologie appliquée au travail social*, Bruxelles, De Boeck Université, coll. «Pédagogies en développement».
- ANDRANOVICH, Greg et Nicholas P. LOVRICH (eds) (1996), «Community-oriented Research», *American Behavioral Scientist*, vol. 39, n° 5.
- BARNESLEY, J. et D. Ellis (1992), *La recherche en vue de stratégies de changement*, Vancouver, Women's Research Centre.
- BIRKHOLZER, K. (1996), «Promoting Community Self-reliance in Europe», *Development Journal*, vol. 3.
- BOLLE DE BAL, M. (1985), *La tentation communautaire ou les paradoxes de la reliance et de la contre-culture*, Bruxelles, Institut de sociologie.
- BROWN, D. (1991), Methodological Considerations in the Evaluation of Social Development Programs: an Alternative Approach, *Community Development Journal*, vol. 26, n° 4 pp. 259-265.
- CHEKKI, Dan A. (ed.) (1989), *Dimensions of Communities. A Research Handbook*, New York, Garland.
- COMITÉ D'ORIENTATION ET DE CONCERTATION SUR L'ÉCONOMIE SOCIALE (1996), *Entre l'espoir et le doute. Rapport du Comité*, Québec, Éditeur officiel du Québec.
- COMITÉ MINISTÉRIEL SUR L'ÉVALUATION (1950), *L'évaluation des organismes communautaires et bénévoles*, Québec, Comité interministériel sur l'évaluation.
- CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (1996), *Partenariat État-communautaire: les groupes de femmes y gagnent-ils au change?*, Québec, CSF.
- CÔTÉ, Denise, M. DES RIVIÈRES, N. THIVIERGE et M. TREMBLAY (eds) (1995), *Du local au planétaire: réflexions et pratiques de femmes en développement régional*, Montréal, Remue-Ménage.
- CÔTÉ, Élaine, S. RACINE et J. ROUFFIGNAT (1995), «Appauvrissement, aide alimentaire et organismes communautaires. De la compréhension à l'action», *Service social*, vol. 44, n° 3, pp. 95-114.
- COUILLARD, Marie-Andrée et Ginette CÔTÉ (1993), «Les défis d'une interface: les groupes de femmes et le réseau de la santé et des services sociaux de la région de Québec», *Service social*, vol. 42, n° 2, pp. 29-49.
- D'AMOURS, Martine (1996), *Présence de l'économie sociale au Québec. Une illustration de six secteurs et sept régions*, Montréal, IFDEC.

- DAMODARAM, K. (1991), Measuring Social Development through Development of Qualitative Indicators, *Community Development Journal*, vol. 26, n° 4, pp. 286-293.
- DANIEL, Christine (1992), *L'évaluation d'un organisme social et communautaire*, Montréal, Centre de formation populaire.
- DUBORD, Sylvie (1993), *L'apport économique des organismes populaires au Saguenay—Lac-Saint-Jean*, Chicoutimi, pour les Organismes volontaires d'éducation populaire Saguenay—Lac-Saint-Jean—Chicougamau-Chapais.
- ELLIS, Diana et al. (1990) *Maintenir le cap: guide d'évaluation pour les groupes communautaires*, Vancouver, The Women's Research Center.
- FAVREAU, Louis (1995), *Repenser le mouvement communautaire dans une perspective d'économie solidaire*, Montréal, UQAM, Cahiers du CRISES, n° 9505.
- HAMELIN, Pierre (1995), *Un pionnier de l'entraide: le service d'entraide regroupement et solidarité (Lévis-métro) inc.*, Québec, IQRC.
- KAUFMAN, M., Haraldo Dilla ALFONSO et Haroldo ALFONSO (ed.) (1997), *Community Power and Grassroots Democracy: the Transformation of Social Life*, London, Zed Books.
- LAMARQUE, Gilles (1995), *L'exclusion*, Paris, PUF, coll. «Que sais-je?».
- LAMOUREUX, Henri, J. LAVOIE, R. MAYER et J. PANET-RAYMOND (1996), *La pratique de l'action communautaire*, Montréal, PUQ.
- LE BOSSÉ, Yann (1996), «Empowerment et pratiques sociales: illustration du potentiel d'une utopie prise au sérieux», *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 9, n° 1, pp. 127-146.
- LÉGARÉ, Judith et A. DEMERS (eds) (1993), *L'évaluation sociale: savoirs, éthique, méthodes*, Montréal, ACSALF/Éditions du Méridien.
- LUSTHAUS, C. et al. (1995), *Institutional Assessment. A Framework for Strengthening Organizational Capacity for IDRC's Research*, Ottawa, Centre de recherche sur le développement international.
- MATHIEU, Réjean et al. (1996), *L'impact économique et social du secteur communautaire dans quatre arrondissements de la ville de Montréal*, Montréal, UQAM, Service aux collectivités, LAREPPS.
- MERCIER, Clément et al. (dir.) (1995), *Au cœur des changements sociaux: les communautés et leur pouvoir*, Sherbrooke, RQIIAC.
- MOUVEMENT POPULAIRE ET COMMUNAUTAIRE 04 (1993), *L'impact social et économique des groupes populaires et communautaires de la région 04*, Victoriaville, Mouvement populaire et communautaire 04.

- NINACS, W.A. (1995), *Le service social et la pauvreté: de la redistribution des ressources à leur contrôle? (Essai de synthèse)*, Québec, Université Laval, Département de service social.
- NINACS, W.A. (1997), «The Bois-Francs Experience: Reflections on Two Decades of Community Development and Empowerment», in E. Shragge (ed.) *Community Economic Development: in Search of Empowerment and Alternatives*, Montréal, Black Rose Books.
- NOZICK, Marcia (1995), *Entre nous. Rebâtir nos communautés*, Montréal, Écosociété.
- SAINT-MARTIN, I. et al. (1996), *Profil des organismes communautaires des Laurentides, domaine de la santé et des services sociaux, impact social et économique*, Saint-Jérôme, Regroupement des organismes communautaires des Laurentides.
- SAVOIE, Lina (1989), *Les pratiques et l'impact social des groupes d'éducation populaire autonome du Québec*, Montréal, Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec.
- SHRAGGE, E. (ed.) (1993), *Community Economic Development. In search of Empowerment*, Montréal, Black Rose Books.
- TARC, Caroline et al. (1996), *L'évaluation de l'action des organismes communautaires dans le cadre du PACE*, Québec, Programme d'action communautaire pour les enfants.
- VACHON, Bernard (1994), «Local Economic Development Policies in Rural Québec: the Situation Today», in D.J.A. Douglas (ed.) *Community Economic Development in Canada, vol. 2*, Whitby (Ont.), McGraw-Hill-Ryerson.

ANNEXE 1

Tableau 1

Les buts de la fondation des groupes de la CDC du Roc regroupés selon des objectifs globaux d'intervention des groupes

| Catégories | Développement local et régional (emploi) (3) | Dispensation de services (8) | Conditions de vie (2) | Conscientisation, information et promotion (11) | Vie associative et communautaire, réseaux (8) |
|------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | <ul style="list-style-type: none"> - Créer de l'emploi (2) - Créer des entreprises | <ul style="list-style-type: none"> - Visites dans les maisons - Faire des repas - Donner des services aux jeunes issus de familles monoparentales - Ateliers de stimulation pour enfants - Offrir des vêtements à bas prix et service de couture - Hébergement aux femmes violentées (2) - Mettre sur pied une colonie de vacances | <ul style="list-style-type: none"> - Sortir les personnes âgées de l'isolement - Prévention des troubles de santé mentale | <ul style="list-style-type: none"> - Promotion de la santé mentale - Information et éducation (3) - Abattre les barrières et les préjugés - Promouvoir les loisirs chez les personnes handicapées - Promotion et sensibilisation - Faire connaître la problématique des démunis - Prévention auprès des enfants - Promotion des groupes communautaires - Promouvoir une Église responsable | <ul style="list-style-type: none"> - Supporter les associations membres - Groupe de support - Permettre de se regrouper - Donner un lieu de rassemblement - Développer et assurer un support communautaire - Favoriser l'entraide - Initiative d'un autre groupe - Assurer une présence significative dans les milieux non-structurés [pour référencer par la suite] |

Tableau 1 (suite)

Les buts de la fondation des groupes de la CDC du Roc regroupés selon des objectifs globaux d'intervention des groupes

| Les buts qui ont mené à la fondation des groupes communautaires | | | | |
|-----------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Catégories | Besoin du milieu (6) | Prise en charge (5) | Aide et soutien (17) | Défense des droits (3) |
| | <ul style="list-style-type: none"> - Initiative des parents - Répondre aux besoins des gens et des différents milieux - Ça vient de la base, pas d'un PROS ou de la Régie | <ul style="list-style-type: none"> - Développer la prise en charge (3) - Favoriser la réinsertion - Donner des habitudes de gestion personnelle | <ul style="list-style-type: none"> - Aider les femmes (2) - Aide directe - Support aux parents - Aide aux personnes épileptiques - Soutien familial (2) - Soutien aux personnes atteintes du VIH et aux proches - Aide aux personnes malades et ceux qui gardent des personnes malades (2) - Aide aux personnes handicapées et à leurs familles - Aide aux démunis et aux personnes défavorisées - Donner des moyens de financement | <ul style="list-style-type: none"> - Regrouper les personnes pour la défense de leurs droits (2) - Représenter le milieu auprès des différentes instances |

ANNEXE 2

Tableau 1**Indicateurs d'activités des groupes ayant un budget de 50 000\$ et moins**

| Groupes (14) ayant un budget de 50 000\$ et moins/catégories de groupes | Nb de bénévoles | Nb d'emplois de 25hrs et + | Nb d'emplois de - de 25 hrs | Nb d'emplois avec prog. d'employabilité | Nb de types de services offerts | Hébergement | Aide à domicile | Nb d'utilisateurs |
|--------------------------------------------------------------------------------|------------------------|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------------------|----------------------------------------|--------------------|------------------------|--------------------------|
| Santé physique | 7 | — | — | — | 11 | — | — | — |
| Santé physique | 78 | 1 | 1 | — | 10 | — | — | 74 |
| Famille | 8 | 1 | 6 | — | 3 | — | — | 350 |
| Famille | 12 | — | — | 1 | 8 | — | — | 300 |
| Famille | 168 | 2 | — | 4 | 9 | — | — | 240 |
| Solidarité sociale | 22 | 2 | — | — | 12 | — | — | 1000 |
| Solidarité sociale | 3 | — | — | — | 9 | — | — | 12 |
| Solidarité sociale | 17 | 1 | 1 | 2 | 2 | — | — | — |
| Multi—services en milieu rural | 20 | 1 | 2 | 2 | 15 | — | X | 226 |
| Personnes âgées | 49 | — | — | 1 | 10 | — | X | — |
| Condition féminine | 8 | — | — | — | 8 | — | — | 64 |
| Condition féminine | 9 | — | — | — | 9 | — | — | — |
| Personnes handicapées | 11 | — | — | 2 | 10 | — | — | 100 |
| Personnes handicapées | 30 | 1 | 1 | — | 14 | — | X | — |
| Total | 442 | 9 | 11 | 12 | | — | 3 | 2 366 |

Tableau 2**Indicateurs d'activité des groupes ayant un budget entre 50 001\$ et 100 000\$**

| Groupes (6) ayant un budget de 50 001\$ à 100 000\$/catégories de groupes | Nb de bénévoles | Nb d'emplois de 25hrs et + | Nb d'emplois de - de 25 hrs | Nb d'emplois avec prog. d'employabilité | Nb de types de services offerts | Hébergement | Aide à domicile | Nb d'utilisateurs |
|----------------------------------------------------------------------------------|-----------------|----------------------------|-----------------------------|-----------------------------------------|---------------------------------|-------------|-----------------|-------------------|
| Jeunesse | 20 | 3 | 1 | 1 | 13 | — | — | 299 |
| Jeunesse | 7 | 2 | — | 1 | 14 | — | X | 834 |
| Solidarité soc. | 35 | 2 | — | — | 8 | — | — | 600 |
| Personnes âgées | 114 | 2 | 1 | 3 | 14 | — | X | 3300 |
| Personnes handicapées | 17 | 2 | — | — | 13 | — | — | 200 |
| Santé mentale | 22 | 2 | — | 2 | 15 | X | X | 3090 |
| Total | 215 | 13 | 2 | 7 | — | 1 | 3 | 8323 |

Tableau 3**Indicateurs d'activité des groupes ayant un budget entre 100 001\$ et 150 000\$**

| Groupes (6) ayant un budget de 100 001\$ à 150 000\$/catégories de groupe | Nb de bénévoles | Nb d'emplois de 25hrs et + | Nb d'emplois de - de 25 hrs | Nb d'emplois avec prog. d'employabilité | Nb de types de services offerts | Hébergement | Aide à domicile | Nb d'utilisateurs |
|----------------------------------------------------------------------------------|-----------------|----------------------------|-----------------------------|-----------------------------------------|---------------------------------|-------------|-----------------|-------------------|
| Jeunesse | 50 | 1 | 5 | 18 | 15 | — | — | 550 |
| Famille | 69 | 3 | 3 | 3 | 8 | — | — | 1000 |
| Solidarité soc. | 39 | 5 | — | 4 | 13 | — | — | 16 609 |
| Condition féminine | 30 | 2 | 1 | 1 | 12 | — | — | 2333 |
| Multi-services en milieu rural | 58 | 4 | 1 | 7 | 15 | X | X | 250 |
| Santé mentale | 12 | 3 | 1 | 5 | 12 | — | — | 160 |
| Total | 258 | 18 | 11 | 38 | — | 1 | 1 | 20 902 |

Tableau 4

Indicateurs d'activité des groupes ayant un budget entre 150 001\$ et 200 000\$

| Groupes (2) ayant un budget de 150 001\$ à 200 000\$/catégories de groupes | Nb de bénévoles | Nb d'emplois de 25hrs et + | Nb d'emplois de - de 25 hrs | Nb d'emplois avec prog. d'employabilité | Nb de types de services offerts | Hébergement | Aide à domicile | Nb d'utilisateurs |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------|----------------------------|-----------------------------|-----------------------------------------|---------------------------------|-------------|-----------------|-------------------|
| Jeunesse | 12 | 5 | 2 | 4 | 8 | — | — | 10 |
| Santé physique | 95 | 10 | 2 | — | 14 | X | X | 7348 |
| Total | 107 | 15 | 4 | 4 | — | 1 | 1 | 7 358 |

Tableau 5

Indicateurs d'activité des groupes ayant un budget de 200 001\$ et plus

| Groupes (7) ayant un budget de 200 001\$ et plus /catégories de groupes | Nb de bénévoles | Nb d'emplois de 25hrs et + | Nb d'emplois de - de 25 hrs | Nb d'emplois avec prog. d'employabilité | Nb de types de services offerts | Hébergement | Aide à domicile | Nb d'utilisateurs |
|--------------------------------------------------------------------------------|-----------------|----------------------------|-----------------------------|-----------------------------------------|---------------------------------|-------------|-----------------|-------------------|
| Jeunesse | 10 | 6 | 5 | — | 8 | X | — | 74 |
| Jeunesse | 136 | 4 | 2 | 6 | 9 | X | — | 25 638 |
| Solidarité soc. | 39 | 5 | 11 | 10 | 6 | — | — | 12 077 |
| Condition féminine | 13 | 6 | 12 | 1 | 11 | X | — | 299 |
| Personnes handicapées | 9 | 2 | — | 11 | 15 | X | X | 9 |
| Famille | 23 | 5 | 2 | — | 6 | — | — | — |
| Santé mentale | 70 | 29 | 8 | 17 | 14 | X | — | 3352 |
| Total | 249 | 57 | 40 | 47 | | 5 | 1 | 41 449 |

ANNEXE 3

QUESTIONNAIRE SUR LES IMPACTS SOCIO—ÉCONOMIQUES DES GROUPES MEMBRES DE LA CDC DU ROC

**par la Corporation de développement communautaire du Roc
(C.P. 562 Chicoutimi, G7H 5C8)**
et
**Pierre-André Tremblay et Marielle Tremblay, GRIR, UQAC
(555 boul. de l'Université, Chicoutimi, G7H 2B1)**

Chicoutimi

Janvier 1997

QUESTIONNAIRE SUR LES IMPACTS SOCIO—ÉCONOMIQUES DES GROUPES MEMBRES DE LA CDC DU ROC

I - IDENTIFICATION DU GROUPE

1.- Nom du groupe _____

Adresse: _____

Téléphone: () _____

Télécopieur: () _____

Nom de l'informateur-trice: _____ Fonction: _____

Sigle de l'organisme (abréviation): _____

2.- Votre groupe dessert quel territoire?

- Régional
- Sous-régional
- Grand-Chicoutimi (territoire de la CDC)
- Quartier: lequel: _____
- Municipalité: laquelle: _____
- Autres: précisez: _____

3.- En quelle année votre groupe a-t-il été fondé? _____

4.- Dans quels buts votre groupe a-t-il été fondé à l'origine? _____

5.- Depuis sa fondation, le mandat et les objectifs de votre groupe ont-ils été modifiés?

- Oui
- Non
- Autres

Expliquez: _____

6.- Quel est le statut juridique de votre groupe?

- OSBL
- Non incorporé
- Autres: précisez: _____

7.- Votre groupe possède-t-il un numéro de charité?

- Oui
- Non
- Nous sommes en attente d'une réponse

8.- Dans votre dernier rapport annuel, quel était le nombre de:

| | Nombre | Femmes | Hommes |
|----------------------------------|--------|--------|--------|
| Membres individuels | | | |
| Membres corporatifs | | | |
| Membres conseil d'administration | | | |
| Bénévoles | | | |
| Personnes rejoindes directement* | | % | % |

* Pendant la dernière année financière, indiquez le % de femmes/hommes rejoints-es directement si vous n'avez pas le chiffre exact.

Expliquez (s'il y a lieu): _____

9.- Quels avantages sont rattachés au fait de devenir membre de votre groupe?
(plusieurs choix)

- Avoir droit de vote à l'assemblée générale
- Être élu au Conseil d'administration
- Recevoir un bulletin d'information
- Participer aux différents comités
- Ne s'applique pas
- Autres: précisez: _____

10.- Cochez les instances décisionnelles présentes dans votre groupe (plusieurs choix):

- Assemblée générale
- Conseil d'administration
- Collectif/collective
- Comité exécutif, et/ou de coordination et/ou d'organisation
- Autres: précisez: _____

II - LIENS AVEC LE MILIEU

11.- Avez-vous des liens avec d'autres groupes communautaires?

- Oui
- Non

Si oui, quels organismes: _____

12.- Quelle est la nature de ces liens?

- Financier (sous forme de prêts, de dons etc.)
- Échanges de services
- Références
- Support technique (secrétariat prêt de locaux etc.)
- Réflexion et échange
- Formation
- Contribution ou appui
- Stagiaires
- Autres: précisez: _____

13.- Caractérissez les liens les plus significatifs avec les organisations suivantes (voir la liste ci-dessous pour la description des liens et inscrire la lettre correspondante):

Type de liens:

A) Références

- A) Financier (sous forme de prêts, de dons etc.)
- B) Échanges de services
- C) Références
- D) Support technique (secrétariat prêt de locaux etc.)
- E) Réflexion et échange
- F) Formation
- G) Contribution ou appui
- H) Stagiaires
- I) Autres: veuillez préciser

| | Institutions | Types de lien |
|----------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| A | <input type="checkbox"/> CLSC <input type="checkbox"/> Régie régionale <input type="checkbox"/> Hôpitaux <input type="checkbox"/> MSSS | _____ |
| B | <input type="checkbox"/> Commission scolaire <input type="checkbox"/> Cégep <input type="checkbox"/> Université | _____ |
| C | <input type="checkbox"/> Syndicats <input type="checkbox"/> Communautés religieuses <input type="checkbox"/> Institutions bancaires <input type="checkbox"/> Municipalité <input type="checkbox"/> Autres: précisez: _____ _____ _____ _____ | _____ |

14.- Faites-vous partie de comités, de tables de concertation, de regroupements. etc.?

Oui Non

Si oui, lesquels:

| Niveau | Nom du regroupement | Lien significatif (Oui ou Non) | Fréquence (Nb de réunions/année) |
|---------------------------------------------------|---------------------|-----------------------------------|-------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Local (Grand Chicoutimi) | _____ | _____ | _____ |
| | _____ | _____ | _____ |
| | _____ | _____ | _____ |
| <input type="checkbox"/> Sous-régional | _____ | _____ | _____ |
| | _____ | _____ | _____ |
| | _____ | _____ | _____ |
| <input type="checkbox"/> Régional | _____ | _____ | _____ |
| | _____ | _____ | _____ |
| | _____ | _____ | _____ |
| <input type="checkbox"/> Provincial | _____ | _____ | _____ |
| | _____ | _____ | _____ |
| | _____ | _____ | _____ |
| <input type="checkbox"/> National | _____ | _____ | _____ |
| | _____ | _____ | _____ |
| | _____ | _____ | _____ |
| <input type="checkbox"/> International | _____ | _____ | _____ |

III - PORTRAIT DU PERSONNEL

15.- Pouvez-vous dresser un portrait de votre personnel aujourd'hui?

Main-d'oeuvre salariée

16.- Pouvez-vous décrire les personnes qui ont participé à des programmes d'employabilité au sein de votre groupe au cours de la dernière année financière?

| Programme | Fonction (coordination, intervention, etc.) | Nb de postes | Durée | Nb pers. Femmes/Hommes |
|-------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|---------------------|--------------|----------------------------------|
| P.A.I.E. | _____ | _____ | _____ | _____ |
| P.D.E régulier | _____ | _____ | _____ | _____ |
| P.D.E/B.A.S | _____ | _____ | _____ | _____ |
| R.A.D.E. | _____ | _____ | _____ | _____ |
| Article 25 (ou PCE) | _____ | _____ | _____ | _____ |
| Programme de stage en milieu de travail | _____ | _____ | _____ | _____ |
| Programme EXTRA | _____ | _____ | _____ | _____ |
| Corporation intermé- diaire de travail (CIT) | _____ | _____ | _____ | _____ |
| Projet Placement | _____ | _____ | _____ | _____ |
| Carrière Été | _____ | _____ | _____ | _____ |

Nombre de programmes utilisés:

17.- Quels impacts ont les programmes d'employabilité:

A.- Dans votre groupe?

B.- Dans le milieu communautaire?

C.- Si vous n'utilisez pas de programme d'employabilité, veuillez préciser pourquoi:

18.- Pouvez-vous nous donner un aperçu du nombre d'heures de bénévolat qui se font dans le groupe par année?

Nombre: _____

19.- Vos employés-es font-ils-elles aussi du bénévolat dans votre groupe?

Oui Non

Si oui, combien d'heures approximativement par mois: _____

20.- Vos employés-es salariés-es sont-ils-elles :

Oui Non

— Régis-es par un contrat de travail?

— Régis-es par une entente tacite?

— Syndiqués-es?

— Bénéficiaires d'un régime de retraite collectif?

— Bénéficiaires de programmes d'assurance-groupe?

Si oui, quels genres d'assurances: _____

— Autres: précisez: _____

IV - PROBLÉMATIQUES TOUCHÉES ET SERVICES OFFERTS

21.- Quelle problématique touchez-vous principalement?

22.- Quels sont vos services et/ou modes d'intervention ?

- Information et référence
 - Documentation et recherche
 - Activités de sensibilisation
 - Accueil
 - Écoute et soutien,
 - Relation d'aide
 - Entraide
 - Accompagnement et suivi
 - Aide à domicile
 - Hébergement
 - Ateliers, activités éducatives, cours, formation, conférences
 - Défense de droits et lutte
 - Formation de bénévoles
 - Regroupement, soutien et représentation des organismes
 - Recherche de financement
 - Autres: précisez: _____
-

23.- Parmi les services précédemment cités, lesquels sont les plus utilisés? (Choisir trois)

24.- Parmi les services précédemment cités, lesquels sont les plus importants? (Choisir trois)

25.- Quel est le genre d'organisme qui vous décrit le mieux?

- Groupe de service
- Groupe d'entraide
- Groupe de promotion et de défense des droits
- Autres: _____

26.- Nommez deux activités principales que vous avez tenues dans la dernière année, autres que les services:

27.- Quels sont les moyens que vous utilisez pour rejoindre votre clientèle?

- Promotion dans le médias
- Dépliants—brochures
- Bouche à oreille
- Kiosque d'information
- Activités: spécifiez: _____
- Autres: précisez: _____

V - PROFIL DES USAGERS-USAGÈRES

28.- Quelle catégorie de personnes rejoignez-vous? (Numérotez par ordre d'importance)

- Personnes déficientes physiques
- Personnes déficientes intellectuelles
- Personnes démunies (économiquement)
- Personnes ayant des problèmes de santé mentale
- Personnes ayant de problèmes de santé physique
- Personnes déficientes sensorielles
- Personnes âgées
- Personnes alcooliques et/ou toxicomanes
- Jeunes: groupes d'âge: _____
- Familles
- Familles monoparentales
- Femmes (groupes qui interviennent sur la problématique des femmes)
- Hommes
- Diversifié
- Autres: précisez: _____

29.- Vos usagers et usagères sont composés-es majoritairement:

- D'hommes
- De femmes
- D'hommes et de femmes également

30.- Quelle est la moyenne d'âge de vos usagers-usagères?

- | | |
|--------------------------------------|------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> 0 - 5 ans | <input type="checkbox"/> 51 - 60 ans |
| <input type="checkbox"/> 6 - 10 ans | <input type="checkbox"/> 61 ans et plus |
| <input type="checkbox"/> 11 - 20 ans | <input type="checkbox"/> Toute catégorie |
| <input type="checkbox"/> 21 - 30 ans | |
| <input type="checkbox"/> 31- 40 ans | |
| <input type="checkbox"/> 41- 50 ans | |

31.- Quel est le revenu moyen de vos usagers-usagères?

- | | |
|----------------------------------------------|----------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> 0\$ - 9 999\$ | <input type="checkbox"/> 40 000\$ - 49 999\$ |
| <input type="checkbox"/> 10 000\$ - 19 999\$ | <input type="checkbox"/> + de 50 000\$ |
| <input type="checkbox"/> 20 000\$ - 29 999\$ | |
| <input type="checkbox"/> 30 000\$ - 39 999\$ | |

32.- De quel secteur proviennent essentiellement vos usagers-usagères?

- Régional
- Sous-régional
- Grand-Chicoutimi (territoire de la CDC)
- Quartier: lequel: _____
- Autre municipalité: laquelle: _____
- Autres: précisez: _____

33.- Dans la dernière année, combien de personnes ont utilisé vos services? _____
(référence question 22)

34.- Pendant combien d'heures par semaine votre groupe offre-t-il ses services (heures de disponibilité incluant les heures d'animation , d'activités, de services téléphoniques, d'hébergement, de réunion, etc.)?

Nombre d'heures: _____

35.- Combien de semaines par année votre groupe offre-t-il ses services? _____

Quelle période est la plus achalandée (mois)? _____

VI - PORTRAIT ÉCONOMIQUE

36.- Quelles sont les sources de revenus de votre groupe au cours de votre dernière année financière?

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC Montant \$

- Santé et Services sociaux: _____
- Régie régionale, SOC: _____
- Régie régionale, PROS: _____
- Régie régionale, autres programmes: _____
- Ententes de services avec les établissements: _____

Question 36 (suite)

Éducation: Psépa/Psapas: _____

Office de la protection du consommateur: _____

Office des personnes handicapées: _____

Sécurité du revenu: prog. d'employabilité _____

Député _____

Autres ministères: ministère/programme: _____
 ministère/programme: _____
 ministère/programme: _____
 ministère/programme: _____ lesquels: _____
 lesquels: _____
 lesquels: _____
 lesquels: _____

GOUVERNEMENT DU CANADA

Ressources humaines:
 Programme Promotion de la femme: _____ lequel: _____
 Autre programme: _____

Santé et Bien-être Canada: P.A.C.E.: _____ lequel: _____
 Autre programme: _____

C.E.I.C. Programmes d'employabilité: _____

Député _____

Autres ministères: ministère/programme: _____
 ministère/programme: _____
 ministère/programme: _____
 ministère/programme: _____ lesquels: _____
 lesquels: _____
 lesquels: _____
 lesquels: _____

NIVEAU RÉGIONAL OU MUNICIPAL: _____

 _____ lesquels: _____
 lesquels: _____
 lesquels: _____
 lesquels: _____

SOURCES PRIVÉES: Centraide: _____
 Communautés religieuses: _____
 Syndicats: _____
 Fondations: _____
 Clubs sociaux: _____
 Autre: _____ lequel: _____

AUTOFINANCEMENT:
 Services ou vente de biens: _____
 Cotisation des membres: _____

Campagne de levée de fonds autonome: _____
 Campagne de levée de fonds provinciale: _____
 Dons des membres: _____
 Dons du public: _____
 Intérêts: _____
 Autre source d'autofinancement: _____ laquelle: _____

TOTAL DES REVENUS DE VOTRE GROUPE: _____ \$

37.- Pendant votre dernière année financière, combien d'heures avez-vous consacrées à la recherche de financement (y compris les activités de financement, la recherche de nouvelles sources, le temps pour remplir des formulaires de demandes, le suivi, etc.)?

Nombre d'heures: _____

38.- Selon vos derniers états financiers, quel est le total de l'actif de votre groupe (ce que votre groupe possède: biens meubles, biens immeubles, encaisse, etc.)?

_____ \$

39.- Selon vos derniers états financiers, quel est le montant de votre passif (vos dettes, incluant emprunts, comptes à payer, marges de crédits, hypothèques, etc.)?

_____ \$

40.- (facultatif) Selon vos derniers états financiers, quel est le montant de l'avoir net ou la réserve de votre groupe (l'actif — les dettes — l'avoir net)?

_____ \$

41.- Quelles sont les dépenses de votre groupe au cours de votre dernière année financière?

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| Salaires et avantages sociaux | _____ \$ |
| Loyer | _____ \$ |
| Entretien de l'équipement | _____ \$ |
| Assurances | _____ \$ |
| Téléphone | _____ \$ |
| Électricité | _____ \$ |
| Photocopie | _____ \$ |
| Frais de postes | _____ \$ |
| Fourniture bureau (papeterie) | _____ \$ |
| Cotisation et promotion | _____ \$ |
| Frais de représentation (déplacement, repas, hôtel) | _____ \$ |
| Frais pour activités (colloque, publication, réunions, activités sociales, formation, etc.) | _____ \$ |
| Location d'équipement | _____ \$ |

Question 41 (suite)

| | |
|-------------------------------------------------|----------|
| Acquisition d'immobilisation à même les revenus | _____ \$ |
| Honoraires professionnels | _____ \$ |
| Frais de banque | _____ \$ |
| Amortissement de l'équipement et du mobilier | _____ \$ |
| Autres: précisez: _____ | _____ \$ |

42.- Quels sont vos fournisseurs principaux:

| Nom | Localisation | Montant | \$ |
|-----|--------------|---------|----|
| | | | \$ |
| | | | \$ |
| | | | \$ |
| | | | \$ |
| | | | \$ |
| | | | \$ |

43.- Dans les cinq dernières années, votre financement, en considérant le taux d'inflation:

- A augmenté
- Est resté stable
- A diminué

44.- Avez-vous des difficultés de financement?

- Oui
- Non

Si oui, à quel niveau:

- Fonctionnement de base (pour survivre)
- Fonctionnement d'appoint (pour continuer d'offrir les mêmes services)
- Fonctionnement de croissance (pour continuer à se développer)

45.- Votre groupe se situe dans quelle phase de développement?

- Démarrage
- Croissance
- Consolidation
- Réorientation – restructuration
- En phase de survie

VII - PERCEPTION DES IMPACTS SOCIAUX

47.- Quelles sont les valeurs portées par votre groupe? (Donnez les 3 plus importantes et cochez par ordre d'importance de 1 à 3)

- | | |
|--------------------------------------------------------|--------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Autonomie | <input type="checkbox"/> Entraide |
| <input type="checkbox"/> Justice sociale | <input type="checkbox"/> Partage |
| <input type="checkbox"/> Solidarité | <input type="checkbox"/> Démocratie |
| <input type="checkbox"/> Valeur de la personne humaine | <input type="checkbox"/> Changement social |
| <input type="checkbox"/> Appartenance à la communauté | <input type="checkbox"/> Prise en charge |
| <input type="checkbox"/> Équité | |
| <input type="checkbox"/> Autres: précisez: _____ | |
-

48.- Sur quels aspects votre groupe a-t-il un ou des impacts pour vos usagers et usagères? (Vous en choisissez autant que vous voulez en les numérotant par ordre d'importance)

- | |
|---------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Santé physique |
| <input type="checkbox"/> Santé mentale |
| <input type="checkbox"/> Développement des habiletés et des connaissances |
| <input type="checkbox"/> Conditions socio-économiques |
| <input type="checkbox"/> Défense des droits |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge personnelle |
| <input type="checkbox"/> Conscientisation à la vie sociale et collective |
| <input type="checkbox"/> Conditions de vie |
| <input type="checkbox"/> Insertion sociale |
| <input type="checkbox"/> Autres: précisez: _____ |
-

Précisez comment: _____

49.- Dans quels domaines votre groupe a-t-il un impact sur la communauté? (Vous en choisissez autant que vous voulez en les numérotant par ordre d'importance)

- Participation au développement local et régional
- Dispensation des services pour la communauté (augmentation et/ou diversification)
- Création d'emplois
- Amélioration des conditions de vie dans le milieu (environnement, logement, violence, activités)
- Formation et encadrement des personnes, des stagiaires, des programmes
- Participation à la vie associative et communautaire
- Information et conscientisation sur les enjeux régionaux
- Référence pour les organismes publics
- Retombées économiques (directes et indirectes) dans le milieu
- Réduction des coûts sociaux pour l'État
- Modification de certaines réglementations
- Autres: précisez: _____

Précisez comment: _____

50.- Les secteurs public et privé offrent-ils des services que vous dispensez?

- Oui
- Non

Si oui, lesquels: _____

51.- Quelle est *vos* définition d'un groupe communautaire?

52.- Pourquoi êtes-vous membre de la CDC-Roc?

Merci infiniment de votre participation.

INFORMATION SUR L'ENTREVUE

Nom du groupe: _____

Nom de l'intervieweur-se: _____

Date de l'entrevue: _____

Lieu de l'entrevue: _____

Heure début _____ Heure fin _____ Durée _____

Autres commentaires sur l'entrevue:

